DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12464 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 24-LUNDI 25 FÉVRIER 1985

Les Soviétiques informés de la maladie de M. Tchernenko

Il s'est passé un événement tout à fait exceptionnel le vendredi 22 février à Moscou : les dirigeants soviétiques ont informé leurs peuples du mauvais état de santé du numéro un du régime. Certes, depuis plusieurs jours déjà, les responsables du Kremlin ne cherchaient plus à cacher la vérité à leurs interlocuteurs occidentaux, mais il s'agissait là de « confidences » auxquelles le Soviétique moyen n'avait pas droit. La règle, qui veut qu'un secrétaire général du Parti communiste de l'URSS soit immunisé contre toutes les maladies jusqu'à sa mort, a été transgressée vendredi lorsque la radio et la télévision soviétiques ont annoncé que M. Tchernenko n'avait pu tenir une réunion *« électorale »* au Palais des congrès, sur l'avis de ses médecins.

Cette entorse à la liturgie soviétique pourra paraître anodine à un Occidental (encore que la démocratie n'ait pas toujours empêché, elle non plus, de telles aberrations devant la mort). Mais qu'on se souvienne : l'agonie de Leonid Brejnev a été démentie jusqu'aux derniers instants, de même que celle de Iouri Andropov. Il faut remonter à Staline pour trouver une allusion dans les médias soviétiques à la mortalité du dirigeant suprême : deux jours avant la mort du « petit père des peuples » – intervenue officiellement le 5 mars 1953, – un communiqué avait fait état de sa maladie. Pour Lénine, les choses avaient été nettement plus franches puisque, dès décembre 1922, on faisait officiellement état des deux thromboses qui allaient pratiquement empêcher le « père de la révolution » de gouverner jusqu'à sa mort, le 21 janvier 1924.

Reste à savoir maintenant pourquoi un tel accroc vient d'être fait dans cette doctrine du silence. On en est réduit pour l'instant aux hypothèses. La plus probable repose sur la « série noire » qui affecte les secrétaires généraux soviétiques. Voilà dix ans qu'on ne parle que de maladie dans les couloirs du Kremlin, dans les chancelleries des pays interlocuteurs de l'URSS, et aussi dans les chaumières soviétiques où on en sait toujours plus que ne veulent bien en dire les journaux, la radio et la télévision.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

M. Mitterrand et le terrorisme

Le chef de l'Etat veut mettre fin à la polémique avec Rome

***« La France n'extradera les terroristes italiens que dans la mesure où ils se sont rendus coupables ou complices de crimes de sang »* a répété, vendredi 22 février, à Paris, M. François Mitterrand, qui recevait le président du conseil italien, M. Bruno Craxi. Après la polémique franco-italienne de ces dernières semaines, MM. Craxi et Mitterrand ont fait un pas l'un vers l'autre, le premier en affirmant que *« l'engagement français dans la lutte contre le terrorisme était indiscutable »*, le second en mettant sur le compte de la politique intérieure italienne les critiques dont la France est la cible. Mais un contentieux demeure sur l'Europe judiciaire.**

Les difficultés de l'Europe judiciaire

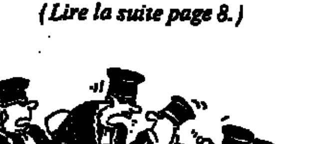
L'Europe des polices progresse lentement, mais l'Europe judiciaire se fait attendre. Rome accuse Paris de protéger des « terroristes » pas aussi repentants qu'ils le prétendent et voudrait obtenir, comme Madrid y parvint, des extraditions. Au moins quelques-unes, pour l'exemple. Si les autorités italiennes ont envoyé environ cent vingt demandes d'extradition à Paris, les dossiers pouvant donner lieu à des réponses favorables *se comptent sur « les doigts d'une main »*, selon la justice française *(le Monde* du 9 février).

Dans cette polémique sur le droit d'asile, la France se retrouve, une fois de plus, isolée. Elle ne veut pas de l'alliance antiterroriste que prônent certains de ses partenaires et, par mesure de rétorsion, ceux-ci refusent ses propositions à elle. Ce blocage, dommageable aux relations entre les Dix, met leur coopération politique en danger et envenime périodiquement leurs rapports. Comme dans les vieilles querelles de famille, le différend n'est pas, à l'origine, aussi grave qu'il y paraît, mais tant d'incidents l'ont attisé depuis dix ans qu'il semble aujourd'hui insoluble.

L'erreur de la France est d'avoir fait miroiter, en 1975, à ses partenaires, une forme de coopération judiciaire à laquelle elle ne s'est jamais résolue. Le 22 mai de cette année-là, à Obernai (Bas-Rhin), M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, avait lancé l'idée d'une « Sainte Alliance anti terroriste » lors d'une rencontre des ministres de la justice des Vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8.)





A PARIS, PRÈS DE L'OPÉRA

Attentat à la bombe chez Marks and Spencer : *quinze personnes blessées dont deux très grièvement*

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 16

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

L'Etat, le jeu et les parieurs : de la Loterie au Loto sportif

Forêts sous pluies acides : l'Europe en alerte

Elections sous surveillance au Pakistan

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. – Pas de partis, pas de débat, pas de réunions publiques, pas de programme, bref, pas de campagne électorale : le Pakistan du général Zia Ul Haq s'apprête à voter. Une première fois, lundi 25 février, pour élire 217 représentants *« islamiques »* à un nouveau Parlement du même nom, dont les pouvoirs et les fonctions seront déterminés ultérieurement (1). Une seconde fois, le 28, pour renouveler les 536 membres des quatre assemblées provinciales du pays (2).

Pour avoir invité la population à boycotter ce qu'ils qualifient de *« mascarade numéro deux »*, la plupart des politiciens de l'opposition, et au moins quinze cents de leurs militants, ont été arrêtés, ou placés en résidence surveillée. Quatre-vingt-dix mois exactement après avoir arraché le pouvoir aux civils, et promis *« des élections libres et honnêtes d'ici quatre-vingt-dix jours »*, le général-président, discrètement pressé par ses alliés et bienfaiteurs occidentaux de légitimer, autant que faire se peut, son régime, se lance dans une bataille électorale. Bien entendu, celle-ci ne comporte pas le moindre risque pour la junte au pouvoir.

Malgré l'apparente pléthore de candidats – 1 300 dans la première consultation, 4 650 dans la seconde, – seuls les partisans plus ou moins avoués de l'ordre militaro-islamique ont été *de facto* autorisés à briguer les mandats offerts. Par ordonnance présidentielle, aucun candidat ne peut se prévaloir d'une étiquette politique. Les meetings ont été interdits, les processions aussi, et l'usage des porte-voix a été permis, *in extremis*, après que les candidats gouvernementaux, devenus aphones, eurent menacé de se retirer de la course.

Initialement, le régime avait pris deux mesures de nature à rendre acceptables les consultations : 1) les électeurs devaient se présenter munis d'une carte d'identité ; 2) aucun militaire en retraite depuis moins de deux ans ne pouvait se porter candidat. Dix jours avant le scrutin, ces mesures ont été abrogées.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le Parlement « islamique » comprendra en fait 237 sièges. Vingt seraient attribués d'autorité par le président à des personnalités. Parmi les 217 mis en jeu, 20 seront réservés à des femmes, 4 à la minorité chrétienne, 4 autres aux hindouistes, 1 aux ahmedias (secte musulmane non reconnue comme telle par le pouvoir) et un dernier aux autres minorités (parsis, bouddhistes, sikhs, etc.).

(2) Pendjab, 260 sièges, Sind, 144, North West Frontier, 87, et Baluchistan, 45.

LE TRICENTENAIRE DE HAENDEL

Un grand Européen

Il y a aujourd'hui trois cents ans, le 23 février 1685, naissait à Halle, près de Leipzig, Georges-Frédéric Haendel, un mois avant Jean-Sébastien Bach. Et le tricentenaire de ces deux « jumeaux » géants, auquel s'ajoutera celui de leur cadet Domenico Scarlatti (le 26 octobre) a déterminé la proclamation par le Conseil de l'Europe d'une Année européenne de la musique qui suscite une grande ferveur dans tous les pays.

Plus encore que de Bach, qui est joué et enregistré abondamment, cette année devrait être celle de Haendel, dont l'œuvre colossale (quarante-trois opéras, vingt-deux oratorios, dix-neuf concertos grossos, soixante-dix-neuf cantates italiennes, cinquante partitions de musique de chambre, etc.) reste à peu près inconnue du grand public, excepté quelques sommets célèbres, *le Messie* surtout, la *Water Music*, les concertos ou *l'Harmonieux Forgeron*... Mais l'on sait aujourd'hui, grâce au disque, qu'il y a d'autres montagnes de musique à découvrir, et l'on entendra en France dans les mois à venir des œuvres telles que *le Choix d'Hercule* (à la Sorbonne), *Tamerlan* (à Lyon), *Ariodante* (Champs-Elysées), *Xerxès* (Mulhouse), *Theodora* (Monaco), *Hercule* (Châtelet), etc.

Notre pays a un retard notable en ce domaine et nous avons souvent considéré avec quelque commisération cette Angleterre qui avait dû naturaliser un musicien saxon pour se doter d'un grand compositeur au 18e siècle... Même *le Messie* n'a été donné en première audition à Paris qu'en 1873, soit cent trente et un ans après sa création. Et l'on a vécu trop longtemps sur le petit livre prophétique de Romain Rolland (1910) jusqu'à ce qu'il soit relayé par la somme de Jean-François Labie (1), ouvrage chaleureux, amoureux, intuitif, d'une profonde richesse, qui sera la bible de ce centenaire.

Une légende dorée a entouré l'enfance de Haendel, mais il n'en reste pas moins qu'il fut extraordinairement précoce. Dès l'âge de sept ans, il travaille avec un maître, Friedrich Zachow, qui lui apprend l'orgue, le clavecin, l'harmonie, la composition ; à treize ans, il joue à la cour de Brandebourg ; à dix-neuf ans, il écrit une *Passion selon saint Jean* et son premier opéra, *Almira*, remporte à Hambourg un succès éclatant ; à vingt et un ans, il part pour l'Italie, triomphe à Rome, Florence, Naples et Venise, rentre en Allemagne en 1710 et gagne l'Angleterre où il demeurera jusqu'à sa mort, le 14 avril 1759 (près de neuf ans après Bach).

A Londres, il fit une fantastique carrière, accumulant les opéras italiens (de 1720 à 1741), menant une existence harassante de directeur de théâtre, avec une faillite retentissante, manquant en 1737 d'y perdre la vie et la raison, ressuscitant pour créer en langue anglaise, pendant vingt-six ans, d'admirables oratorios, et finissant aveugle (comme Bach), chargé d'une gloire qui lui valut d'être enterré à l'abbaye de Westminster.

Bien plus que Bach, Haendel aura été un musicien européen et représentatif de son époque, par ses voyages et par une prodigieuse faculté d'assimilation.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 10.)

(1) Ed. Robert Laffont, collection « Diapason », 1980, 862 pages.

Radios « libres » vers l'Est

Accusées de tous les crimes par la presse et les officiels des régimes communistes, largement ignorées par le public occidental, qui est souvent tenté d'y voir de déplaisantes survivances de la guerre froide, les radios qui diffusent vers les pays de l'Est et l'URSS, dans les langues de ces pays, restent un élément fondamental de la vie quotidienne des habitants du monde communiste.

Des millions de gens sont chaque soir à leur écoute, dans l'espoir d'apprendre ce que leur propre presse leur cache, de savoir aussi ce que pense l'Occident, et en particulier s'il pense à eux...

Ce lien avec l'Ouest, l'URSS et ses alliés ne ménagent pas leurs efforts pour le rompre : le brouillage, estime-t-on généralement, coûte plus cher que la réalisation et la diffusion des émissions elles-mêmes... Sans compter que Radio-Moscou envahit les ondes courtes avec plus de deux mille heures de programmes par semaine.

Les diverses stations occidentales ont chacune leur style, et des objectifs différents. Difficile de comparer la puissante Voix de l'Amérique, censée, par ses statuts, se mettre au service de la politique de Washington, avec une BBC très à cheval sur l'indépendance, ou avec une radio française « renaissante », aux ressources et aux traditions beaucoup plus limitées. Et que dire de la plus importante de ces radios, celle de Munich, étrange créature, mi-américaine et mi-locale, située au cœur de l'Europe et de ses divisions.

Toute ces stations, tout en se livrant à une âpre concurrence, pour le plus grand profit de leurs auditeurs, participent néanmoins d'un même monde, celui qui croit aux vertus d'une information « libre ».

(Lire page 4 et 5 le reportage à Munich et à Londres de JAN KRAUZE.)


Ph. René Jacques

Étranger

URSS

La maladie de M. Tchernenko est désormais officielle

De notre correspondant

Moscou. – M. Tchernenko n'a pas été en mesure de prendre la parole, le vendredi 22 février, dans la grande salle du Kremlin, où *étaient réunis les plus méritants des* « électeurs » de sa circonscription. Le chef de l'Etat soviétique est, en effet, « candidat » d'un arrondissement de Moscou à la députation au Soviet suprême de la Fédération de Russie lors du scrutin du dimanche 24 février. Il se devait, selon la tradition, de tenir un « meeting électoral ».

Le chef de l'Etat soviétique ne pouvant assister à cette assemblée, c'est M. Viktor Grichine, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, qui officiait à sa place. Il a expliqué à l'auditoire que le secrétaire général n'était pas venu « *sur la recommandation de ses médecins* ».

Il est sans précédent qu'on s'inquiète ainsi publiquement de la santé du numéro un. La maladie de *M. Tchernenko doit être grave ou* son prestige en baisse, les deux explications n'étant d'ailleurs pas incompatibles entre elles, pour qu'on ait recours à une telle procédure. Personne n'avait osé du haut d'une tribune et devant les caméras donner une indication quelconque sur le sort de Youri Andropov pendant les six mois qui ont précédé sa mort, bien que ce dernier ait été alors lui aussi « hors d'état » d'apparaître en public.

La diffusion partielle par la télévision de ce « meeting électoral » est instructive. Le téléspectateur soviétique a appris vendredi soir, de la bouche de M. Grichine – qui en acquiert indirectement un prestige de « porte-parole » – que M. Tchernenko ne pouvait être présent.

Le « discours électoral » du numéro un n'a pas été lu toutefois par M. Grichine lui-même. C'est un présentateur habituel du journal *télévisé qui en été chargé.* Ce texte ne comporte d'ailleurs aucune innovation ni en politique intérieure ni à propos des prochaines négociations américano-soviétiques de Genève.

Tout au plus, le discours censé avoir été rédigé par M. Tchernenko comporte-t-il une proposition symbolique à l'égard de Washington. « *Nous croyons qu'à l'occasion du quarantième anniversaire de la fin de la plus terrible et de la plus destructrice des guerres, les dirigeants du Kremlin et des Etats-Unis pourraient réaffirmer conjointement, dans une forme qui conviendrait aux deux pays, l'essence et l'esprit des grands engagements souscrits par eux à la fin de la guerre et dans les accords des années 70* », peut-on lire dans ce texte. Il s'agit apparemment d'une référence aux accords de Yalta et de Potsdam (*1945*) ainsi *qu'à l'acte final de la conférence* d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (1975). Il est peu probable cependant que l'administration Reagan, qui ne nourrit aucune nostalgie particulière envers ces accords et qui a plutôt tendance à les dénoncer soit comme des « *bradages* » (Yalta) soit comme des « *capitulations morales* » (Helsinki) réponde positivement à cette démarche.

Le premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, flanqué à sa droite de M. Gorbatchev, le numéro deux du parti, et à sa gauche de M. Gromyko, a donc eu le privilège de présider cette réunion très inhabituelle. A soixante-dix ans, M. Grichine, qui est russe, membre du bureau *politique depuis 1971 et* a toujours soutenu le numéro un en place, quel qu'il soit, pourrait avoir le « profil » d'un secrétaire général de « transition » si la vieille garde *répugnait à céder le pouvoir à un* « jeune homme » de cinquante-trois ans tel que M. Gorbatchev. Accessoirement, M. Grichine, qui semble jouir d'une santé parfaite, « présente » bien avec son allure solide, ses complets bleu marine et sa crinière blanche soignée.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[*Le rôle prééminent dévolu à M. Grichine au cours de cette « réunion électorale » pourrait aussi très bien s'expliquer par de simples raisons protocolaires, puisque M. Grichine est responsable de la région de Moscou, et que M. Tchernenko est « candidat » dans une circonscription de la capitale.*]

● *Un nouveau commandant de l'armée de terre.* – Le général Evgueni Ivanovski semble avoir été désigné comme commandant en chef de l'armée de terre soviétique et vice-ministre de la défense, en remplacement du maréchal Petrov, qui avait pris en janvier le poste de *premier vice-ministre. Son nom est* apparu en effet vendredi 22 février dans *l'Etoile rouge*, organe de l'armée, sur une liste de vice-ministres présents à une cérémonie pour la journée des forces armées. Le général Ivanovski commandait, depuis le début des années 70, les forces soviétiques en Allemagne de l'Est. Le ministère soviétique de la défense comprend trois premiers vice-ministres et onze vice-ministres. – (*AFP.*)

Les Soviétiques informés

(*Suite de la première page.*)

Le surréalisme a des limites, a-t-on peut-être enfin décidé en haut lieu.

Ira-t-on jusqu'au bout de ce début de raisonnement et désignera-t-on un successeur à M. Tchernenko de son vivant ? Ce serait une première. Comme les papes, les secrétaires généraux doivent en effet mourir en fonctions. Le seul qui ait fait exception à la règle, c'est Khrouchtchev; mais il fut destitué.

En toute hypothèse, le mieux, bien sûr, serait de désigner un successeur, d'un âge non canonique, à M. Tchernenko. Cela s'appellerait choisir, réveiller des ambitions, prendre des risques. Rien ne dit que les principaux responsables d'un système qui « tourne » depuis dix ans sans tête pensantes, soient prêts à prendre de tels risques. L'URSS parachèverait alors son aspect de plus grande société anonyme de la planète.

JACQUES AMALRIC.

Pologne

Protestations contre l'allongement de la durée du travail

Des représentants d'anciens syndicats officiels dissous en même temps que Solidarité ont signé avec M. Lech Walesa un document commun pour dénoncer un récent décret gouvernemental qui autorise les directeurs d'entreprise à porter à neuf heures la journée de travail, ou à *y introduire des* « *passes* » non payées, en fonction des besoins de la production.

Ce communiqué, rendu public le jeudi 21 février, est signé par d'anciens responsables des syndicats « de branche » (héritiers des syndicats officiels d'avant Solidarité), des syndicats autonomes et du syndicat des enseignants. Ces diverses organisations se sont déjà associées à plusieurs reprises à des protestations ou des déclarations de la direction de Solidarité. Les récentes décisions concernant *un allongement de la* durée du travail sont, au même titre que le projet de hausse des prix, à l'origine d'un appel à une grève symbolique de protestation lancé pour le 28 février par M. Walesa et la commission clandestine de Solidarité.

D'autre part, huit cents anciens internés ou prisonniers politiques ont protesté contre la récente arrestation de trois responsables connus de Solidarité, MM. Frasyniuk, Lis et Michnik, dans une lettre publiée par un bulletin clandestin daté du *19 février.*

Enfin, le primat de Pologne, Mgr Glemp, est arrivé jeudi 21 février à Londres, pour une visite de douze jours en Grande-Bretagne, où il doit rencontrer des représentants de l'importante communauté polonaise. Accueilli par le cardinal Basil Hume, mais aussi par l'ambassadeur de Pologne à Londres, Mgr Glemp a souligné devant la presse qu'il venait « *d'un pays qui traverse un phase difficile de son histoire d'après guerre* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *je tiens à dire clairement dès le début que je n'ai pas l'intention de vous accabler de nos problèmes.* » – (*AFP, AP.*)

RFA

Qui a exclu Berlin-Ouest du championnat d'Europe de football ?

(*De notre correspondant.*)

Bonn. – Qui a rayé Berlin-Ouest de la liste des villes allemandes *où se dérouleront en* 1988 les matches du prochain championnat d'Europe de football ? L'Union européenne de football (UEFA) ou la fédération allemande ? L'affaire fait en tout cas grand bruit en RFA, où le maire de Berlin-Ouest, M. Diepgen, a très officiellement *protesté et où plusieurs* personnalités politiques ont estimé que la République fédérale ferait mieux de renoncer à l'organisation du championnat plutôt que d'en exclure l'ancienne capitale divisée de l'Allemagne.

Il semble bien en fait que la fédération allemande, cédant aux pressions des pays de l'Est, ait soumis à l'UEFA deux listes de stades où ne figurait pas Berlin-Ouest, et qu'elle ait seulement proposé, dans une lettre d'accompagnement – ignorée par les instances européennes du football – d'y organiser le match d'ouverture. Le représentant ouest-allemand au sein du comité d'organisation de l'UEFA a indiqué que les trois représentants de l'Est lui avaient fait auparavant comprendre qu'ils ne voteraient pour la fédération allemande que si Berlin-Ouest ne figurait pas sur la liste.

Ce n'est pas la première fois que des difficultés surviennent à propos de l'organisation de manifestations sportives internationales à *Berlin-Ouest. En 1976*, les patineurs soviétiques avaient refusé pour cette raison de prendre part aux championnats du monde. Depuis lors les difficultés s'étaient atténuées, et plusieurs manifestations, notamment les championnats du monde de danse, y sont prévues avec participation des pays de l'Est.

H. de B.

[*Dans une interview publiée samedi 23 février par le journal* Die Welt, *le chancelier Kohl prend personnellement position dans cette affaire en affirmant que la Fédération ouest-allemande de football devait tout tenter pour que Berlin-Ouest figure parmi les villes chargées d'organiser le championnat. « Organiser un championnat d'Europe qui exclut Berlin et les Berlinois, déclare-t-il, revient à rendre un mauvais service à l'Europe. »*]

Chypre

● *Motion de censure contre M. Kyprianou.* – Le Parlement chypriote a adopté le vendredi 22 février une motion de censure contre M. Spyros Kyprianou, en un mouvement de défiance contre la façon dont le chef du gouvernement a mené les pourparlers de New-York, en janvier dernier, avec le leader de la communauté turque de l'île, M. Rauf Denktash. – (*Reuter.*)

Autriche

APRÈS LA DÉMISSION DU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION

La coalition socialistes-libéraux est de plus en plus contestée

De notre correspondante

Vienne. – M. Karl Sekanina, ministre autrichien de la construction, a démissionné le vendredi *22 février. Cette décision inattendue* fait suite à une campagne dont le ministre estimait qu'elle était destinée à « *ruiner sa carrière politique* ». M. Sekanina avait, ces derniers jours, été accusé d'avoir utilisé des fonds syndicaux à des fins personnelles, et d'avoir acheté dans des conditions irrégulières sa villa dans *un quartier résidentiel de Vienne.* Le ministre a catégoriquement démenti ces allégations. Il s'était cependant démis, au début de la semaine, de ses fonctions de président du syndicat des métallurgistes, faisant valoir des « *raisons personnelles* ». M. Sekanina reste vice-président de l'Union des syndicats, mais sa prochaine démission de ces fonctions est également probable.

M. Sekanina a longtemps passé pour un des successeurs possibles de l'actuel président de l'Union des syndicats, M. Anton Benya, âgé de soixante-quatorze ans, et personnalité-clé de la vie publique autrichienne. Nommé à la tête du ministère de la construction en 1979, M. Sekanina avait, à plusieurs reprises, fait l'objet de critiques sévères, notamment dans les milieux syndicaux, en raison du cumul de ses fonctions.

La démission du ministre de la construction intervient à un moment où le gouvernement de coalition du chancelier socialiste, M. Fred Sinowatz, est à peine remis des suites de l'émotion soulevée par le scandale politique provoqué, en Autriche et à l'étranger, par « l'affaire Reder » (1). Quelques semaines plus tôt, des incidents sanglants avaient eu lieu entre la police et des défenseurs de l'environnement qui manifestaient contre la construction d'une centrale hydro-électrique à Hainburg, sur le Danube. Ces événements ont mis à rude épreuve la coalition gouvernementale entre socialistes et libéraux, au pouvoir depuis 1983.

L'hypothèse d'une anticipation des prochaines élections parlementaires, *prévues pour 1987, gagne de* plus en plus de terrain parmi les socialistes ; de plus en plus nombreux, en effet, sont ceux qui, au sein du parti de M. Fred Sinowatz, se sentent mal à l'aise avec leur partenaire gouvernemental. Le parti libéral, plus attaché qu'ont longtemps voulu l'admettre les socialistes à l'idéologie pan-germaniste en honneur à l'époque nazie, se révèle un associé bien encombrant pour le SPOE.

WALTRAUD BARYLI.

(1) Le ministre de la défense, le libéral M. Frischenschlager, était allé accueillir à sa descente d'avion l'ancien criminel nazi Walter Reder, qui venait d'être libéré de sa prison italienne.

Portugal

Un ministre est suspendu en raison d'une infraction présumée à la législation sur les changes

De notre correspondant

Lisbonne. – Impliqué dans un scandale financier, M. Francisco Sousa Tavares, ministre de la qualité de la vie dans le gouvernement présidé par M. Mario Soares, a demandé, le vendredi 22 février, à être suspendu de ses fonctions en attendant le résultat d'une enquête.

L'affaire a été rendue publique par le quotidien *O Diario*, proche du Parti communiste, qui, dans son édition du 13 février, dénonçait les activités d'une entreprise commerciale – la DOPA – démantelée deux mois auparavant en raison de trafics de devises. Selon le journal, plusieurs personnalités publiques étaient des clients de l'entreprise dont un député, un diplomate et même un « membre du gouvernement » ; le nom de ce dernier a été rendu public par un dirigeant du... Parti social-démocrate, formation à laquelle appartient le ministre incriminé.

Pour l'hebdomadaire *Expressò*, qui a repris l'affaire, M. Tavares ne serait qu'une des cent vingt personnalités disposant, à la DOPA, d'un compte en devises. Ces comptes permettaient à leurs titulaires d'obtenir des taux d'intérêt élevés et de passer outre à la législation sur le contrôle des changes, notamment pour leurs déplacements à l'étranger, et, enfin, de tirer bénéfice de la dévaluation glissante de l'escudo.

En acceptant la suspension de son ministre, M. Soares a voulu sans doute épargner l'image publique d'un ami personnel. M. Tavares ne retournera plus en effet dans un ministère dont la dissolution était annoncée depuis quelques mois déjà.

JOSÉ REBELO.

Le sort des Turcs de Bulgarie

ANKARA RAIDIT SA POSITION

Le gouvernement d'Ankara a sensiblement raidi sa position à propos de la répression exercée contre la minorité turque de Bulgarie, et faisant savoir officiellement que les démentis apportés à ce propos par les autorités de Sofia ne lui paraissaient *pas* « *crédibles* ». Dans une note de protestation remise vendredi 22 février à l'ambassadeur de Bulgarie à Ankara (nos dernières éditions datées du 23 février), le gouvernement turc indique notamment : « *Il apparaît qu'une vaste campagne a été lancée en Bulgarie pour changer les noms des Turcs et les transformer par la contrainte en noms bulgares, que la force a été utilisée contre ceux qui résistaient et que de nombreux Turcs ont été tués ou blessés.* »

Les autorités d'Ankara, dont l'attitude d'abord très prudente semble avoir sensiblement évolué sous la pression de leur opinion publique, indiquent dans la note de protestation qu'on « *ne peut pas tolérer* » le sort fait à la minorié turque de Bulgarie (de 800 000 à un million de personnes selon les estimations), et demandent que leur démarche soit suivie d'une réponse « *rapide* ». Ankara semble a présent décidé à négocier avec Sofia un nouvel accord qui permettrait un rapatriement d'un grand nombre de Turcs de Bulgarie.

A travers le monde

Bangladesh

● NOUVEAU REPORT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. – Pour la troisième fois *depuis 1982, les élections* législatives, annoncées pour avril 1985 (*le Monde* du 17 janvier), ont été reportées. La commission pour les élections a communiqué cette décision, vendredi 22 février, à la suite de l'annonce, la veille, du refus des deux principales formations de l'opposition de participer *au scrutin. L'opposition* réclame la levée, au préalable, de la loi martiale et la constitution d'un « *gouvernement neutre* » (*le Monde* du 16 février). – (*UPI.*)

Corée du Sud

● NOUVEAU PRÉSIDENT DU PARTI AU POUVOIR. – Le *président* Chun Doo-Hwan a remanié samedi 23 février la direction de son parti politique, le Parti démocratique de la justice (DJP), à la suite des élections législatives de la semaine dernière. M. Roh Tae-Woo, cinquante-trois ans, actuel président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Séoul prévus en 1988, a été nommé par le chef de l'Etat à la présidence du DJP. Le nouveau président du Parti démocratique de *la justice* a occupé successivement les postes de ministre des sports, ministre de l'intérieur, et chef de la délégation sud-coréenne lors des négociations avec la Corée du Nord. – (*AFP.*)

● RECTIFICATIF. – Une regrettable erreur nous a fait écrire dans un titre (notre première édition du *Monde* du 23 février) que 180 députés de l'opposition avaient *été condamnés* à de légères peines de prison en Corée du Sud. Il s'agissait, comme l'indiquait le texte de l'information, non pas de députés mais d'étudiants.

Philippines

● ENLÈVEMENT D'UN ÉVÊQUE. – L'évêque de Zamboanga-del-Sur (île de Mindanao) a été enlevé, vendredi 22 février, par des hommes armés (nos dernières éditions du 23 février). Onze autres personnes, dont trois religieuses qui l'accompagnaient à bord d'un *minibus, ont également été enlevées* par des hommes armés, a-t-on appris de source militaire. Les ravisseurs, selon les mêmes sources, pourraient appartenir au Front national de libération moro, qui revendique un Etat musulman à Mindanao.

Sri-Lanka

● CINQ POLICIERS TUÉS. – Dans le nord du pays, une jeep à bord de laquelle se trouvaient *cinq policiers a sauté sur une* mine quelques heures après l'enlèvement, par des maquisards tamouls, de deux fonctionnaires, a-t-on annoncé, vendredi 22 février, de source autorisée.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 24 février. – *Sarrebruck :* congrès du Parti libéral.
Paris : visite du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir.

Lundi 25 février. – *Pakistan :* élections législatives.
Rome : visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko. Il se rend ensuite à Madrid.

Mardi 26 février. – *Madrid :* visite de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes.

Jeudi 28 février. – *Pologne :* appel de Solidarité à une grève d'un quart d'heure.
Paris : sommet franco-allemand.

Vendredi 1er mars. – *Uruguay :* prise de fonction du président Sanguinetti.

SPORTS

Mardi 26 février. – *Basket-ball :* coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, Villeurbanne-Kaunas, à Lyon.

Vendredi 1er mars. – *Football :* 27e journée du championnat de France de première division.

Samedi 2 mars. – *Athlétisme :* championnats d'Europe en salle à Athènes (jusqu'au 3) ;
Rugby : tournoi des Cinq Nations, Irlande-France, à Dublin, Ecosse-Galles, à Edimbourg ;
Ski alpin : coupe du monde à Furano (Japon).

Dimanche 3 mars. – *Jeu à treize :* test Grande-Bretagne-France ;
Ski nordique : Vasalopett à Mora (Suède).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A DIX ANS, L'ENLÈVEMENT DE PETER LORENZ

Le jour où Bonn a cédé aux terroristes

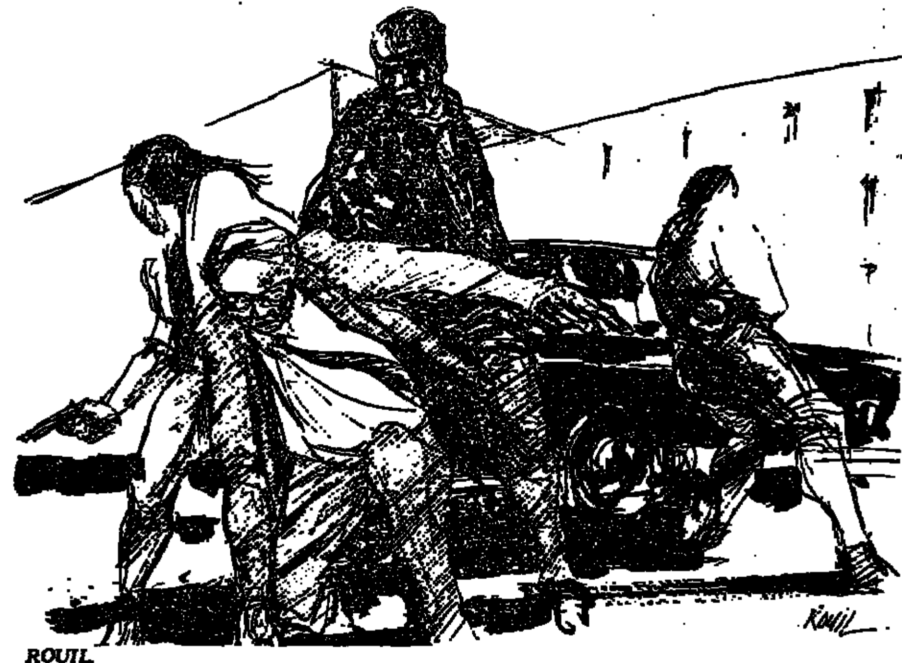
27 février 1975, 9 heures du matin. Peter Lorenz, le chef de file du Parti chrétien-démocrate à Berlin-Ouest, monte dans la voiture de service qui doit le conduire à son bureau. La campagne électorale qui s'achève a été plutôt terne, mais les sociaux-démocrates n'ont pas le vent en poupe, et Peter Lorenz peut nourrir quelque espoir d'accéder à la mairie de Berlin. Il a fait campagne sur le thème – toujours populaire – de l'insécurité, ce qui lui a d'ailleurs valu les sarcasmes d'Helmut Schmidt : *« M. Lorenz doit vraiment trembler de peur la nuit dans son appartement à chaque fois qu'il entend des bruits insolites »*, a lancé le chancelier en public.

Tandis que la voiture de la CDU roule vers le centre-ville, une camionnette vient se placer à sa hauteur et l'oblige à s'arrêter. Deux hommes et une femme surgissent, expulsent le chauffeur, prennent place et démarrent. Le président de la CDU berlinoise a été enlevé. Branle-bas de combat à Bonn et Berlin-Ouest. Un dispositif policier aussi impressionnant qu'en 1972, au plus fort des poursuites contre le groupe Baader-Meinhof, est immédiatement mis en place. Des états-majors de crise sont constitués. Le chancelier prend la direction des opérations, en collaboration avec les principaux responsables de l'opposition.

Mais cet élan d'unité nationale masque, en fait, le désarroi d'un Etat harcelé depuis cinq ans par le phénomène terroriste, auquel il n'a pas encore su trouver de réponse appropriée. Le vendredi à minuit, quinze heures après l'enlèvement, la police lance sur les ondes un appel aux ravisseurs qui constitue une véritable offre de négociation. Il est clair dès lors que l'Etat a choisi de sauver la vie de Peter Lorenz à tout prix. Il va céder sur tout.

Les exigences des ravisseurs parviennent le lendemain matin au bureau de l'agence de presse DPA. Elles ne sont pas modestes. Les auteurs de l'enlèvement, qui se réclament du Mouvement du 2 juin, demandent la libération de six de leurs camarades emprisonnés pour diverses actions terroristes, dont Horst Mahler, ancien avocat, cofondateur de la Rote Armee Fraktion. Tout est prévu dans le détail : les prisonniers devront être transférés à Berlin-Ouest dans les quarante-huit heures. Un Boeing-707 sera mis à leur disposition. Le pasteur Heinrich Albertz, dirigeant social-démocrate et ancien maire de Berlin-Ouest, les accompagnera jusqu'à une destination non précisée.

Le Mouvement du 2 juin n'en est pas à son coup d'essai. Il a revendiqué plusieurs attentats, dont l'assassinat en novembre 1974 de Gunter von Drenkmann, le président de la cour d'appel de Berlin-Ouest, pour venger Holger Meins, un dirigeant de la RAF, mort deux jours plus tôt dans la prison de Hambourg après deux mois de grève de la faim. Mais c'est l'affaire Lorenz qui sera le coup de maître de l'organisation.


ROUIL.

Le lundi 3 mars, quatre minutes avant l'expiration de l'ultimatum, un Boeing-707 décolle de Francfort. Le survol de la RDA étant interdit aux avions de la Lufthansa – sauf autorisation des Soviétiques, que la République fédérale, malgré tout, répugnait à demander, – c'est là et non à Berlin, qu'ont été rassemblés les prisonniers. Ils sont cinq et non six : Horst Mahler, déjà engagé sur la voie d'un repentir qui lui vaudra sa libération anticipée en 1980, a décliné l'invitation. Heinrich Albertz est du voyage.

La Syrie, puis la Libye refusent l'atterrissage ; l'avion se posera finalement dans l'après-midi à Aden. Peter Lorenz ne sera libéré que le lendemain, quand le pasteur Albertz, de retour à Berlin, aura, selon le vœu des ravisseurs, prononcé à la télévision la phrase convenue : *« Nous saluons tous les camarades en Allemagne, ceux qui sont sortis de prison et ceux qui y sont encore. Nous emploierons toute notre énergie afin qu'arrive bientôt, pour eux aussi, un jour aussi magnifique que celui-ci. »*

Le rôle des médias

Le pire est évité, mais le terrorisme ouest-allemand vient de remporter une de ses principales victoires. Non seulement il a sorti de prison cinq de ses adeptes et échappé à la mobilisation policière, mais – et c'est l'essentiel – il a réussi pendant cinq jours et cinq nuits à tenir en haleine l'Allemagne entière, rivée à ses écrans de télévision pour suivre, minute par minute, ce dialogue infernal entre les dirigeants politiques, la police d'un côté, et de l'autre un partenaire sans visage qui prenait rang soudain d'interlocuteur de l'Etat.

Tous les médias, pendant cent trente-cinq heures, ont vécu à l'heure terroriste. Les écrans de télévision se rallumaient en pleine nuit pour diffuser un message des ravisseurs, les journaux publiaient les revendications du Mouvement du 2 juin, les prisonniers, à leur libération, s'exprimaient en direct sur toutes les chaînes.

L'enlèvement de Peter Lorenz servira certes de leçon, et plus jamais l'État ouest-allemand ne négociera de la sorte. Deux mois plus tard, lorsqu'un commando menace de faire sauter l'ambassade ouest-allemande à Stockholm s'il n'obtient pas la libération de vingt-six détenus de la RAF, la police reçoit l'ordre de donner l'assaut, et l'opération se solde par trois morts.

Deux ans après, les autorités ouest-allemandes résisteront aux ravisseurs du chef du patronat, Hans Martin Schleyer, puis aux pirates de l'air de Mogadiscio, lors de la dernière et sinistre grande épopée du terrorisme ouest-allemand, qui s'achève, le 18 octobre 1977, par la mort, dans leur cellule de Stammheim, de trois de ses « chefs historiques », Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe.

L'État ne cédera plus, mais il reste vulnérable, et il faudra attendre la fin des années 70 pour que le terrorisme ouest-allemand, largement démantelé, soit privé à la fois des moyens stratégiques et des moyens « dramaturgiques » qui font son succès dans l'affaire Lorenz. Cette sorte de théâtre obscène ne fonctionne plus, et c'est ce qui distingue les protagonistes des années de plomb de leurs émules, qui, ces derniers mois, ont repris du service en République fédérale.

Mais en cet hiver 1975, le climat est encore trouble outre-Rhin. C'est l'époque où une émission de télévision appelle chaque semaine les bons citoyens à la délation en leur demandant d'aider la police à démasquer l'auteur de tel ou tel délit de droit commun. C'est l'époque où la droite ne réagit aux harcèlements d'une extrême gauche violente qu'en demandant le rétablissement de la peine de mort et le renforcement de l'ordre moral ; celle où le gouvernement social-démocrate prête le flanc par des mesures comme la réactivation de la loi sur les interdictions professionnelles, par un raidissement policier mal maîtrisé et mal ciblé, ou par un exceptionnel raffinement dans la conception des quartiers de haute sécurité, où sont détenus les terroristes.

Une nouvelle gauche

Le 2 juin 1967, date à laquelle renvoient les ravisseurs de Peter Lorenz, reste une date symbolique. Ce jour-là, alors que deux mille étudiants manifestaient à proximité de l'Opéra de Berlin contre la présence du chah d'Iran, la police avait chargé et abattu à bout portant un jeune manifestant, Bruno Ohnesorg. Une nouvelle gauche devait alors, plusieurs mois avant le mai 1968 français, prendre son essor dans les milieux étudiants : l'opposition extra-parlementaire (APO), qui découvre en même temps le marxisme et le guévarisme, ne se reconnaît plus dans la démocratie ouest-allemande, ni dans une société qu'elle considère comme le pur produit d'une Amérique, qui, ailleurs, fait la guerre au Vietcong.

Dans le mouvement anti-autoritariste qui anime la jeunesse allemande de l'époque, Berlin-Ouest est aux avant-postes. La « commune » de Fritz Teufel n'a pour but, à l'origine, que de faire de la ville le décor d'une espèce de happening permanent et pour armes que l'impertinence et la dérision.

Mais au fil des mois, tandis que le gauchisme se perd dans d'infinies et stériles élucubrations sur l'idée de révolution, quelques-uns de ces « communards » et d'autres, las d'attendre l'histoire, sauteront le pas ; ils choisiront l'action immédiate, la confrontation pour l'exemple avec l'Etat, la clandestinité.

En 1975, ce qu'il reste du mouvement étudiant ne les a pas encore clairement reniés. Certains exploits des terroristes continuent de fasciner, comme la cavale de Baader arraché en hélicoptère de la prison de Berlin, en 1970, par un commando comprenant notamment Gudrun Ensslin et Ulricke Meinhof.

En novembre 1974, le leader étudiant Rudi Dutschke (le Rouge), devant la tombe d'Holger Meins, accuse l'Etat d'être responsable de la mort de ce dernier. L'avocat Klaus Croissant est inculpé pour avoir fait de même.

Il faudra la mort des chefs fondateurs, en 1977, et les nombreuses arrestations qui ont suivi dans les milieux terroristes pour que tout rentre dans l'ordre : pour que l'Allemagne, se sentant libérée de ce cauchemar aux relents de romantisme noir, abandonne un peu de sa paranoïa ; pour que l'Etat se préoccupe de la défense des libertés individuelles en même temps que de la lutte antiterroriste, pour que le mythe de la guérilla urbaine perde tout attrait et que l'extrême gauche se détourne définitivement du modèle militariste de la Fraction armée rouge, puis se mêle aux mouvements pacifiques qui vont naître en Allemagne, au début des années.

Le noyau terroriste qui subsiste en République fédérale n'a plus les moyens logistiques dont il disposait il y a dix ans. La pratique de l'enlèvement lui est devenue pratiquement impossible, et il a renoncé – faute de moyens – à ce qui a été sa seule revendication dans les années 70 : *« Libérez nos camarades emprisonnés. »* Inge Viett, la seule protagoniste de l'enlèvement de Peter Lorenz encore en liberté (après s'être évadée), a aujourd'hui quarante ans. On la soupçonne d'être mêlée aux récents attentats qui ont eu lieu en RFA et en France.

Mais le sang-froid avec lequel la presse, l'opinion, la police et l'Etat ouest-allemands ont fait face à cette nouvelle vague de violence a montré à quel point les « héros » et leur « cause » ont décidément vieilli.

CLAIRE TREAN.

IL Y A VINGT ANS, L'ASSASSINAT DE MALCOLM X

Le « musulman noir » de l'Amérique

Le 21 février 1965, par un bel après-midi ensoleillé, quelques passants s'engouffrent dans l'Audubon Ballroom, salle de danse de Harlem, où se tient en ce dimanche une réunion de l'Organisation de l'unité afro-américaine (OAAU). Si ce parti, récent, est encore peu connu du grand public, son fondateur est un des hommes les plus écoutés de la communauté noire des Etats-Unis : Malcolm X. L'ancien porte-parole des musulmans noirs s'avance vers le micro, grand, des lunettes, une fine barbe, un visage mille fois aperçu dans la presse ces dernières années. Il va commencer son intervention quand un brouhaha s'élève au fond de la salle. A peine tente-t-il de ramener le calme par quelques mots : *« Frères restez calmes, ne vous excitez pas... »*, que trois hommes bondissent de leur siège et ouvrent le feu. Malcolm X. s'écroule mortellement atteint. Il a trente-neuf ans.

Cette fin tragique, il l'avait prophétisée plusieurs fois. La violence l'a accompagné toute sa vie, et même précédé dans l'existence quand sa mère, enceinte, reçut la visite du Ku Klux Klan dans sa pauvre maison du Nebraska. Les racistes n'acceptaient pas que son mari, le révérend baptiste Earl Little, la *« fierté d'être Noir »* et le *« retour en Afrique »*. Après avoir cassé les vitres de la demeure, ils invitèrent la famille à quitter la région.

Quelques jours plus tard naissait un garçon prénommé Michael. Il n'avait que quatre ans lorsque deux Blancs incendièrent, en pleine nuit, le domicile familial situé dans le Michigan. Les pompiers et la police se contentèrent de regarder le sinistre. A cette époque, certaines villes étaient encore interdites aux Noirs la nuit. Tous les moyens étaient bons pour mettre à la raison les fortes têtes comme le révérend Little. Il devait être découvert le crâne fracassé par un tramway, *« accident »* selon la police, *« assassinat »* pour la famille, qui va se disperser, mais faute de témoin l'affaire est classée. Voici Malcolm à Harlem. Dans les rues du ghetto, ce gamin dégingandé venu tout droit de sa campagne, surnommé « Big Red » à cause de sa taille et de ses cheveux roux a tôt fait de connaître les combines. En 1946, il est condamné à dix ans de prison.

Son univers bascule en 1948 quand un de ses frères lui envoie des lettres passionnées où il est question de *« la religion naturelle du Noir »*.

Un mystérieux colporteur

La Nation de l'islam, à laquelle vient d'adhérer son frère, est un petit mouvement fondé à Detroit par un mystérieux colporteur assurant *« venir de La Mecque »*, W. D. Fard. Nul ne connaît l'origine de ce personnage entouré de légende. Mais ses discours passionnés, ses explications sur l'histoire de l'Afrique et de son peuple, sa dénonciation de la *« société du démon aux yeux bleux »* (le Blanc) ont trouvé un écho extraordinaire dans les quartiers noirs déshérités. Bientôt, une mosquée a été bâtie, puis des écoles ; plus tard, une université et un mouvement féminin seront créés.

Parmi les convertis, un fils de pasteur baptiste venue de Georgie pour ne trouver que misère dans le Nord : Elijah Poole. Fard, qui disparaît sans laisser de traces en 1934 et sera tenu par ses adeptes pour une manifestation d'Allah, le désigne du nom de Muhammad. Bientôt, aux yeux de la secte, Elijah Muhammad sera le *« messager d'Allah »*. A la veille de la guerre, la Nation de l'islam compte 80 000 membres.

Au fond de sa cellule, Malcom Little est saisi d'une fringale de connaissance. Pour combler son retard, il recopie tout un dictionnaire puis dévore des rayons entiers de bibliothèque. Quand il est libéré, en 1952, c'est réellement un autre homme. Il rencontre alors Muhammad, avec lequel il a souvent correspondu depuis sa conversion. Il met tout son enthousiasme et sa fougue à prêcher ses nouvelles convictions et bientôt obtient son « X ». *« Le X du musulman représente son véritable nom africain, celui qu'il ne peut connaître. Le X remplace le nom de Little qu'avait imposé à mes ancêtres quelque diable blanc aux yeux bleus nommé Little. Désormais, je serai connu dans la nation de l'islam sous le nom de Malcolm X »* (1).

Les préceptes religieux des Black Muslims partaient du postulat suivant : quand la Lune et la Terre se séparèrent voici 66 trillions d'années, le premier homme et la première femme étaient noirs et musulmans. Ils fondèrent La Mecque. Dans ces temps heureux, un mauvais sujet, mais grand savant, Yakoub, entreprit par malveillance de créer la race blanche, diabolique parce qu'éloignée de la pureté noire originelle et des vraies croyances musulmanes. Cette race maléfique devait dominer le monde pendant six mille ans. Au terme de cette période, un dieu de grandeur issu de la race noire devait apparaître, détruire le monde de Yakoub et remettre le peuple noir à sa place légitime pour qu'il puisse diriger le monde. Ce dieu, selon les musulmans noirs, était apparu sous les traits de W. D. Fard.

La reconquête de la dignité et d'une identité s'accompagnait, au niveau de la vie quotidienne, d'une série de contraintes. Les préceptes de la secte étaient stricts : ne pas boire d'alcool, ni fumer, ni manger de porc, mener une vie ascétique et prier plusieurs fois par jour. Leur volonté d'arracher les masses noires à la déchéance amenaient les Black Muslims à s'occuper de la désintoxication des drogués mieux que ne le faisaient les services sociaux.

La rupture

Vers la fin des années 50, commence à se développer dans les Etats du Sud un mouvement pour obtenir les droits civiques et l'égalité pour les Noirs. Il est dirigé par un jeune pasteur, Martin Luther King. Du boycottage des bus à Montgomery en Alabama aux efforts pour faire inscrire des étudiants de couleur dans certaines universités, l'agitation mobilisa d'abord les classes moyennes noires et les libéraux blancs du Nord. Les Black Muslims ne furent jamais partie prenante de cette lutte pour l'intégration qu'ils rejetaient et méprisaient, mais, après avoir été à la pointe de la contestation de la société américaine, ils se trouvaient dépassés par les militants des droits civiques.

Cette question crée une divergence entre Malcolm X et Elijah Muhammad son maître à penser. En effet, le disciple craint que le mouvement ne soit isolé par son intolérance. Quand, en 1963, éclate un scandale : le saint homme se voit accusé, par deux de ses secrétaires, d'être le père de leurs enfants. Pour Malcolm, c'est le choc, le doute, la cassure... Mal vu du « messager d'Allah » au sein du mouvement, il en est bientôt exclu.

Il prend du champ, fait un pèlerinage à La Mecque et se rend ensuite au Liban, à Jérusalem, au Nigéria et au Ghana, où il rencontre le président N'Krumah, alors un des chefs de file de l'anticolonialisme sur le continent. Malcom X élargit ses horizons et il lui semble indispensable de rassembler les Afro-Américains sous la bannière du panafricanisme.

Quand, le 21 mai 1964, il repose le pied sur l'aéroport de New-York, il se sent un autre homme : *« Il m'est arrivé de condamner en bloc les Blancs*, dit-il, *je ne le ferai plus. l'homme blanc n'est pas congénitalement mauvais, c'est la société américaine raciste qui le pousse à commettre des crimes diaboliques. »* Pour lui, désormais, les Noirs américains doivent, comme ceux d'Angola et d'Afrique du Sud, *« porter plainte contre leur gouvernement aux Nations unies »* parce qu'*« il nie leurs droits d'êtres humains »*.

Au début de 1965, il se rend à Paris pour un congrès d'étudiants africains, mais il est expulsé. Dans la nuit du 13 au 14 février, il échappe avec sa famille à l'incendie criminel de sa maison. Il accuse alors les Black Muslims. Avant la réunion qui lui sera fatale, il confie à un ami qu'il se sait la cible d'une *« conspiration »*. Vingt mille personnes défileront devant sa dépouille mortelle. Qui l'a tué et pourquoi ? Aussitôt après la fusillade, on arrête Thomas Hagan, vingt-deux ans. Quelques jours plus tard, deux anciens Black Muslims sont appréhendés. Le procès, un an plus tard, est confus. Hagan, le jour du verdict, reconnaît sa culpabilité et innocente ses coïnculpés, le tribunal refuse de le croire et les trois hommes sont condamnés à la prison à vie.

DOMINIQUE FOULON.

(1) L'autobiographie de Malcolm X a été publiée chez Grasset en 1966.

radios « libres » vers l'Est

Le splendide détachement de la BBC

De notre envoyé spécial

Londres. — « *Tu mowi Londyn* » : « *Ici Londres.* » Les émissions en polonais de la BBC sont diffusées chaque jour, depuis le 7 septembre 1939, pratiquement sans interruption. A l'époque, elles se mêlaient au fracas des bombes allemandes. Aujourd'hui, elles s'efforcent de percer le brouillage réalisé à partir d'émetteurs situés en Union soviétique — un brouillage qui, pour les émissions en polonais, a repris, après dix-neuf années de pause, au moment de l'instauration de l'état de guerre à Varsovie. (Les émissions en russe, elles, ont recommencé à subir le brouillage dès août 1980.)

Dans un des nombreux studios de Bush House, l'immense bâtisse ronde de la BBC, quatre Polonais de Londres s'adressent à leurs compatriotes. Derrière la vitre du studio, aux côtés du jeune technicien anglais qui ne comprend pas un mot, mais, en bon professionnel, sait que l'émission tourne rond, il est bien difficile, à regarder ces trois hommes d'âge mûr et cette jeune femme, émigrés de plus ou moins longue date, de ne pas sentir ce que cette scène peut avoir d'émouvant.

C'est pourtant un simple bulletin d'informations parmi des milliers d'autres. Ce jour-là, l'actualité est plutôt creuse, et les auditeurs devront attendre dix-huit minutes le premier commentaire consacré à la Pologne. Auparavant, selon le rite immuable de la BBC, ils auront entendu neuf minutes d'informations mondiales, les mêmes, à d'infimes détails près, et dans le même ordre, que tous les autres auditeurs des « services extérieurs » de la BBC, que ce soit le « world service » en anglais, ou sa traduction dans l'une des trente-six autres langues de diffusion. Les responsables des diverses rédactions élaborent eux-mêmes la « suite » de leur programme — pour une bonne part en puisant dans un « fonds commun » mis à leur disposition, — mais le bulletin est sacré et présumé universel.

Il est composé dans le grand « newsroom » central, suivant des règles strictes (chaque information doit avoir deux « sources » reconnues, *sauf si elle vient d'un correspondant de la BBC*).

L'atmosphère se réchauffe

Cette conception rigide a de tout temps été critiquée par ceux qui souhaiteraient que le bulletin soit, au moins partiellement, adapté aux centres d'intérêt de l'auditeur, selon qu'il est roumain, tchécoslovaque, chinois ou... français.

Mais la BBC résiste comme un roc à toutes ces suggestions, avec quelques très solides arguments. Il s'agit pour elle de répercuter l'actualité mondiale, de manière aussi neutre que possible — mais telle qu'elle est vue de Londres, — sans prétendre se substituer à une radio locale (comme le fait Radio-Free-Europe).

D'abord, explique-t-on à Bush House, parce que la BBC n'aurait pas les moyens de le faire — il est bien difficile d'obtenir des informations fiables sur la situation intérieure de bien des pays, — et aussi parce que les auditeurs de ces pays respectifs risqueraient de se faire de douces illusions sur l'importance qu'on attache en Occident à leur propre sort.

Certains objecteront tout de même que l'auditeur d'Europe de l'Est risque de perdre patience si, au terme de longs efforts pour rechercher une longueur d'ondes plus audible que les autres, il doit se contenter d'un compte rendu sereinement balancé sur une crise ministérielle au Japon, alors qu'il grelotte dans son appartement de Bucarest et préférerait peut-être entendre quelques commentaires impertinents sur la mégalomanie du président Ceausescu. Le courrier reçu, et les recherches faites sur l'audience, prouvent d'ailleurs que la plupart des auditeurs, tout particulièrement en Tchécoslovaquie et en Pologne, aimeraient qu'on leur parle davantage d'eux-mêmes.

Mais d'autres, au contraire, savent gré à la BBC de rester elle-même, fidèle à sa tradition de « détachement », horripilant ou admirable, selon les goûts.

En fait, dans la partie du programme qui suit habituellement le bulletin, l'atmosphère se réchauffe sensiblement. A tendre bien l'oreille, on s'aperçoit vite que les rédacteurs de la section polonaise — ou russe — sont tout sauf indifférents à ce qui se passe dans leur pays d'origine.

Le commentaire lu ce soir-là sur l'affaire Popieluszko, sans être en rien agressif, n'était guère complaisant pour le général Jaruzelski — mais il n'engageait pas, *ponctuellement*, la BBC. Chaque section de langue a, en effet, ses commentateurs spécialisés, qui s'expriment en leur nom propre, la BBC, par principe, « n'ayant pas d'opinion ».

La distinction, on s'en doute, risque d'être bien subtile pour des auditeurs habitués depuis des lustres à voir dans tous ceux qui s'expriment à l'antenne des représentants du pouvoir en place. Et les propagandistes de l'autre bloc ont beau jeu de dénoncer l'hypocrisie d'émissions d'autant plus perverses que « *leurs distorsions sont invisibles à l'œil nu* », selon la jolie expression de deux auteurs soviétiques.

La neutralité totale est évidemment impossible. Même si certains responsables des sections de langue affirment, prudents, qu'ils cherchent avant tout à se conduire en bons « professionnels » de l'information, on sent bien que derrière ce modeste *propos se cache une haute ambition* : donner aux peuples de l'Est l'exemple de ce que peut faire un système démocratique où l'information est libre.

« *En tant que représentants d'une société démocratique et pluraliste, nous estimons de notre rôle de présenter des idées et de stimuler la pensée* », expliquait récemment le directeur des services européens, Peter Fraenkel. Il ne s'agit pas d'asséner une vérité, mais de traiter l'auditeur en adulte capable de se faire sa propre opinion.

Dans la pratique, il arrive parfois que ces sains principes se traduisent par une information plutôt timorée. A côté de remarquables succès, la BBC, par exemple, a particulièrement manqué de flair au moment de la mort d'Andropov, et ses scrupuleuses précautions de style (du genre « *la nomination de Tchernenko à la tête de la commission des funérailles pourrait être ou pourrait ne pas être un indice pour la succession* ») ne l'a pas empêché de commettre, sur le même sujet, d'assez grossières inexactitudes. Par ailleurs, fidèle reflet d'une vision occidentale des choses, la BBC semble parfois reprendre à son compte, à propos de certains personnages du Kremlin, des *qualificatifs* (*technocrate, libéral...*) qui font plutôt sourire dans l'autre partie de l'Europe.

Pourtant, et là aussi parce qu'elle se veut à l'image du monde occidental, la BBC a sensiblement évolué, depuis la fin de la détente, dans le sens d'une attitude plus critique, *plus ferme*, à l'égard des pays communistes. Et elle a renoncé à certaines timidités du passé (jusqu'au milieu des années 70, il n'était pas question de rendre compte à l'antenne d'œuvres d'auteurs dissidents avant qu'ils n'aient été publiés à Londres).

On n'en est plus là, et les diverses rédactions sont également autorisées à faire état de documents ou de déclarations qui leur viennent directement d'Europe de l'Est, sous leur responsabilité. Les émissions religieuses vers l'URSS ont été développées, mais la BBC a cependant refusé de tenir compte des nombreuses autres suggestions ou critiques émises par Alexandre Soljenitsyne. Le *Morning Star*, organe du microscopique PC britannique, est toujours scrupuleusement cité dans les revues de presse...

Des lettres « clin d'œil »

En dépit de son prestige, amplement mérité, la BBC se place, en termes d'audience, assez loin derrière ses principales concurrentes en Europe de l'Est.

Il n'est guère facile, en effet, de lutter contre les émetteurs bien plus puissants de VOA, ou d'établir des comparaisons avec les stations de Munich, qui diffusent un nombre d'heures d'émission beaucoup plus élevé. Les résultats obtenus en URSS sont d'autant plus remarquables, puisque la BBC, qui émet exclusivement en russe, se place en seconde position derrière VOA, et avant Radio-Liberty, étant entendu que les recherches sur l'audience, élaborées à partir de sondages réalisés sur les voyageurs qui se trouvent à l'Ouest, sont forcément *aléatoires*.

En Europe de l'Est, la BBC enregistre ses meilleurs scores relatifs en Roumanie et surtout en Bulgarie, avec *des résultats plus* modestes en Hongrie et en Tchécoslovaquie. En Pologne, pays où les radios de l'Ouest sont le plus écoutées, elle est largement battue par les deux stations « américaines », mais bénéficie tout de même d'une audience estimée à 22 % de la population adulte.

Et elle a reçu de Pologne, en 1984, cinq mille cinq cents lettres, auxquelles elle répond systématiquement. Les auditeurs ont à l'évidence moins peur d'écrire à Londres qu'à Radio Free Europe. Une bonne partie de la correspondance concerne les cours d'anglais ou les programmes de distraction, mais on trouve aussi des lettres « clin d'œil », destinées à berner la censure, *dans* le style « *toute la caserne écoute régulièrement, pour s'en indigner, les flots d'injures abjectes que vous déversez sur notre système socialiste...* »

Les émissions vers l'Est, sont, au même titre que l'ensemble des « services extérieurs », financées par le Foreign Office (80 millions de livres pour 1984). Les offensives régulièrement lancées par divers responsables gouvernementaux pour imposer des « économies » ne menacent pas directement les rédactions « est-européennes ». Mais Bush House, réagissant comme une forteresse assiégée, estime que tout appauvrissement du réseau de correspondants, toute réduction des programmes, y compris dans des langues « occidentales », porte préjudice à l'ensemble de l'institution. En effet, si les services extérieurs devaient être amenés à concentrer leurs efforts sur l'Est, ce serait, explique-t-on, la fin de la spécificité de la BBC — son caractère universel.

Techniquement, la BBC est bien équipée — et profite de son remarquable service de « monitoring » (écoute des radios étrangères). On peut même, depuis Londres, regarder les émissions de la télévision de Moscou, et capter le système de télé-printing de la *Pravda*, qui pourrait être imprimée plus tôt à Londres qu'à Vladivostok. Mais, en dépit d'un programme de modernisation des émetteurs — une nécessité urgente, — il est douteux que la BBC puisse suivre la course à la puissance dans laquelle sont engagées la Voix de l'Amérique et les brouilleurs soviétiques.

La radio de Londres devra donc lutter pour maintenir ses positions, fermement accrochée à ses principes, qui font d'elle une station surtout appréciée par le public « haut de gamme » d'Europe de l'Est. Mais *pas seulement. Peter Fraenkel aime* à raconter l'histoire de cet ouvrier bulgare devenu auditeur fidèle depuis qu'il avait appris, avec stupéfaction, que la BBC faisait « même » état d'incidents aussi désagréables pour le premier ministre britannique que le fait de se faire asperger d'encre par un contestataire.

J. K.



Caricature d'un journal soviétique. Les inscriptions sur l'échine des chiens signifient : « Liberté », « Europe libre ».

Le « ton » RFI

« *On dirait une radio libre* »... « *Ils sont très Français : brillants, mais pas tout à fait sérieux* ». Certains confrères de Munich ou de Londres ne sont guère charitables dans leurs commentaires sur Radio-France internationale. A côté de ces vieux baroudeurs de l'information vers l'Est, RFI fait fatalement figure de jeunette. *Mais elle a au moins un immense mérite, celui d'exister à nouveau*, après une longue éclipse. En 1974, en vertu d'une certaine conception *de la « détente », les* émissions en langues étrangères vers les pays communistes avaient été supprimées.

Il a fallu attendre 1981, et la proclamation de l'état de guerre à Varsovie, pour que soit improvisé, sous le *coup* de l'émotion, un programme d'une demi-heure par jour en polonais — porté ultérieurement à une heure, répartie sur trois émissions quotidiennes. On y ensuite ajouté une heure d'émission en russe, et, depuis janvier dernier, une demi-heure en roumain. Le choix des langues et celui de la durée des émissions reviennent au Quai d'Orsay, qui contribue aussi, mais pour moins de 20 %, au budget global de RFI. *Pour le reste, les diverses* rédactions sont libres, à charge pour elles d'apporter une information qui se veut « critique », et *aussi de ne pas oublier de parler* de la France.

Comparé à celui de la BBC ou de Free Europe, le travail à RFI relève plutôt de l'artisanat. Mais, avec les moyens du bord et en faisant de nécessité vertu, on obtient des résultats. L'audience des émissions en russe, et plus encore des émissions en roumain, est encore difficile à apprécier. C'est trop tôt. Mais la section polonaise a opéré une percée remarquable, avec plusieurs atouts qui *expliquent* son succès auprès du public : l'absence de brouillage (sans doute parce que les brouilleurs sont trop occupés par les « grandes » radios), *ce qui autorise les journalistes à parler assez* vite, et donc à apporter, en peu de temps, beaucoup d'informations. Et puis aussi un « ton » *particulier, vif, un peu ironique*.

Les informations sont essentiellement fondées sur les dépêches d'agence, avec une très (trop ?) nette préférence à l'AFP. Mais il y a aussi un magazine quotidien et une revue de la presse française, surtout des articles *consacrés* à *la* Pologne, agrémentés parfois de clins d'œil et d'un zeste de distanciation à l'égard de certain commentateur *systématiquement complaisant*.

RFI entretient *visiblement* avec son auditoire polonais des relations de connivence. Les lettres reçues prouvent que ce style plaît, en particulier dans les milieux éduqués. Les autorités de Varsovie sont nettement moins enthousiastes, et ont tendance à voir en RFI une manifestation supplémentaire de l'attitude « hostile » du gouvernement français.

RFI, il est vrai, n'hésite pas à interviewer par téléphone tel ou tel opposant célèbre, — Jacek Kuron, par exemple ces jours derniers. Mais après tout, même la BBC fait à présent la même chose.

J. K.

VOA

La puissance... et la gloire de Reagan

La Voix de l'Amérique parle de plus en plus fort et elle est de plus en plus écoutée. Nettement en tête en URSS, VOA a aussi doublé son audience en Pologne, tout en restant à bonne distance de Radio Free Europe. En Tchécoslovaquie, toujours selon les « sondages d'écoute », elle talonnerait *désormais* de très près la station de Munich.

Ces progrès s'expliquent largement par la remarquable montée *en puissance des émetteurs* de VOA, qui est l'objet de toutes les attentions de l'administration Reagan. Et ce n'est pas fini : la « *Voix* » compte dépenser en cinq ans 1 milliard de dollars pour poursuivre la modernisation de ses émetteurs, dont certains *seront installés en Israël (le gou*vernement hébreu, après avoir longtemps craint de donner un motif supplémentaire d'irritation *à Moscou, a fini par surmonter* ses réticences). Résultat : c'est sur VOA que l'auditeur est-européen a le plus de chances de tomber en tournant le bouton de sa radio.

En revanche, de l'avis général, la qualité des programmes est loin d'être à la hauteur de celle de la réception. VOA paraît bien *souvent* « à côté de la plaque », imprécise ou en retard. C'est, contrairement à RFE, l'Europe de l'Est vue de très loin.

Dans un souci d'honnêteté, les commentaires sont précédés de la mention : « *Ceci reflète le point de vue du gouvernement américain.* » Ce qui n'est pas forcément un handicap, au contraire. Les succès de VOA sont très souvent interprétés *comme un sous-produit de la* popularité du président Reagan en Europe de l'Est...

J. K.

Étranger

Inde

M. Gandhi en France le 6 juin

De notre correspondant

New-Delhi. – Le gros de l'orage est passé. Malgré l'affaire d'espionnage dans laquelle la France, entre autres, était mêlée, l'invitation lancée par M. Mitterrand au premier ministre de l'Inde à se rendre en France a été acceptée officiellement, vendredi 22 février, à New-Delhi. M. Rajiv Gandhi sera à Paris du 6 au 10 juin, à temps pour le lancement de l'« année de l'Inde en France » (nos dernières éditions du 23 février).

Les nuages qui s'étaient amoncelés dans les relations franco-indiennes à propos de l'affaire d'espionnage sont en train de se dissiper.

Y a-t-il eu, dans un premier temps, à New-Delhi, surévaluation des dommages causés par le réseau, et surtout précipitation dans l'application de mesures punitives à l'égard de ses bénéficiaires ? M. Gandhi le reconnaît en substance : nous devons, en fait, nous en prendre d'abord à nous-mêmes. « *Nous avions laissé*, a-t-il dit, *nos portes et nos fenêtres ouvertes. Certains en ont profité. Mais c'est d'abord un problème intérieur indien.* »

Reste que le colonel Bolley demeure jusqu'ici le seul diplomate dont le rappel est directement lié à l'affaire et que l'ambassadeur de France est le seul de son rang à quitter son poste sur injonction indienne. Toutefois, les dernières heures du séjour ici de M. Serge Boidevaix se déroulent dans une atmosphère plus chaleureuse qu'on pouvait le penser. La presse locale proche du pouvoir n'a de cesse de souligner l'innocence personnelle du futur secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay dans le « *scandale du siècle* », et les diplomates français sont à nouveau les bienvenus dans les administrations indiennes. Bref, le revirement est sensible, mais il faudra attendre encore avant de juger si toutes les arrière-pensées nées du scandale ont disparu.

PATRICE CLAUDE.

● *L'affaire d'espionnage à New-Delhi.* – Cinq parmi les dix-sept personnes accusées d'être impliquées dans l'affaire d'espionnage se sont rétractées vendredi 22 février, a indiqué l'agence de presse indienne PTI. M. S. Sankaran, qui travaillait au service de presse du président indien Giani Zail Singh, aurait déclaré, devant un tribunal de New-Delhi chargé de l'affaire : « *J'ai fait des aveux sous la contrainte et sous de fortes pressions, j'ai été mentalement et physiquement torturé* ». Deux membres du secrétariat du premier ministre, un membre du secrétariat du président indien ainsi qu'un autre fonctionnaire, se sont également rétractés et ont fait des déclarations identiques à celles de M. Sankaran, ajoute PTI. – *(AFP.)*

Pakistan

Elections sous surveillance

(Suite de la première page.)

Du coup, une bonne trentaine d'officiers supérieurs, fraîchement libérés de leurs obligations, siégeront sans doute dans le prochain Parlement « civil », et il sera virtuellement impossible de vérifier l'honnêteté des opérations de vote, sans parler du comptage.

Si les choses se déroulent bien, c'est-à-dire si ses candidats sont élus, s'il n'y a pas trop de protestations et de désordres, l'administrateur en chef de la loi martiale – l'un des titres officiels du président – lèvera peut-être, après les élections, ladite loi, en vigueur depuis sept ans. Après sept ans et demi de pouvoir, le général Zia Ul Haq se sent un peu à l'étroit dans son uniforme. Il a confié récemment, dans une interview, souhaiter devenir un président civil à part entière.

Une première étape a été la tenue, le 19 décembre dernier, d'un référendum qui a fait couler des tonnes d'encre (3). A la veille du scrutin, le général-président avait déclaré à la télévision : « *Si vous êtes d'accord pour que mon gouvernement poursuive le processus d'islamisation du pays, je considérerai mon mandat prolongé de cinq ans.* »

Le Pakistan est à 95 % musulman, et à 70 % analphabète. Il y eut, d'après les autorités, 97 % de « oui » à la question posée, et 62 % des électeurs inscrits se présentèrent aux urnes. L'opposition, bâillonnée dans les mêmes conditions que celles qui prévalent aujourd'hui, cria au scandale et à l'imposture, dénonça les trucages, le bourrage des urnes et celui des cerveaux. Ce fut, selon elle, la « *mascarade numéro un* ». Un dixième à peine des électeurs auraient en réalité participé au vote. Les autres, conformément à la consigne de boycottage donnée par la plupart des partis, se seraient abstenus.

Il est impossible de vérifier ces chiffres, car la machine électorale, comme l'ensemble des structures de l'État et l'administration, est aux mains de l'armée. Le général Zia a néanmoins considéré qu'il détenait enfin son premier mandat « *civil et populaire* ». Sauf accident – toujours possible dans un pays où le seul chef de gouvernement jamais élu par le peuple, Zulfikar Ali Bhutto, fut sommairement exécuté en 1979, – le président Zia Ul Haq demeurera au pouvoir à Islamabad jusqu'en 1990.

Un « tour de passe-passe »

Il aurait pu s'en tenir là, et continuer de diriger le pays comme il le fait depuis juillet 1977, par un savant mélange de répression et de tolérance. Mais, d'une part, les élections générales – les premières de cet étrange « septennat », et les troisièmes seulement depuis la création du pays en 1947 – avaient été promises. D'autre part, le général-président souhaite non seulement se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir, mais également débarrasser, une fois pour toutes, le « *pays des purs* » du parlementarisme de type Westminster hérité de la période coloniale. « *La démocratie façon occidentale est incompatible avec l'islam* », a-t-il répété à de nombreuses reprises.

La Constitution de 1973, qui prévoit, outre des élections réellement libres, un président sans pouvoir et, comme en Inde, un premier ministre fort, doit donc être abrogée de manière à renverser les rôles. La future Assemblée nationale, qui pourra être dissoute par volonté présidentielle, aura donc pour première tâche de se couper les ailes. A tout hasard, le général Zia a d'ailleurs annoncé qu'il mettrait en place un « conseil de sécurité nationale » dont les membres, choisis par lui, devront allégeance au seul chef d'Etat.

Les fonctions exactes de cet organe sont encore délibérément entourées de flou, mais les partis d'opposition, qui connaissent bien leur homme, sont persuadés qu'il s'agira là du véritable centre de décision, une sorte de super-gouvernement dont les vingt-deux généraux qui entourent aujourd'hui le président seront les véritables maîtres. C'est entre autres pour dénoncer ce « tour de passe-passe » en gestation que la quasi-totalité des organisations politiques ont décidé de boycotter les élections.

Au niveau des appareils, seul le petit parti intégriste, le Jamait-i-Islami, qui soutient les militaires depuis 1977, a accepté de prendre part au vote. Le numéro deux de cette formation, M. Ghafoor Ahmed, s'est cependant déclaré favorable au boycottage, dans la mesure où « *le vote ne restaurera en rien les droits humanitaires de base des Pakistanais* ».

La question qui préoccupait plus immédiatement les onze partis d'opposition regroupés dans le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) était de savoir si « une semi-démocratie » valait mieux que rien du tout. Les appareils, après maintes discussions, ont finalement décidé le boycottage, mais, la pratique électorale ayant toujours reposé, au Pakistan, sur un clientélisme féodal quasi généralisé, un certain nombre d'élus de l'ancien régime, craignant de perdre leur influence sur le terrain, ont déserté le MRD et accepté de jouer le jeu du général.

Quelques-uns – frères, beaux-frères, cousins ou hommes-liges d'importantes personnalités du même mouvement – se sont, eux aussi, lancés, « *à titre personnel* », dans la course aux voix. Pour tenir le siège de leur commanditaire « au chaud », en attendant des jours meilleurs... Les gens du MRD comptent, bien entendu, sur la réelle absence de popularité du régime, et aussi sur la passivité presque traditionnelle d'une partie de l'électorat, pour annoncer, le 1er mars, un éventuel succès du boycottage.

Le général Zia, qui s'est révélé, au fil des ans, beaucoup plus rusé qu'il n'y paraissait, dispose, non seulement de médias puissants à sa botte, mais aussi du soutien tacite, et parfois explicite, d'une coalition d'intérêts qui comprend les petits commerçants, les industriels, les propriétaires terriens, les religieux, et une bonne partie des classes moyennes urbanisées. Tout cela ne fait pas une majorité électorale, certes, mais l'intéressé lui-même l'a dit si 40 % des 39 millions d'électeurs pakistanais se déplacent aux urnes, il sera satisfait.

PATRICE CLAUDE.

(3) La question posée fut la suivante : « *Soutenez-vous le processus engagé par le général Zia Ul Haq pour harmoniser les lois du Pakistan avec les préceptes de l'islam et assurer le transfert en douceur et dans l'ordre du pouvoir aux représentant élus du peuple ?* » (*Le Monde* du 19 décembre 1984.)

Brouilleurs-brouillés :

RADIO-FREE EUROPE

Le diable et ses démons

De notre envoyé spécial

Munich. – Un solide mur d'enceinte, des caméras vidéo un peu partout, une entrée étroitement surveillée, un strict contrôle des visiteurs : dès l'approche des bâtiments qui abritent les stations de Radio-Free Europe et Radio Liberty, dans un quartier pourtant bien tranquille de Munich, on sent qu'on va pénétrer sur un territoire sensible.

Ce n'est pas tout à fait aussi impressionnant qu'une ambassade d'URSS, mais presque. L'atmosphère de « qui vive » s'explique aisément. En 1981, une puissante bombe a détruit les locaux de la section tchécoslovaque, blessant huit personnes. L'an dernier, plusieurs diplomates roumains, soupçonnés de préparer un attentat contre Free Europe, ont été expulsés de RFA.

C'est également ici que les services polonais et tchécoslovaques ont infiltré des « agents », soldats envoyés en mission dans le camp retranché de l'ennemi idéologique, et qui sont rentrés ensuite à Varsovie et à Prague raconter leur héroïque aventure devant des téléspectateurs souvent sceptiques ou goguenards.

Pour les ressortissants du monde communiste, signer un contrat avec Free Europe, c'est signer avec le diable : peu après sa nomination, en 1982, le nouveau directeur de la section polonaise, M. Zdzislaw Najder, a été condamné à mort par contumace par le régime du général Jaruzelski. Tous les membres du personnel doivent s'engager à ne pas se rendre dans leur pays d'origine, où ils risqueraient une arrestation ou divers chantages. Qui n'a pas vu les caricatures de la *Pravda* consacrées à ce temple de la « *calomnie antisoviétique* », regardé dans toute l'Europe de l'Est les innombrables émissions de télévision censées « démasquer », sur fond de musique apocalyptique, la vraie nature de ces « *centres de subversion impérialiste* », aura du mal à imaginer la quantité de haine que peuvent attirer ces quelques bâtiments bas où travaillent un millier de personnes.

« Nourriture intellectuelle »

Pourquoi cet acharnement ? Sans doute parce que la station de Munich est la radio jugée la plus nocive, par le nombre de ses heures de diffusion et – tous ses concurrents en conviennent – par la masse, la vitesse et la précision des informations qu'elle apporte sur la situation intérieure des pays de l'Est (avec l'aide d'un très important service de recherches, fondé sur un dépouillement systématique de la presse des pays communistes et l'écoute de leurs radios).

Elle est, par excellence, « l'autre radio », reconnue instinctivement par les gouvernants comme l'adversaire principal, par bien des gouvernés comme le recours naturel.

Le propre de la station de Munich, c'est de se vouloir une radio « de substitution », de jouer le rôle de ce que devrait être une radio in dépendante dans chacun des pays-cible. Une tâche naturellement impossible à accomplir vraiment, même si Free Europe « fait comme si » et s'efforce de couvrir toute l'actualité du pays considéré, y compris le sport et les prévisions météorologiques. Dans la réalité, RFE/RL est une radio « hybride », expliquent ses responsables, ne serait-ce que parce que son budget est voté par le Congrès américain, et que ses statuts lui interdisent d'aller « *de manière fondamentale à l'encontre des intérêts des Etats-Unis* ».

Ce caractère hybride saute aux yeux lors de la conférence de rédaction du matin, la conférence « américaine » qui suit les réunions tenues préalablement, dans chacune des sections « nationales. »

Parmi les personnes présentes, ce jour-là, un représentant (démocrate) du Congrès, venu se faire sur place une idée de la manière dont sont utilisés les fonds. George Urban, un journaliste britannique d'origine hongroise, nommé récemment, à plus de soixante ans, directeur de RFE, évoque à grands traits les principaux sujets du jour, avec une nette tendance à éditorialiser, à tirer sa propre philosophie des événements. Il s'est fixé pour objectif « *d'aiguiser le message intellectuel* » de la station. Et, s'il ne manque pas de rappeler l'importance de récentes déclarations de Reagan sur l'Afghanistan, il s'assure aussi que les diverses rédactions ont bien l'intention de diffuser le texte d'un article de Brzezinski, l'ancien conseiller de Carter, consacré à Yalta. Un article qui présente des vues originales, et qui sera donc « *une excellente nourriture intellectuelle pour nos auditeurs* ». On se croirait presque à la BBC, avec ce souci de présenter des idées, peut-être contestables, mais intéressantes.

C'est ensuite au tour des irresponsables des huit sections nationales de prendre la parole, en commençant par le Polonais,



Dessin paru dans la *Pravda* du 9 février.
La légende, en « vers », précise :
« Chaque jour, chaque année, grossit la fumée noire de leurs fausses libertés. L'énorme crapaud répand sa puanteur dans l'éther. »

M. Najder, un universitaire, éminent spécialiste de Joseph Conrad, et qui a gardé des liens très étroits avec les milieux intellectuels de Varsovie. La Pologne, comme d'habitude, occupe la part du lion. Il s'y passe toujours quelque chose, et c'est aussi, avec vingt heures d'émissions par jour, de loin la station « est-européenne » la plus importante.

Un autre membre de la rédaction polonaise est invité à rendre compte de sa récente rencontre avec le pape, qu'il a accompagné en Amérique latine. Le journaliste rapporte une réflexion que lui a faite, en privé, Jean-Paul II (nous ne la répéterons pas...), et George Urban fait remarquer que le pape, décidément, évolue sensiblement « *vers la gauche* ».

Un à un les autres chefs de service prennent la parole, dans un anglais plus ou moins chargé des divers accents d'Europe centrale. Sans oublier les trois « nouveaux », le Lituanien, le Letton et l'Estonien, qui, pour leur plus grand bonheur, ont quitté tout récemment le monde « soviétique » de Radio-Liberty pour réintégrer, ici au moins, cette Europe dont l'annexion de 1940 les a séparés.

Tous ne sont pas dans la même situation. Les émissions en roumain et en hongrois ont, seules, un immense privilège : elles ne sont pas brouillées, vraisemblablement parce que cela coûterait trop cher à M. Ceausescu, et parce que M. Kadar s'estime en mesure de relever le défi.

De fait, la radio de Budapest est reconnue pour être, de tous les médias hongrois, le plus efficace et le plus « audacieux ». Sa « concurrente » de Munich y est sûrement pour beaucoup. Cela n'empêche pas l'audience de Free Europe d'avoir largement progressé depuis dix ans, pour atteindre presque 60 % de la population. Un beau succès pour une radio qui a longtemps traîné comme un boulet les accusations d'« irresponsabilité » formulées au moment de l'insurrection de 1956. (Depuis cette date, toutes les stations de Munich sont strictement tenues de s'abstenir de donner des conseils à leur audidoire.)

Ne pas être soumis au brouillage autorise un style beaucoup plus raffiné, plus ouvert. Et il est probable que le ton un peu lourd, répétitif, le martèlement d'informations ou de commentaires un peu trop uniformément négatifs, que l'on reproche souvent aux autres rédactions, s'explique largement par le désir d'être efficace, d'offrir en priorité à l'auditeur le fruit défendu qu'il cherche à travers la jungle des fréquences et le vacarme strident des brouilleurs.

Les diverses sections sont largement responsables de leurs propres programmes, et ne doivent en principe consulter la direction américaine que si certains commentaires risquent de nuire à la politique étrangère de Washington. Dans la grande majorité des cas, il n'y a pas de contrôle préalable. (Ainsi, le département d'Etat a récemment présenté « des excuses » au gouvernement de Varsovie à la suite de la diffusion à l'antenne d'un texte paru dans une publication humoristique clandestine polonaise et qui risquait un rapprochement un peu scabreux entre le style oratoire du général Jaruzelski et celui de Hitler.)

Seul le bulletin d'informations, long d'une dizaine de minutes, est à peu près commun à toutes les rédactions. Il est élaboré, selon des méthodes très comparables à celles de la BBC par un desk de journalistes pour la plupart anglo-saxons. Chaque section garde cependant la possibilité d'opérer un certain choix des informations, et d'en modifier la hiérarchie.

RFE/RL ne manque pas de moyens. Son budget pour 1985 atteint 108 millions de dollars (plus que l'ensemble des services intérieurs de la BBC), et même si ses responsables redoutent la nouvelle politique d'économies du Congrès et souhaiteraient plus d'argent pour la construction d'émetteurs (certains sont antiques), l'avenir ne se présente pas trop mal.

Une pente dangereuse ?

Depuis l'accession de M. Reagan au pouvoir, RFE/RL a le vent en poupe. Mais ce vent n'a pas manqué de faire des vagues. L'arrivée en force des « reaganistes », la nomination à la tête du Board for International Broadcasting – (l'autorité dont dépendent les deux stations) de l'énergique Frank Shakespeare, a été ressentie comme le signal d'un virage à droite, d'une politique de propagande plus musclée. Certains en ont tiré assez vite les conséquences. Jim Brown, alors directeur de RFE, a préféré démissionner. Cet homme charmant, au doux regard bleu, rencontré à Oxford où il s'adapte, avec un soupçon de mélancolie, à sa nouvelle condition d'universitaire, se garde de dire du mal de la nouvelle équipe. Mais il estime que RFE/RL est sur une pente dangereuse, celle du « spoil system », où chaque administration risque de vouloir mettre en place ses hommes à elle. Il regrette, et il n'est pas le seul, l'heureuse époque d'avant 1971, quand RFE/RL était tout simplement sous l'autorité de la CIA, – c'est-à-dire, en fait, bien tranquille...

L'actuel directeur, George Urban, reconnaît lui aussi que la radio est entrée désormais « dans le champ du jeu politique américain », et que cela n'est pas sans danger. Mais lui-même n'a pas tardé à changer quelques têtes – les responsables des sections hongroise et tchécoslovaque. Ces remplacements, il les justifie par un souci d'efficacité, mais beaucoup, à Munich, y voient une injustice. L'atmosphère est lourde, un peu malsaine.

Au sein de la rédaction polonaise, certains, encouragés peut-être par ces exemples, ne ménagent pas leurs efforts pour avoir la peau de l'actuel responsable, M. Najder, et instruisent son procès auprès de George Urban.

Les « griefs » sont de tous ordres : M. Najder, par exemple, refuse que sa radio répercute les attaques couramment lancées dans l'émigration contre le comportement jugé trop mou du primat, Mgr Glemp. Selon lui, entrer dans ce jeu serait suicidaire : « *le pouvoir ne rêve que de ça.* » Autre reproche, son insistance à vouloir engager, à des postes de responsabilité, d'anciennes vedettes de la presse polonaise, pas seulement en raison du lustre qu'ils apporteraient à la station, mais en raison de leurs incontestables qualités professionnelles.

Cela fait forcément des jaloux qui ne manquent pas de rappeler que ces « stars » étaient, par la nature des choses, « compromises » – puisqu'elles travaillaient pour la presse du régime. Avec la nouvelle direction américaine, le recrutement d'anciens membres du parti est d'ailleurs devenu presque impossible.

Russes et juifs

Jalousies, cabales, intrigues : c'est la maladie bien connue de Munich, accentuée par la vie de ghetto d'émigrés pour lesquels la route du retour est coupée. Un réel confort matériel et une sécurité d'emploi à peu près totale aggravent le phénomène. « *Le plus grand malheur de la radio, ce sont les lois allemandes sur la protection du travail, dont bénéficient tous les employés* (sauf les directeurs) : *elles conviennent peut-être à des Allemands consciencieux, mais certainement pas à d'ex-citoyens des pays socialistes...* »

Cette fois, c'est un Soviétique qui parle, un petit homme au regard déterminé, avec un tatouage sur le bras. Edouard Kouznetsov, condamné à mort lui aussi, mais parce qu'il avait tenté de fuir l'URSS en avion. Gracié, puis libéré au bout de dix ans de camp à la suite d'une intense campagne de la presse internationale, il s'est retrouvé, comme tant d'autres, à Munich, après un séjour en Israël.

Avec lui, on entre dans le monde de Radio-Liberty, un monde qui sent le soufre. Bien plus encore que Free Europe, Liberty, qui émet en russe et dans la plupart des autres langues d'Union soviétique, est, comme toujours, en crise.

Parmi de multiples conflits, celui qui cause le plus de dégâts est l'éternelle question de l'antisémitisme. La radio serait, sous la pression de Soljenitsyne et avec l'appui des reaganiens, tombée entre les mains de dangereux slavophiles. Des plaintes ont été adressées au Congrès, des journaux américains se sont enflammés : comment peut-on utiliser l'argent des contribuables pour véhiculer des thèses antisémites ou outrageusement réactionnaires ! Beaucoup de vacarme pour presque rien, rétorquent certains. Les accusations s'appuient sur quelques mots tirés de leur contexte, sur deux ou trois dérapages accidentels parmi des milliers d'heures d'émission.

Edouard Kouznetsov, lui-même citoyen israélien, est le premier à faire remarquer qu'il n'est pas sérieux d'accuser d'antisémitisme systématique une rédaction qui compte environ 50 % de juifs ! (ce qui, en retour, est diversement apprécié par le public soviétique.) Il n'empêche, le ver est dans le fruit, on ne se débarrasse pas sans mal d'une telle accusation.

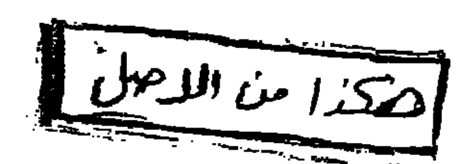
Pour clarifier les choses, apaiser ces démons, certains « non-russes » en viennent à souhaiter que soit constituée une rédaction, « russe-russe », préparant des émissions spécifiquement destinées aux Russes d'URSS, comme il existe des émissions ukrainiennes.

Ces bisbilles, sans doute inéluctables, n'empêchent pas, dans la plupart des cas, la coexistence pacifique. Le responsable des émissions religieuses, (substantiellement étendues depuis quelques mois) ne cache pas plus son zèle orthodoxe que le calendrier où apparaît un portrait de Nicolas II... Mais il semble vivre dans la meilleure entente avec sa voisine de bureau, juive, et d'opinions fort différentes. A moins que les apparences ne soient trompeuses ? On trouve vraiment tout à Radio-Liberty, y compris des juifs qui soupçonnent le KGB d'encourager les accusations d'antisémitisme dans l'espoir d'inciter le Congrès américain à fermer la station...

« *Mais vous savez*, corrige une journaliste, *tout cela, ce sont des brouilles ; l'important, c'est que nous soyons une bonne radio, une radio indispensable pour eux, là-bas, en URSS.* »

JAN KRAUZE.

هكذا من الاجل



LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Fabius confirme les mesures d'interdiction de séjour prises contre des dirigeants du Front calédonien

M. Laurent Fabius a opposé une fin de non-recevoir à la demande du député RPR de la Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Lafleur, et du maire de Nouméa, M. Roger Laroque, qui lui avaient demandé de suspendre l'exécution des mesures d'interdiction de séjour prises par M. Edgard Pisani à l'encontre des quatre principaux dirigeants du Front calédonien (extrême droite) et du président de la section locale de l'Union nationale des parachutistes.

Dès réception du message adressé au premier ministre par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), l'hôtel Matignon faisait savoir, vendredi 22 février, qu'il n'était pas question de revenir sur la décision d'expulser du territoire MM. Claude Sarran, président du Front calédonien, Michel Reuillard, Alain Dagostini, vice-présidents, l'épouse de ce dernier, et M. Emile Lebargy. *« M. Fabius réaffirme que la loi et l'Etat doivent être scrupuleusement respectés en Nouvelle-Calédonie »* soulignait-on dans l'entourage du chef du gouvernement.

L'hôtel Matignon ajoutait qu'une rencontre entre le premier ministre et le député RPR serait sans objet si elle devait être limitée à la demande formulée par M. Lafleur. M. Fabius ne recevra donc pas M. Lafleur *« sans délai »* comme celui-ci le souhaitait, ce qui n'exclut pas qu'un entretien ait lieu ultérieurement à propos de la situation générale dans le territoire.

A Nouméa, le président du Front calédonien a affirmé, samedi matin, que ses amis et lui-même avaient l'intention de se *« soustraire aux forces de l'ordre »*. Les quatre dirigeants de ce parti avaient trouvé refuge chez des amis. Leurs domiciles étaient gardés par des militants équipés de CB. Pour le FLNKS, il s'agit d'*« une affaire entre Européens »*.

Des militants du FLNKS empêchent M. Ukeiwé de se rendre dans son île natale

De notre correspondant

Nouméa. – Le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, a essuyé, ce samedi 23 février, un camouflet. Alors qu'il avait souhaité se rendre en visite officielle à Lifou, l'île de l'archipel des Loyauté dont il est originaire, l'avion qui le transportait et les deux autres appareils de sa suite ont été empêchés d'atterrir par des manifestants du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS). Vers 6 heures, les trois avions affrétés par le gouvernement territorial, avec à leur bord M. Ukeiwé, le ministre de la santé, M. Pierre Maresca et celui de l'enseignement, M. Wema Delin, le directeur du cabinet du président, M. Yves Fromion, ainsi que plusieurs fonctionnaires du gouvernement, de l'Assemblée territoriale et quelques journalistes, avaient décolé en direction de Lifou. A bord du Twin Otter présidentiel, M. Ukeiwé était décontracté. Il lisait tranquillement son journal pendant que M. Fromion lui relisait le discours qu'il devait prononcer devant les autorités coutumières de l'île. *Le président du gouvernement était de bonne humeur car, pour la première fois depuis les élections du 8 novembre, il pouvait retourner dans son île natale.* Mais après une demi-heure de vol, on apprenait la présence à l'aérodrome de *militants du* FLNKS et du PALIKA (Parti de libération kanake), au nombre de cent cinquante environ couchés sur la piste sous le regard d'une quinzaine de gendarmes mobiles impuissants à empêcher cette manifestation (1).

Un membre du RPCR ayant exposé la situation au président du gouvernement, M. Ukeiwé a *ordonné aussitôt au pilote de* rebrousser chemin avant que l'avion ne soit en vue de Lifou. A 7 h 35, les trois appareils étaient de retour sur l'aérodrome de Magenta à Nouméa. A sa descente, M. Ukeiwé ne cachait pas son amertume : *« Je ne veux pas laisser la population de Lifou entre les mains de ces hors-la-loi. J'ai bien l'intention de revenir à Lifou et nous retrouverons une solution d'ici là. »* M. Ukeiwé rappelait qu'en 1982 il avait fait l'objet d'une « interdiction de séjour » dans son île : *« une semaine plus tard, j'y étais de nouveau accueilli »*.

Le président du gouvernement se déclarait convaincu qu'il ne s'agit en aucun cas d'un problème d'ordre coutumier mais bel et bien d'un conflit purement politique.

C'est le grand chef Henri Boula, chef du district de Loessi et supérieur hiérarchique de M. Ukeiwé dans l'organisation coutumière locale, qui avait fait savoir, la veille, qu'il refuserait de recevoir M. Ukeiwé *« qui, par ses déclarations et ses positions anticoutumières, n'a jamais cessé de semer la discorde au sein de la communauté coutumière canaque en général et de celle de Lifou en particulier »*.

M. Ukeiwé a adressé à M. Pisani une *« très vive protestation contre cette entrave inacceptable à la liberté de circulation et à l'exercice de leur mandat par les élus du peuple calédonien »*. Le président du gouvernement a demandé des sanctions *« exemplaires et immédiates »* contre les manifestants.

M. Pisani lui a répondu qu'il avait *« scrupule à intervenir en matière coutumière »*. Le délégué du gouvernement a ajouté que par deux fois, dans la journée, il avait proposé, *par téléphone et par télex*, à M. Ukeiwé de discuter avec lui des modalités de ce déplacement à Lifou, mais qu'il n'avait tout d'abord, pas obtenu de réponse, puisqu'il s'était vu opposer un refus.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Dans la nuit de vendredi à samedi, une patrouille motorisée de gendarmes mobiles a été attaquée à coups de pierres par un groupe de militants indépendantistes. Le chauffeur de la jeep, atteint au visage, a eu la mâchoire brisée.

QUARANTE MOIS APRÈS L'ASSASSINAT DE PIERRE DECLERCQ

Maguitte, ou le « Caillou » au cœur

Le calme de Maguitte Declercq ne doit pas faire *illusion* : *la* Grande Terre, le « Caillou », comme on dit, est pour elle aussi une passion, le casse-tête politique des hommes de bonne volonté et des autres, un casse-cœur.

Et pourtant, elle aurait pu fuir, cette enseignante « métro », en septembre 1981, loin du « *Caillou » ensanglanté par* l'assassinat de son mari Pierre. Une décharge de fusil de chasse dans le dos : voilà le salaire dont on avait payé le Blanc qui avait osé devenir secrétaire général de l'Union calédonienne et embrasser *la cause de l'indépendance* canaque.

Un « on » sans nom mais multiforme, omniprésent, haineux qui interpellait, par feuille locale interposée, le secrétaire général de l'UC : *« s'il y a tant d'armes en Nouvelle-Calédonie, comment se fait-il que Pierre Declercq soit encore en vie ? »*

Le 19 septembre 1981, « on » donnait la *réponse* : la mort. Qui est « on » ? La justice ne l'a pas encore dit. Une lente instruction inachevée, un voile de bavardage sans poids et une chape de silences éloquents, des pistes *embrouillées* dans l'opaque milieu caldoche, trois inculpés (1) : voilà pour la longue chronologie judiciaire de l'affaire.

Raison de partir, raison *de rester* : Maguitte Declercq veut croire que la justice peut arriver à *faire* la lumière. Elle *ne* cesse de réclamer depuis quarante mois, avec le « comité Pierre Declercq » né de ce drame, le procès.

Raison de rester encore, indissociable de la première, cause de tout en vérité : l'univers calédo*nien, le « Caillou »*. A chacun sa Calédonie : c'est tout le problème. Celle que Maguitte a au cœur mélange le génie du lieu, l'affection pour le peuple canaque qui le premier l'occupa et un rien de mauvaise conscience.

Comme s'il fallait expier le colonialisme du passé, des autres. Comme si recevoir un bon salaire ou transmettre à tous un savoir trop « franco-français » étaient autant de façons d'y avoir sa part.

Le respect canaque

Après la mort de son mari, Maguitte Declercq *quitte* Nouméa pour les îles Lifou. Trois années passées sous la protection du « respect » canaque. C'est elle qui souligne le mot, qui n'est pas vain dans la bouche des Mélanésiens. *« Vous serez ici en paix »*, *lui avait-on assuré.* Et ce fut vraiment le cas.

Trois années à observer le lent *murissement* de la volonté canaque : *« Avant le 18 novembre, on ne voyait que quelques leaders et une majorité silencieuse indépendantiste. Après j'ai vu tout un peuple prêt à agir. »*

Des actions, des agissements, il y en eut. *La* séquestration d'un sous-préfet braque un moment les feux de l'actualité sur les îles Lifou. Maguitte Declercq a vu tout cela comme une observatrice compréhensive, pas comme une militante engagée. Elle n'a renoncé à rien. Non. *« Mais nous ne devons plus parler ou agir au nom des Canaques chaque fois qu'ils peuvent le faire eux-mêmes. C'est désormais le cas. Les événements des dernières semaines l'ont montré. »*

L'écho Machoro

Puis ce fut le retour en métropole. Pour des vacances emportées dans le tourbillon de la *cause canaque, après le « choc »* et l'écho douloureux de la mort d'Eloi Machoro, successeur de Pierre Declercq à la tête de l'UC.

Maguitte Declercq a aidé, ici ou là, préparé des réunions, fait entendre la voix des comités de soutien. *Voilà qui était de son* ressort.

Ce sera le retour bientôt. La veuve *de* Pierre Declercq *a* pris un poste à Robinson, quartier du Mont-Dore dans la banlieue de Nouméa. Là où rode le « on » toujours hostile et parfois meurtrier. Elle le sait.

Là aussi où sont des métropo*litains acquis à la cause indépen*dantiste depuis longtemps, où *« des Calédoniens blancs, gens sans grosse fortune, employés, ouvriers, souvent là depuis plusieurs générations »*.

L'attente reprendra. Justice pour Pierre Declercq. Justice pour la Grande Terre. *« Quand la Calédonie sera indépendante,* dit-elle, *si les gens du pays l'entendent ainsi, et si je peux être utile, je resterais volontiers. Même si les salaires sont moindres. »*

MICHEL KAJMAN.

(1) MM. Dominique Canon et Martin Barthélémy sont inculpés d'homicide volontaire avec préméditation, et M. Michel Capuano de complicité d'assassinat et subornation de témoin.

Après les incidents de Thio

« LE CAPITAINE SAFFREY A MANQUÉ DE DISCERNEMENT » estime M. Pisani

M. Edgard Pisani a commenté, samedi 23 février, à Nouméa, le rappel en métropole du capitaine de gendarmerie Jean-Yves Saffrey, tenu pour responsable des incidents survenus à Thio le dimanche 17 février. Le délégué du gouvernement a notamment déclaré : *« A aucun moment l'ensemble des forces de gendarmerie engagées dans l'opération n'ont été mises en cause. Elles ont accompli de façon tout à fait satisfaisante une tâche difficile. Le rapport que j'ai demandé à la gendarmerie sur le déroulement de cette journée fait apparaître que des personnes (...) avaient pu se rendre à Thio, avaient provoqué une réaction de crainte de la part des tribus situées sur le parcours, et avaient ainsi provoqué des troubles inutiles. Considérant que l'officier commandant le détachement de Nassirah* [où avaient eu lieu les négociations] *n'avait fait preuve ni d'assez de méfiance ni d'assez de discernement, j'ai demandé à sa hiérarchie d'apprécier la suite qu'il convenait de réserver à cette affaire. Elle a décidé de procéder au rappel anticipé de l'officier. »*

UN ENCART DU RPR DANS *PARIS-MATCH*

Le numéro daté du 1er mars de l'hebdomadaire *Paris-Match* comporte un encart de huit pages intitulé *« Le RPR vous parle de la Nouvelle-Calédonie »*.

On indique au RPR que cette initiative fait suite à une décision de M. Jacques Chirac prise lors du séjour en France pour une campagne d'explications, de M. Dick Ukeiwé, sénateur et président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie. Le RPR affirme encore avoir voulu lutter contre la *« désinformation »* entretenue autour de la situation en Nouvelle-Calédonie, telle que l'analyse le mouvement de M. Chirac.

L'encart publié par Paris-Match comprend six petits textes illustrés de photographies conçus par l'équipe de communication du RPR, que dirige M. Elie Crespy. La Nouvelle-Calédonie y est successivement présentée comme *« une île française du Pacifique »* qui est aussi *« une base stratégique ou un immense porte-avions »* et qui recèle *« un potentiel exceptionnel »*.

A la *« solution d'avenir proposée par le RPR »*, l'encart de *Paris-Match*, qui ne sera diffusé qu'une fois et dans ce seul hebdomadaire, oppose les *« garanties illusoires »* qui seraient offertes en cas d'indépendance et réaffirme le *« droit de choisir »* des Néo-Calédoniens.

Inséré dans les 900 000 exemplaires de *Paris-Match* diffusés en France, cet encart, dont le coût de fabrication n'est pas connu, a coûté pour sa seule diffusion un peu plus de 575 000 francs.

M. K.

L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS CANTONALES

Un scrutin local pour un enjeu national

La campagne officielle pour les élections cantonales des 10 et 17 mars s'est ouverte le samedi 23 février à 0 heure. En fait cela fait bien longtemps qu'elle avait débuté, *plus tôt d'ailleurs dans les bureaux* des notables provinciaux que dans les états-majors parisiens des partis.

Si *en ville les électeurs ne* connaissent guère leur conseiller général, il en va tout autrement dans les campagnes où l'élu du canton est *bien souvent le fédérateur des* petites communes rurales. C'est lui qui a la responsabilité – ou est rendu responsable – des équipements importants, de l'entretien des routes, de la construction des collèges. Il est bien fini le temps où le conseiller général ne faisait que présider les banquets et les cérémonies patriotiques. La décentralisation mise en route par la gauche a accéléré l'évolution. Les conseillers généraux sont maintenant les hommes qui gèrent réellement leur département.

Premières élections cantonales depuis la mise en application de la *réforme Defferre qui a transféré le* pouvoir local du préfet au président du conseil général, les votes des 10 et 17 mars seront aussi l'occasion pour les électeurs de sanctionner (dans l'un ou l'autre sens) la gestion de leur département par le président *de l'assemblée départementale*, devenu en quelque sorte le maire du département.

Disposer d'un siège à l'assemblée départementale est donc plus que jamais obligatoire pour le maire qui souhaite assurer son assise locale ou se préparer à briguer un mandat national. Si dans certains cas les élections cantonales de cette année *constituent la troisième manche des* municipales de 1983, elles sont aussi, bien souvent, la préparation des législatives de 1986.

Enjeu local donc, mais aussi national. Concernant près de deux mille cantons (dans tous les départements métropolitains sauf Paris, les départements d'outre-mer sauf Saint-Pierre-et-Miquelon, plus la collectivité territoriale de Mayotte), ce sont peu ou prou la moitié des électeurs français qui seront appelés *à se prononcer.* Un sondage grandeur nature.

La gauche ne peut oublier que les précédentes cantonales, en mars 1982, avaient marqué la fin de l'état de grâce. Le PS avait réussi à recueillir 29,89 % des suffrages exprimés, mais l'effet du scrutin majoritaire lui avait fait perdre deux présidences de conseils généraux. Les radicaux de gauche en avaient abandonné quatre, alors que le PC gardait les trois siennes (mais depuis la gauche a perdu la majorité aux assemblées départementales de la Corrèze et de l'Oise, même si celles-ci restent respectivement présidées par un communiste et un *socialiste. Ainsi l'opposition, qui* n'avait que cinquante-deux présidences de conseil avant 1982 en a soixante maintenant (y compris Paris au statut particulier), la gauche n'en possédant que 36.

Test pour le Front national

Les élections européennes ont confirmé la chute de l'influence de la gauche. Dans deux semaines, les socialistes pourront voir si le « frémissement », que semblent traduire actuellement les sondages, s'exprime dans les votes. Les communistes pourront mesurer pour la première fois l'impact électoral de leur nouvelle stratégie d'opposition au gouvernement. Le deuxième tour permettra *de mesurer la qualité des* rapports entre les deux anciens alliés.

A droite, l'enjeu est tout aussi important. D'abord, l'opposition espère confirmer que plus de la moitié des Français lui font dorénavant confiance. Ensuite, ces élections vont aussi permettre de juger de l'audience du RPR et de celle de *l'UDF. Celle-ci, alliée aux divers* modérés, est traditionnellement plus implantée que les néo-gaullistes chez les élus locaux (le RPR ne détient que 18 présidences, dont Paris, sur les 60 de l'opposition). Aussi, le mouvement de M. Chirac *voudrait bien pouvoir traduire* l'avantage que lui accordent les sondages. D'où la difficulté pour l'opposition parlementaire d'aboutir partout à des candidatures uniques. Il devrait y avoir des primaires dans à peu près le tiers des cantons.

Le Front national, surtout, affronte pour la première fois depuis son succès des européennes, un scrutin local, où la personnalité de chaque candidat a son importance. Il jaugera sur le terrain, dans les quelque 1 500 cantons où il présente un militant, son influence réelle, alors que l'année dernière les électeurs savaient que leur choix n'aurait guère de conséquences sur la gestion des affaires du pays.

Les responsables politiques attendent donc, avec une certaine fièvre, la photographie de l'opinion des Français que donneront les élections cantonales. C'est bien pour cela que le gouvernement a préféré la connaître avant de mettre au point la réforme du mode de désignation des députés qu'il prépare.

THIERRY BRÉHIER.

Propos et débats

M. Le Pen (FN) : bol de crapauds

Les accusations portées contre M. Jean-Marie Le Pen constituent « le bol quotidien de crapauds servi par la gauche ». *Le président du Front national l'a dit et répété, vendredi 22 février, au cours de réunions publiques tenues successivement à Saint-Tropez et à Nice. »*

M. Fiterman (PCF) : ni résignés ni repliés

« Nous ne sommes, au Parti communiste, *ni résignés ni repliés* », *a déclaré, vendredi 22 février, à Roanne (Loire), M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF.* « Que ceux qui s'imaginent que nous allons disparaître de la surface perdent leurs illusions. » *L'ancien ministre est revenu sur le départ des communistes du gouvernement :* « Nos efforts n'ont pas porté leurs fruits, faute d'une volonté politique claire. Nous avons eu, au vingt-cinquième congrès, la lucidité de dire que nous n'avons pas choisi la bonne voie en tardant trop à proposer un projet de *société* qui rompe avec le système capitaliste actuel. »

M. Jospin (PS) : la durée

« La gauche est en train de se réconcilier avec la *durée* », *à estimé vendredi 22 février à Caen (Calvados) M. Lionel Jospin.* « Si nous remportons la victoire en 1986, c'en sera fini de la malédiction de la gauche française, qui tombait sur les questions économiques et financières et laissait le pouvoir à la droite », *a conclu le premier secrétaire du Parti socialiste devant quelque cinq cents personnes réunies dans la salle des Congrès de Caen. Un peu plus tard, à Saint-Lô (Manche), M. Jospin a estimé :* « Il faut changer l'état d'esprit de l'opinion, nous pouvons commencer à le faire à l'occasion de ces élections cantonales. »

M. Rossinot (radical) : réunification... plus tard

La réunification des radicaux est « souhaitable après les législatives de 1986 », *a estimé, vendredi 22 février, à Toulouse, M. André Rossinot, président du Parti radical :* « La famille radicale est séparée sur des choix et des alliances. Nous ne demandons à personne de se renier mais de réfléchir. Les radicaux devraient se réunifier au moment de l'élection présidentielle, qui déterminera une nouvelle majorité pour la France. » *Mais dans l'immédiat, le Parti radical entend rester fidèle à ses alliances. M. Rossinot a, d'autre part, condamné une nouvelle fois* « sans ambiguïté, au niveau national comme au niveau local » *les alliances électorales avec le Front national.*

Étranger

NORVEGE

Un espion au-dessus de tout soupçon

Jeune et brillant diplomate, chef du service de presse du ministère des affaires étrangères, Arne Treholt avait, semble-t-il, d'autres employeurs, dont le KGB. Une affaire qui passionne, mais divise les Norvégiens.

De notre correspondant

Oslo. – Vendredi 20 janvier 1984, à l'aéroport d'Oslo-Fornebu : deux policiers en civil interpellent discrètement un homme de quarante et un ans qui vient d'enregistrer ses bagages pour Vienne, et le prient de les suivre à l'hôtel de police de la capitale. Le lendemain, un communiqué laconique annonce que Arne Treholt, chef du service de presse et d'information du ministère norvégien des affaires étrangères, soupçonné d'espionnage en faveur de l'Union soviétique, a été écroué et qu'il a fait certains aveux.

Dans son attaché-case, on récupère des documents confidentiels ayant trait *notamment* à *la visite* toute récente du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et à ses entretiens avec son homologue norvégien, M. Svenn Stray. Des informations que Arne Treholt devait transmettre à des agents du KGB à Vienne, alors que sa femme le croyait en mission à Paris. C'est ce qu'il lui avait dit... Là commence une affaire qui, depuis un an, occupe les médias norvégiens, et fait les gros titres de la presse à sensation.

Jeune, dynamique, sportif

Ce n'est pourtant pas la première fois que la police locale met la main sur un espion. Depuis la seconde guerre mondiale en effet, les Soviétiques ont fait preuve d'un intérêt marquant pour les pays scandinaves et une trentaine de citoyens norvégiens ont été condamnés pour espionnage.

L'affaire passionne l'opinion – et la divise aussi – parce que Arne Treholt était le contraire du fonctionnaire anonyme. Souriant, agréable, plutôt beau garçon, toujours bien habillé, fréquentant volontiers les journalistes et les endroits à la mode, ami de Melina Mercouri, il soignait son image de diplomate jeune, dynamique et sportif, pratiquant régulièrement le jogging et participant même au marathon de New-York. Avec son épouse, Kari Storaerke, animatrice à la télévision, connue du grand public, et leur petit garçon de six ans, Thorstein, ils formaient le parfait couple moderne, exemple de réussite. On ignore encore les véritables raisons qui l'ont poussé à trahir. Peut-être des dettes de jeu ou le goût du risque. Il serait père d'une fille de dix-huit ans en Tchécoslovaquie, mais les enquêteurs n'ont pas retrouvé sa trace.

Fils d'un ancien ministre travailliste de l'agriculture, Arne Treholt ne cachait pas ses idées de gauche. Dans les années 60, il milite dans les jeunesses du parti de son père et la Fédération d'éducation populaire avant d'entrer au journal social-démocrate *Arbeiderbladet* où il multiplie les articles contre l'OTAN, contre l'adhésion de la Norvège au Marché commun et la junte militaire grecque.

Après un court passage à l'institut de politique étrangère d'Oslo, il devient membre de la délégation norvégienne chargée, en 1972, de négocier un traité de libre-échange avec la CEE et, l'année suivante, M. Jens Evensen, le ministre du commerce, en fait son secrétaire particulier puis son secrétaire d'État, jusqu'en 1979, pour les questions relatives au droit de la mer. A ce titre, il jouera un rôle de premier plan dans les délicats pourparlers avec l'URSS sur le partage de la mer de Barents et la délimitation des eaux de pêche. Ces discussions avaient abouti, à Moscou en 1977, à un accord provisoire sur la zone « grise » que l'opposition de droite d'alors, surprise de l'ampleur des concessions faites par la Norvège, avait critiqué. On se demande aujourd'hui si Arne Treholt, qui affirmait que *« le maximum avait été fait »*, ne figurait pas des deux côtés de la table de négociations...

On le retrouve ensuite à New-York, comme conseiller de la mission permanente norvégienne à l'ONU. De 1979 à 1982, la Norvège siège au Conseil de sécurité. De retour à Oslo, il est admis à suivre le stage de huit mois de l'Ecole supérieure de la défense nationale, réservé à des hauts fonctionnaires soigneusement triés sur le volet. Au début de ce cours, les participants doivent prêter serment et s'engager à ne rien dévoiler des informations confidentielles qui leur sont communiquées...

Enfin, en décembre 1983, Arne Treholt est nommé chef du service de presse du ministère des affaires étrangères, nouvelle étape d'une carrière fulgurante qui, prédisaient alors certains travaillistes, devait le conduire tôt ou tard au poste de chef de la diplomatie d'un gouvernement de gauche. Son réseau de relations politiques, tant en Norvège qu'à l'étranger, était vaste et, dans l'opposition même, l'homme inspirait confiance. L'annonce de son arrestation fut donc un choc pour de nombreux Norvégiens.

Un « complot » du FBI et de la CIA

Beaucoup ne voulaient pas croire à sa trahison. Jusqu'à la publication, fin janvier 1984, de photos le montrant en promenade l'été précédent dans une rue de Vienne conversant plaisamment avec deux agents du KGB, Gennadij Titov (numéro deux de l'ambassade d'URSS à Oslo jusqu'en 1977) et Alexander Lopatin.

Deux mois plus tard, le procureur du royaume révèle que Arne Treholt travaillait de surcroît pour les services irakiens, desquels il a reçu, entre 1981 et 1983, environ 50 000 dollars déposés sur un compte en Suisse. De nouvelles photographies sont publiées, le présentant, cette fois, avec Mohammed A. Radhi (ancien premier secrétaire de l'ambassade d'Irak à Paris), à la terrasse du Hilton d'Athènes.

Curieusement, certains Norvégiens, soutenus par quelques journaux, continuent à penser que les preuves données jusqu'ici des *« dégâts énormes causés à la sécurité de la Norvège »* par Treholt sont minces et que l'accusé, *« condamné à l'avance »*, mérite certains égards.

Les soupçons qui pèsent sur l'ex-diplomate, filé par le contre-espionnage norvégien et le FBI depuis son arrivée à New-York en 1979, sont pourtant lourds. Huit chefs d'inculpation ont été retenus contre lui : remise d'informations confidentielles, auxquelles ses fonctions lui donnaient accès, et d'autres renseignements obtenus par des moyens illégaux, aux services soviétiques du KGB entre 1974 et 1983, et irakiens de 1981 à 1983, violation du secret professionnel civil et militaire lors de son stage à l'Ecole supérieure de la défense nationale, collecte illicite d'informations, acceptation d'une rétribution pour les services rendus, etc.

Il encourt une peine de vingt ans de prison au total pour infractions aux lois civiles et militaires.

Mais le principal intéressé ne se sent nullement abattu. Au secret pendant près de neuf mois, il est tout de même parvenu à faire sortir clandestinement de prison des lettres adressées à un « ami » et à son épouse. Celle-ci en a d'ailleurs publié des extraits deux semaines avant l'ouverture du procès dans un livre intitulé *Bon Voyage à Paris*. L'ouvrage, qui fait un beau succès de librairie, décrit, d'une façon mélodramatique et larmoyante, la détresse d'une femme qui ne se doutait de rien et qui, un beau jour, apprend que son mari est un espion d'envergure et doit révéler la vérité à son fils...

Ces lettres indiquent toutefois comment Arne Treholt entend articuler sa défense. Il se présente comme la *« victime d'intrigues politiques »* et estime tout bonnement que l'affaire n'a absolument pas la dimension qui lui a été donnée par le procureur, les enquêteurs et la presse. Il n'est pas le *« grand espion »* dont on parle, il n'a en aucune façon porté préjudice aux intérêts nationaux de la sécurité norvégienne.

Ses contacts avec le général du KGB, Gennadij Titov, à Vienne, Helsinki ou Paris ? *« Ils étaient*, dit-il, *de caractère purement privé, nous parlions de nos familles respectives et de la santé de sa femme, atteinte d'un cancer, qui le préoccupait beaucoup. »* Il admet avoir reçu de l'argent des Soviétiques, *« mais ces sommes couvraient seulement les frais de séjour et de déplacement »*. Il reconnaît avoir fourni des informations à des agents du KGB mais



FRANCHINI.

assure que, en contrepartie, il en obtenait autant sur la situation au Proche-Orient ou dans les Etats du golfe Persique. Il précise que les documents qu'il remettait figuraient peu après dans le *New York Times*. *« Les Soviétiques*, dit-il, *ont la manie des papiers et des dossiers... »* Les documents confidentiels saisis à son domicile ? *« Je voyage deux cents jours par an et ne trouve jamais le temps de mettre de l'ordre. J'avoue que c'est une maladresse et une imprudence de ma part. »*

Somme toute, il rejette les accusations d'espionnage qualifié et désire apparaître comme un homme politique *« différent »*, employant des moyens non orthodoxes dans son action et dont les contacts avec le KGB étaient *« intéressants »* pour la Norvège.

Ses rapports avec les services de renseignement irakiens et les 50 000 dollars en Suisse ? *« J'établissais des dossiers à leur intention et leur servais en quelque sorte de consultant. Ce travail était rémunéré mais j'ai commis la bêtise de ne pas prévenir mes supérieurs. »* Enfin, dans une autre lettre, Arne Treholt dénonce les méthodes *« dignes d'un Etat policier »* employées par les enquêteurs au cours des interrogatoires quotidiens auxquels il a été soumis et leur *« désespoir »* de ne pas pouvoir le forcer à passer aux aveux complets. *« Toute cette affaire*, écrit-il, *est un complot ourdi contre moi par le FBI et la CIA. »*

Il affirme que les Américains veulent depuis longtemps sa tête parce qu'il avait mis en lumière, dans les années 70, le rôle actif joué par la CIA dans le putsch des colonels, à Athènes en 1967. L'argumentation est peut-être habile mais peu crédible. En tout cas, elle contribue à entretenir le doute au sein d'une partie de l'opinion norvégienne avant l'ouverture – lundi 25 février – d'un procès qui durera environ cinq semaines.

ALAIN DEBOVE.

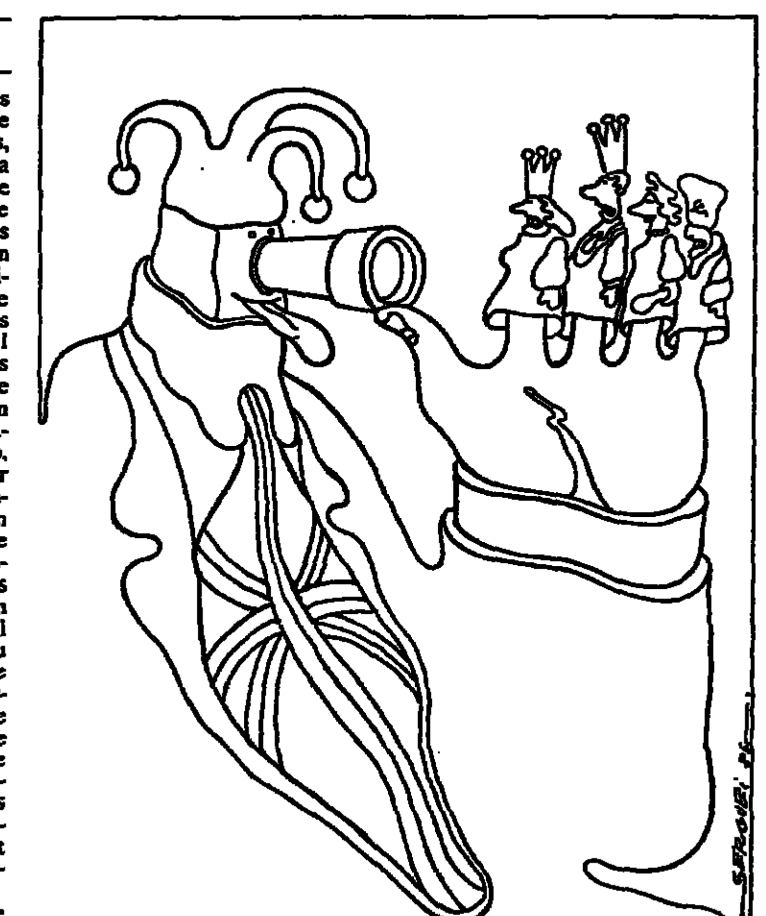
GRANDE-BRETAGNE

«Spitting Image», le guignol de l'an 2000

De notre correspondant

Birmingham. – Derrière les décors, gisent dans un désordre anachronique le prince Charles, Adolf Hitler, Ronald Reagan et la reine Victoria. On pourrait se croire dans la réserve de « Madame Tussaud ». Mais les mannequins de ce musée Grévin anglais d'un nouveau genre s'animent soudain. Perdant toute dignité, l'impératrice des Indes nous gratifie d'un clin d'œil coquin en se dirigeant vers les caméras. Pour la prochaine prise de vues, elle va succéder – si l'on peut dire – à Michael Gorbatchev et Constantin Tchernenko, qui, eux, en terminent avec leur numéro, le dernier nommé achevant par la même occasion un règne très bref dans une terrible quinte de toux. Comme les téléspectateurs britanniques n'ont pas manqué de le constater lors de son récent voyage à Londres, l'actuel numéro deux du Kremlin porte au front une tache de vin, mais le réalisme s'arrête là car cette marque congénitale prend ici la forme de la faucille et du marteau... Le ton est donné. Karl Marx doit se retourner dans sa tombe londonienne. L'humour anglais en ces lieux est victime d'une telle « aliénation » qu'il se donne souvent l'efficacité ravageuse d'un rouleau compresseur soviétique.

Nous sommes sur le plateau de «Spitting Image», l'une des émissions les plus controversées de l'histoire de la télévision britannique. Si la critique est unanime dans un sens positif, ce n'est que pour louer la qualité du générique, un morceau d'anthologie. Il est composé de séquences d'actualité, et les grands de ce monde qui y apparaissent à un rythme endiablé se trouvent, par la magie d'un subtil trucage, transformés en véritables pantins reliés par des ficelles à une main anonyme et coupable... du pire. Ainsi a-t-on, par exemple, l'impression que la scène célèbre et authentique de la



SERGUEI.

chute spectaculaire du leader de l'opposition britannique, M. Neil Kinnock, est le résultat d'une irrésistible manipulation (au moment de poser devant les objectifs, aussitôt après son élection à la tête du Labour en 1983, M. Kinnock avait roulé sur les galets de la plage de Brighton et failli être emporté par une vague qui n'avait rien à voir avec le *« raz de marée »* conservateur des législatives précédentes). A la fin de cette entrée en matière, le prince William, deuxième dans l'ordre de succession au trône, nous remet la « double » clé du titre de l'émission. Toujours sous la commande illusoire de la main facétieuse, le noble bambin honore la caméra d'un rot laiteux aussi royal que réel. Voilà : « Spitting Image » se traduit en français presque littéralement par « portrait tout craché ».

Durant les vingt-cinq minutes qui suivent, tous les dimanches soirs, au gré des événements des jours précédents, les auteurs de ce programme donnent un très libre cours à leur imagination iconoclaste. Se prenant au mot, ils ne se privent pas de cracher sur les principales personnalités du moment, c'est du moins l'opinion des détracteurs de cette réalisation.

Les vedettes défilent sous forme de marionnettes grandeur nature, dont le visage de latex est étonnamment expressif (les inventeurs gardent jalousement leur secret de fabrication). Ce sont des caricatures grossières mais pour la plupart d'une ressemblance criante de fausse vérité qui est soulignée par des mimiques répondant on ne peut plus fidèlement aux doigts des manipulateurs. Ceux-ci, comme au guignol, portent le personnage à bout de bras, une main glissée à l'intérieur du masque pour actionner les lèvres. Mais le procédé traditionnel a été si perfectionné qu'il faut parfois être quatre pour une seule marionnette, trois assistants disposant d'un jeu de câbles flexibles et de pompes pour assurer le mouvement des deux bras, des yeux ou des sourcils.

Les oreilles du prince Charles

Même les oreilles du prince Charles – il les a fort décollées – sont mobiles. Pour juger de l'effet produit, les acteurs doivent constamment se référer à un écran de contrôle posé à leurs pieds. Travail acrobatique et troublant car l'image qu'ils perçoivent de leurs gestes est évidemment inversée : *« Au début, il y a vraiment de quoi devenir gaucher ou dyslexique »*, confie l'un deux.

« Spitting Image », c'est le guignol de l'an 2000. Pour la technique, le « Muppet Show » est largement dépassé. Et plusieurs télévisions étrangères veulent s'inspirer de ce nouveau modèle (n'est-ce pas, M. Collaro ?). Bien sûr, une pareille production coûte cher, très, trop : 200 000 livres les vingt-cinq minutes (environ 2,2 millions de francs). Central TV, l'une des compagnies commerciales diffusant sur les troisième et quatrième chaînes indépendantes, concurrentes de la BBC, a failli arrêter les frais au terme de la première série de l'émission, qui célèbre maintenant son premier anniversaire. Une nouvelle série vient de reprendre, mais le producteur, M. John Loyd, qui, la trentaine passée, a conservé des airs de Grand Duduche, reconnaît que la principale raison de ce deuxième feu vert est un peu décevante pour son équipe : *« Nos commanditaires*, dit-il, *ont en fin de compte jugé que, vu l'importance de leur investissement initial, il était préférable de continuer l'aventure, par souci de rentabilité, mais sans enthousiasme. »*

Les dirigeants de Central TV ont, à l'instar d'une grand partie des commentateurs de la presse, mis en doute le rapport qualité-prix de l'émission et ont souligné plus précisément que le raffinement des techniques employées était sans commune mesure avec le nouveau groupe des scénarios mis au point par le brain-trust de «Spitting Image». Bien que la critique dans son ensemble soit aujourd'hui mieux disposée, le *Guardian* continue de tenir ce même raisonnement, et la semaine dernière encore dénonçait sévèrement le fait que «Spitting Image» ne soit qu'un coûteux *Punch and Judy*, (le guignol anglais) pour adultes. Mais John Loyd, qui semble pourtant avoir le profil d'un lecteur du *Guardian*, récuse cette remarque d'*« intellectuel »*. Il la juge *« typiquement méprisante »* à l'égard des quelque dix millions de téléspectateurs qui désormais regardent régulièrement l'émission – un chiffre qui la place dans le peloton de tête des grands succès des quatre chaînes de la *télévision* britannique et qui a réconforté les dirigeants de Central TV.

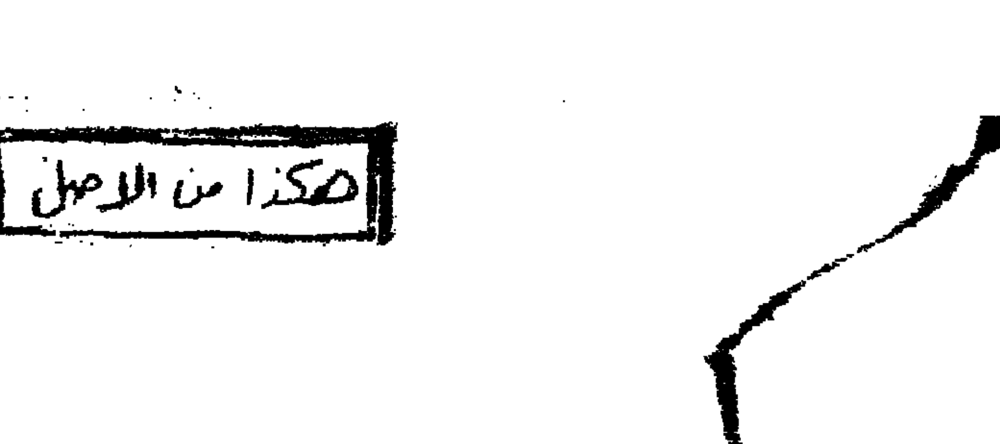
Les réalisateurs de «Spitting Image» se complaisent dans l'irrévérence grossière. Les réunions de cabinet sont transformées en bouffonneries indescriptibles qui se terminent immanquablement en pugilat (toujours Guignol) et évidemment c'est Mme Thatcher qui manie le bâton plus souvent qu'à son tour. Le premier ministre a plusieurs fois confié qu'elle s'était donné pour discipline d'ignorer superbement ce qui lui est trop déplaisant afin d'éviter des colères inutiles. Mais ses partisans ne sont pas aussi philosophes et ont fréquemment protesté contre les excès de l'émission.

Dans le domaine de la provocation, il y a pire : le portrait que fait «Spitting Image» de la famille royale. John Loyd reconnaît, considérant l'impact formidable de la télévision, avoir *« repoussé certaines limites »*. Le prince Philip est sénile, Charles est stupide et, comble de tout, la reine est montrée comme une « mémé » grotesque et insupportable. Encore de nos jours les Anglais – ou nombre d'entre eux – n'apprécient guère le crime de lèse-majesté, d'autant qu'il n'est pas pendable : le souverain ne s'abaisse pas à traîner en justice ses sujets. *« On nous reproche surtout*, indique John Loyd, *de nous en prendre aux seules personnes du royaume qui ne peuvent se défendre directement. »*

Toutefois, le Palais sait faire savoir son déplaisir. Exemple : le présentateur a dû, sur des conseils avisés, supprimer au dernier moment un sketch attaquant la famille royale parce que le lendemain le prince Philip venait inaugurer les nouveaux studios de Central TV à Birmingham.

Mais John Loyd note que, cette année, les occupants de Buckingham semblent avoir pris leur parti de l'impertinence – presque – débridée des bouffons de «Spitting Image» qui viennent d'inventer un feuilleton où le prince William, deux ans et demi, projette d'assassiner son cadet Harry, le dernier-né...

FRANCIS CORNU.



Les raisins verts de La Commune

Cette communauté-là ne ressemblait pas aux autres. Elle rassemblait neuf amis, qui avaient décidé de vivre ensemble, neuf ouvriers et employés, dont la moyenne d'âge se situe autour de soixante ans.

Quatre ans plus tard, le groupe ne compte plus que quatre membres. Car ces adultes pourtant aguerris n'ont pu éviter les écueils sur lesquels se sont brisés tant d'expériences communautaires.

Ni amers ni rancuniers, les instigateurs de cette communauté vermeille ressentent seulement aujourd'hui une immense déception que l'un d'eux traduit ainsi : *« Et nous qui pensions que nos âges seraient un atout, que nous nous en sortirions mieux que les jeunes ! »*

A l'origine du projet, Paule et Angeline, cinquante-deux et



PESSIN.

cinquante-quatre ans, toutes les deux employées dans un hospice, hantées par la perspective d'y finir leurs jours, révoltées par la façon dont sont traitées les personnes âgées et préoccupées de trouver une alternative aux formules traditionnelles peu réjouissantes : hospice ou maison de retraite, solitude ou cohabitation forcée avec les enfants.

Bien décidés à vieillir ensemble et autrement, les neuf amis se lancent dans l'aventure en prenant tous les risques. Pour acheter la grande maison qui conviendrait, chaque ménage vend tout ce qu'il possède : son appartement. Gaby, l'unique célibataire du groupe et la plus démunie matériellement, est intégrée comme locataire mais avec les mêmes droits que les autres. Une SCI est constituée ; chacun y apporte la même part. Tout est prévu : départs et même décès pour que les enfants ne puissent mettre en péril l'avenir de la communauté.

La locataire se plaint

Liés par une amitié de quarante ans, les quatre couples et Gaby estiment se connaître assez pour avoir toutes les chances de s'entendre : même origine modeste, même vie laborieuse, même parcours dans les partis et les syndicats de gauche, mêmes goûts pour les loisirs en commun, les activités associatives et un même pragmatisme, que Michel, soixante ans, définit ainsi : *« Nous ne sommes pas des intellectuels qui cogitent indéfiniment mais des manuels qui savent réfléchir. »*

Ils tombent d'accord sur un principe : être ensemble mais chacun chez soi. Ils aménagent cinq studios dans la grande maison pourvue d'une vingtaine de pièces, qui nécessite d'importants travaux. Les pièces communes sont limitées aux ateliers de bricolage et de couture, à la buanderie, et à cinq chambres destinées à recevoir les familles de chacun.

La Commune, comme l'ont baptisée ses nouveaux acquéreurs, aura coûté, travaux inclus, 800 000 F soit à peine 200 000 F par ménage.

Mais, dès la première année, le beau rêve commence à s'effriter à l'épreuve d'une promiscuité pourtant relative qui pèse à certains.

Juliette et Armand, les premiers partis, avouent n'avoir pas supporté *« ce changement de vie trop brutal. Nous étions mariés depuis quarante ans, nous avons eu l'impression tout à coup, en vivant trop près des autres, de perdre notre liberté. »* Un exemple : le couple se montre réticent à mettre, comme leurs amis, livres, disques, outils en commun...

« Personne ne connaît profondément les autres dans leur comportement quotidien, affirme Juliette. *Si nous étions d'accord sur l'essentiel, nous ne pouvions pas prévoir ce qui se passerait dans la vie de tous les jours. Même des amis comme nous ne se ressemblent pas en tout, chacun a son passé, chacun a eu sa façon de vivre, d'élever ses enfants... »*

Un an après, Yvette et Pierre partent à leur tour. Ils étaient devenus de plus en plus irritables, ils ne supportaient plus personne ; la vie était intenable pour le couple et leurs amis.

Pour faire face aux 60 000 F mensuels de charges, tout à fait supportables à neuf, et attendre d'éventuels remplaçants qui rachèteraient les parts des défaillants, ceux qui restent décident de louer les cinq chambres.

Gaby, qui ne se sent pas concernée au même titre que les autres par les problèmes financiers à résoudre, reproche à ses compagnons de transformer la communauté en entreprise capitaliste. Le clivage entre les propriétaires et la locataire s'accentue, et cette dernière rechigne à se plier aux corvées de ménage. En juillet 1983, soit deux ans après les débuts de La Commune, Gaby déserte à son tour.

Un couple venu faire un essai de six mois apporte une « embellie » dans ce ciel nuageux. Jusqu'au jour, fatal, où les nouveaux épluchent le livre de comptes. *« C'étaient des cadres,* explique Robert, *et ils ont toujours bénéficié d'une grande sécurité. Nous les avons vus soudain s'affoler et imaginer les pires catastrophes : si la maison brûle, si la chaudière explose... Comment ferez-vous face ? »*

Les derniers arrivés abandonnent alors La Commune, laissant les quatre rescapés de l'aventure *« effondrés et abasourdis »*. Les frais trop lourds pour deux ménages, leurs amis qui veulent récupérer leurs parts, ils se résignent à mettre la maison en vente.

Aujourd'hui, ils continuent à croire à leur idée : *« Nous avons été des pionniers, dans dix ans, beaucoup de gens vivront ainsi.*

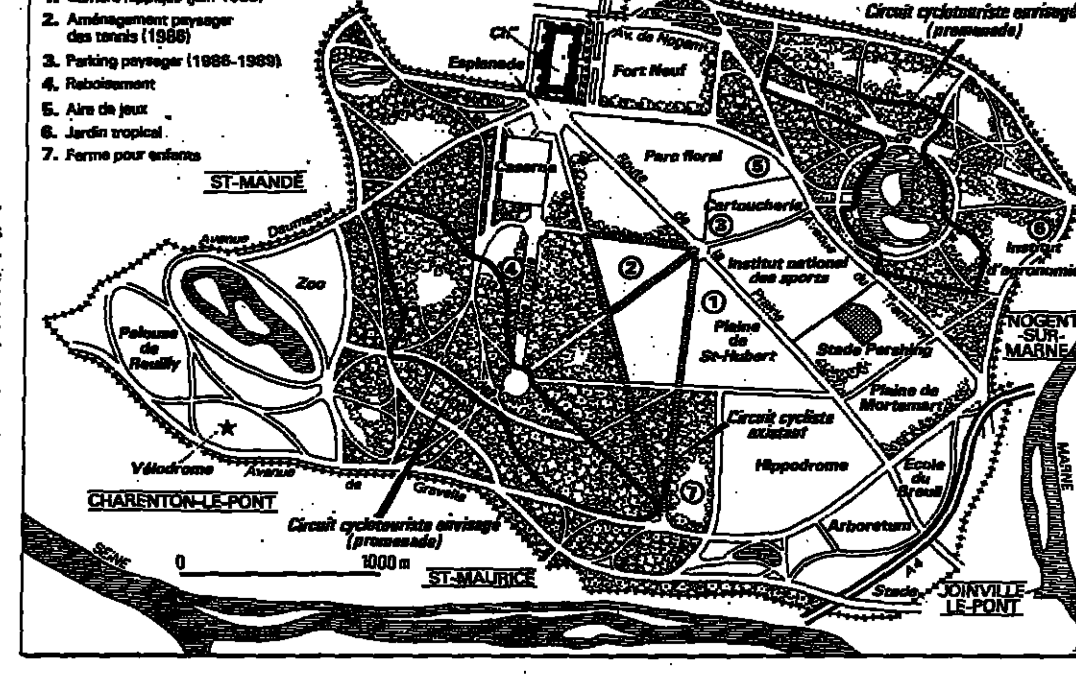
» Si nous avons mieux résisté, pensent Angeline et Paule, *c'est parce que nous avons tant vu de misère et de malheurs à l'hospice... »*

ANNE GALLOIS.

UN STADE OLYMPIQUE DANS LE BOIS DE VINCENNES

Du travail de bûcheron

Le bois de Vincennes, l'un des poumons historiques de la capitale, deviendra-t-il le grand terrain de jeux des Parisiens ou sera-t-il sacrifié à la politique de prestige en accueillant les Jeux olympiques de 1992 ?



La question sera tranchée dans les jours qui viennent. Les responsables de l'Etat, de la région et de la Ville doivent décider très vite si oui ou non le stade de soixante-dix mille places et la piscine olympique figureront à Vincennes dans le dossier de Paris. Les représentants du monde sportif sont à fond pour cette solution. Les « politiques » hésitent.

Le choix des pelouses de Vincennes pour construire les deux équipements majeurs des Jeux constituerait l'un des atouts de la capitale face à ses six concurrentes. Sur les 36 hectares actuellement occupés par le vieux stade Pershing et une douzaine de terrains de football, il y aurait place au moins pour le stade olympique, ses annexes et les immenses parkings nécessaires au stationnement de douze mille véhicules.

L'emplacement se situe à mi-chemin entre les 28 hectares de l'Institut national des sports et les 50 hectares de l'hippodrome, qui, évidemment, seraient mis à contribution. L'autoroute A 4, la gare RER de Joinville, le terminus Château-de-Vincennes ne sont pas loin. Et puis, quel cadre prestigieux : Vincennes, domaine et résidence des rois de France pendant sept siècles, est un site connu du monde entier.

La cause serait déjà entendue si, justement, une tradition presque millénaire ne s'opposait à la destruction de ce vieux lambeau de la forêt gauloise qui protégeait Lutèce. Destruction ? C'est le mot. La construction du stade olympique et de ses parkings *implique l'abattage de milliers* d'arbres.

Paradoxe, les Jeux olympiques chasseraient définitivement les sportifs amateurs qui, par centaines, poussent le ballon chaque week-end sur les libres terrains de la plaine de Mortemart. D'autres hectares seraient bétonnés pour construire un échangeur autoroutier et une passerelle venant de la gare de Joinville. Les Jeux terminés, il faudrait bien utiliser l'immense conque de béton haute de 30 mètres : finances obligent. Et l'on verrait, pendant des décennies, la marée de voitures des « sportifs » gonfler celle des turfistes et sans cesse inonder le bois.

Or, fidèle à la politique constante des monarques, des empereurs et des républiques, la Ville de Paris, qui a hérité du bois en 1860, a lancé, sous Jacques Chirac, un plan de reconquête et d'aménagement. Objectif : que les 1 000 hectares de pelouses et de futaies deviennent vraiment le terrain d'aventure, de plaisir et de détente des Parisiens. Objectif ambitieux, mais mobilisateur, car il répond aux besoins des habitants de la capitale, notamment ceux des arrondissements de l'Est, où les jardins ne sont que de rares et maigres oasis de verdure.

Le bois martyrisé

Le bois de Vincennes est le parc le plus maltraité de France. Il est d'abord accaparé sur 125 hectares par quarante-cinq concessionnaires de tout poil, dont certains ne sont là qu'en raison du laxisme passé. De leur côté, les militaires, qui, depuis la Révolution, ont littéralement martyrisé le bois pour le transformer en champ de manœuvres, occupent encore 32 hectares. Le périphérique, l'autoroute A 4 et 35 kilomètres de routes secondaires tronçonnent l'espace et l'asphyxient de leurs gaz d'échappement. Finalement, il ne reste, en zones vertes, libres d'accès et gratuites, que moins de la moitié du parc.

On a tant persécuté les futaies qu'elles ne couvrent aujourd'hui que 36 % du territoire. Les arbres sont centenaires, certes, mais souvent malades, comme les ormes, qui ont succombé, ou bons pour la tronçonneuse.

Pourtant, l'espoir est revenu avec la détermination affichée par l'Hôtel de Ville et sa direction des parcs et jardins. D'abord reconquérir l'espace. Voici cinq ans, on a chassé l'université, et sur les 70 hectares libérés on plante à tour de bras autour d'une « allée royale » reconstituée. Déjà Mme Jacqueline Nebout, adjointe aux espaces verts, lorgne vers d'autres occupants abusifs. Replantations : c'est aussi à Vincennes le mot d'ordre des forestiers. La forêt est rajeunie à raison de 2 hectares par an : il faudrait doubler la cadence. On attend les crédits. Chasser les voitures : voilà encore un travail d'Hercule. Il est commencé, hardiment. Vingt-sept kilomètres de routes ont été fermés aux bolides, d'autres le seront bientôt. La sécurité des enfants, la tranquillité des promeneurs, l'hygiène de tous commandent cette épuration.

Aux lieux et places des autos, on veut voir passer des cavaliers, trotter des joggeurs et pédaler des randonneurs cyclistes. Or, ils ne disposent encore que de quelques kilomètres de piste. On va en ouvrir. Animer le bois, c'est encore le projet de la Ville : une immense carrière ouverte aux clubs hippiques et au public est en travaux. Dans le Parc floral, on pose la voie d'un mini-chemin de fer, et l'on médite d'ouvrir, dans un autre secteur, une ferme pour enfants.

Trois cents employés municipaux qui aiment leur bois comme on chérit son terroir s'échinent à le surveiller, à le nettoyer et à l'embellir. La Ville y consacre cette année 28 millions de francs, somme dérisoire au regard du milliard que coûterait le stade olympique. Voilà quel est l'enjeu des discussions en cours : un bois pour les Parisiens ou un bois pour les Jeux.

Bien sûr, les défenseurs de l'environnement, déjà, se mobilisent, mais on ne les consulte pas plus que les autres habitants de la capitale. Tout va se décider dans le secret des bureaux officiels. M. Jacques Chirac pour la Ville et M. Michel Giraud pour l'Île-de-France, tous deux se disant héritiers du gaullisme, prendront-ils le risque politique de se lancer dans cette aventure et de renier André Malraux ? Il y a vingt-cinq ans déjà, l'illustre ministre de la culture avait préféré mettre en cause les chances de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques de l'époque plutôt que d'amputer le bois sacré.

MARC AMBROISE-RENDU.

MÈRES STÉRILES ET «MÈRES PORTEUSES»

Le dispositif du docteur Geller

Patricia n'est plus seule. Deux autres femmes : Dominique et Joëlle, recrutées par le docteur Sacha Geller, président du Centre d'exploitation fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER) de Marseille, portent à leur tour un enfant pour des couples stériles. Une quatrième doit rejoindre les rangs et peut-être une cinquième... *« N'est-ce pas un feu orange que le ministre de la justice nous a donné lors du colloque sur la génétique, procréation et foi ? »* (*le Monde* du 19 janvier), interroge le docteur Geller.

Pressé de prendre position sur les techniques modernes de procréation artificielle, les utilisateurs d'embryons et les manipulations génétiques, le gouvernement a en effet décidé de laisser faire, d'observer et de ne prendre qu'ensuite des mesures.

Mais le docteur Geller n'a pas attendu une nouvelle législation pour continuer ce qu'il présente comme une œuvre humanitaire en faveur des couples stériles. Il n'a jamais cessé de pratiquer des inséminations artificielles sur des femmes volontaires, et, avant *même le colloque, il avait déposé* au tribunal de Strasbourg les statuts d'une association regroupant onze mères porteuses. Elle a pour nom Les cigognes.

La présidente, Mme Patricia Lavisse, trente et un ans, a annoncé en septembre dernier avec éclat qu'elle était enceinte grâce au CEFER (le bébé est attendu pour avril). La secrétaire générale des Cigognes, Mme Claudine Kuhn, est mariée et déjà mère de deux garçons : Philippe, trois ans, et Pascal, six semaines. *« Quand j'ai entendu le docteur Geller à la radio en 1983, je n'ai pas hésité, j'ai pris contact avec lui. »* Ainsi a commencé une correspondance régulière avec le responsable du CEFER. *« Un jour, il m'a demandé si je voulais bien « démarrer », mais j'étais enceinte de Pascal... »* Entre-temps, Patricia avait accepté.

Puis le docteur Geller leur a donné l'idée de créer l'association Les cigognes. *« Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois à Paris, en décembre, avec dix autres femmes venues de plusieurs régions... Toutes ont au moins un enfant, mais elles ne sont pas forcément mariées... Nous avons déposé les statuts à Strasbourg, car c'est là que j'habite. »* Elle attend toujours un agrément, qui tarde à venir.

Claudine parle sans gêne de l'aspect financier : *« 50 000 F me semblent une somme correcte, mais je n'ai aucun projet. Je n'en ai pas besoin pour vivre. Je suis très heureuse à présent ; j'espère l'être encore après. »* Pour l'heure, elle attend le coup de fil du docteur Geller, qui lui demande à nouveau si elle est prête. *« Je ne le ferai qu'une fois »*, se promet-elle, et elle ajoute : *« Je préférerais connaître le couple qui accueillera le bébé. »*

Les mères stériles, quant à elles, ne le souhaitent pas. Elles sont regroupées depuis septembre 1984 dans l'association Sainte Sarah : une autre idée du responsable du CEFER-Marseille.

Petite et potelée, une voix douce qui se casse, tandis que sur ses joues coulent des larmes incontrôlables, Marlène Cappon, vingt-huit ans, secrétaire dans une entreprise parisienne, est la présidente de cette association « complémentaire ». Elle n'en peut plus d'espérer et d'attendre un bébé qu'elle imagine déjà... *« Mon histoire est l'histoire d'une centaine de femmes qui nous ont écrit depuis que nous existons... » « Lorsque la stérilité est décelée, lorsque tout a échoué, il ne reste qu'à se retourner vers l'adoption ».*

La solution idéale

Marlène et son mari ont essayé. Mais ils ont très vite renoncé. Trop difficile et trop long, en France. A l'étranger ? *« On nous a tout de suite demandé de l'argent. »* En octobre 1983, elle a entendu parler du docteur Geller.

« Mère porteuse, cela nous a semblé immédiatement la solution idéale. » Mais le docteur Geller les a mis en garde. *« Il m'a parlé de la loi, des réticences du gouvernement... Je l'ai rappelé plusieurs fois, j'ai insisté, il m'a expliqué, finalement, que je devais créer une association pour montrer la détermination des mères stériles et pousser les pouvoirs publics à faciliter le recours aux mères porteuses... De toute façon, ces pratiques existent,* ajoute-t-elle. *Mais nous ne voulons pas de la clandestinité, avec le risque qu'un commerce s'installe. »* Marlène et les autres membres de l'association désirent un contrôle de l'Etat sur toutes ces méthodes de procréation et demandent la mise en place d'une structure intermédiaire entre la mère porteuse et le couple.

Quant au docteur Geller, il explique que sa seule ambition est d'*« apaiser la douleur des femmes et le désespoir des couples stériles »*. Il a l'intention de créer une dernière association : *« Le corps médical est représenté par le CEFER, les mères porteuses par Les cigognes, les mères stériles par Sainte Sarah, il nous faut donc une quatrième structure, trait d'union avec les trois autres, qui s'occuperait de la comptabilité, servirait d'intermédiaire pour les indemnités versées aux mères porteuses et veillerait à tous les aspects pratiques. »* Il a beaucoup réfléchi au nom qu'il donnera à cette petite dernière : elle s'appellera Le lys.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Société

A LA COUR D'ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Deux rescapés de l'attentat d'Orly ont eu l'impression d'avoir vu, le 15 juillet 1983, deux des accusés à l'aéroport

Il y a toujours, dans un procès important, des moments où l'attention est portée à son comble et où chaque mot proféré doit être retenu sans approximation. Ce moment est venu, vendredi 22 février, aux assises du Val-de-Marne lorsque, en fin de journée, après de longues heures de redites, vinrent déposer huit rescapés de l'attentat d'Orly, tous partie civile. Pour avoir été là, le 15 juillet 1983, ils avaient à dire ce qu'ils avaient vu et remarqué, quelques instants avant l'explosion de l'engin qui causa la mort de huit personnes et entraîna pour cinquante autres des blessures laissant de graves séquelles tant physiques que psychiques.

Sur ces huit témoins, deux, Mlle Christine Bodier, qui était chef d'escale chargé de l'enregistrement des passagers du vol de la Turkish Airlines, et M. Ergun Katagay, journaliste turc qui devait embarquer, ont fait savoir qu'ils avaient l'impression d'avoir vu ce jour-là à l'aéroport deux des accusés, Varoujan Garbidian et Soner Nayir.

Une impression seulement, car ni l'un ni l'autre n'ont voulu aller jusqu'à l'affirmation qui, seule, pourrait constituer un élément de preuve dans ce dossier nourri comme tant d'autres de présomptions.

Que dit d'abord Mlle Bodier ? Vers 14 h 10, elle enregistrait les passagers du vol de la Turkish Airlines à destination d'Istanbul. C'est alors qu'eut lieu l'explosion. Le souffle la projeta en l'air. Elle vit une partie des plafonds s'effondrer en même temps qu'en lame de fond couleur de flamme se répandait dans le hall. Elle estime que cette flamme provenait d'un lieu qu'elle situe à deux ou trois mètres du comptoir où elle opérait. Pour elle, les effets furent ce qu'ils furent pour la plupart des blessés : le corps criblé de multiples débris, des brûlures, un tympan crevé par le souffle.

C'est dans cet état de choc que devait lui être présenté, un peu plus tard, par la brigade criminelle, après les interpellations opérées le 18 juillet et après les aveux passés le lendemain par Garbidian et depuis rétractés, un album de cinquante-huit photographies. Deux devait retenir son attention, celles qui représentaient Garbidian et Nayir. Elle déclarait exactement ceci : *« Je ne reconnais, parmi les photographies que vous me présentez, personne formellement. Cependant, les photos numéro 16 (Nayir) et 4 (Garbidian) retiennent mon attention. Je ne peux affirmer avoir vu les personnes qu'elles représentent, mais leurs visages me disent quelque chose. »*

A l'audience où, pour la première fois, elle se trouvait en présence des deux hommes – elle n'avait jusque-là jamais été confrontée à eux, – on lui demanda évidemment si elle pouvait en dire davantage. Elle a répété : *« Je mentirais en affirmant que je les ai bien vus le 15 juillet. Néanmoins, lorsque je suis arrivée à l'audience l'autre jour où je les voyais donc pour la première fois, j'ai éprouvé cette même impression de les avoir déjà aperçus.*

– A l'aéroport ou ailleurs? questionna le président Saurel.

– Sûrement pas ailleurs qu'à l'aéroport. »

« C'était bien lui »

M. Ergun Katagay, qui lui aussi fut blessé et brûlé, a des souvenirs plus complets mais pas suffisants pour devenir définitifs. Il se trouvait, lui, dans la file des passagers, attendant son tour pour l'enregistrement. Il a alors remarqué une personne portant une chemisette blanche et qui se trouvait avant lui. Or cette personne, alors qu'arrivait son tour de présenter son billet au comptoir, laissa soudain sur place sa valise et s'en fut brusquement en courant. C'était quelques instants avant l'explosion.

– Pouvez-vous la reconnaître parmi les accusés?

– Oui, dit-il, désignant alors Soner Nayir et en ajoutant : *« Aujourd'hui il a grossi. Il n'avait alors pas de moustache. Mais c'était bien lui.*

– Vous êtes donc formel.

– On ne peut l'être s'agissant de quelqu'un qu'on n'a pas revu depuis bientôt deux ans. Mais cette personne que j'ai vue avait bien le physique de Nayir. »

Cependant, M. Katagay, à qui les policiers présentèrent aussi le 16 août 1983 l'album aux cinquante-huit photographies des personnes interpellées le 18 juillet précédent, avait dit très exactement ceci : *« Je ne reconnais personne formellement parmi les photographies que vous me présentez. Toutefois, l'individu figurant sous la photo numéro 4, et que vous me dites se nommer Varoujan Garbidian, pourrait assez bien correspondre à l'homme en chemisette blanche dont je vous ai parlé, mais il ne portait pas de moustache. »*

Alors, Nayir ou Garbidian ? M. Katagay, après avoir encore regardé les hommes du box, devait dire finalement : *« Dans mon esprit, je penche pour Nayir. »*

Voilà où l'on en est. Ce qui reste acquis, c'est que, en plus de M. Katagay, plusieurs autres rescapés font état eux aussi d'un homme qui, le 15 juillet 1983, fut aperçu porteur d'un bagage dont, il est vrai, la couleur varie selon les témoins, qu'il laissa sur un chariot d'après certains, qu'il remit à un autre passager, selon les autres.

La défense, qui se prépare à charger la police de toutes les malignités possibles et imaginables (Semerci a déjà fait savoir vendredi qu'il l'accusait d'avoir placé chez lui les bâtons de dynamite qui y furent trouvés), laisse déjà entendre que c'est uniquement en raison des premiers aveux de Garbidian, à l'époque où il racontait avoir porté l'engin à Orly et avoir confié le sac qui le contenait à un passager, que les enquêteurs s'employèrent à obtenir alors des rescapés des dépositions propres à corroborer cette version des choses.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le Matin de Paris condamné pour diffamation envers M. Gustav Pordea

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné vendredi 22 février M. Claude Perdriel, directeur de publication du *Matin de Paris*, et la journaliste Agathe Logeart à 5 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers M. Gustav Pordea, député européen élu sur la liste du Front national (*le Monde* daté 3/4 février). *Le Matin de Paris* a décidé de faire appel de ce jugement.

Dans un article publié le 16 juin 1983 sous le titre « L'étrange numéro quatre de la liste Le Pen », M. Gustave Pordea, réfugié roumain devenu citoyen français, était présenté comme un agent du gouvernement de Bucarest s'abritant derrière une façade anticommuniste. Dans son jugement, le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, note : *« L'ensemble de l'article est bien diffamatoire : faux anticommuniste, faux dissident roumain, faux consul honoraire, le citoyen français Gustav Pordea servirait la propagande de M. Ceaucescu. L'accusation est d'une extrême gravité, elle porte évidemment atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile. »*

En outre, les juges ont exclu la bonne foi en observant notamment que *le Matin de Paris* avait publié le jour même des débats un article intitulé « Le député de Le Pen : un espion roumain » dans lequel le général Mihai Pacepa, ancien chef des services secrets roumains passé à l'Ouest en 1978, confirmait le rôle d'agent de Bucarest de M. Pordea. *« Ce témoignage ne présente aucune valeur probante »* selon le tribunal, qui précise que la journaliste aurait dû faire preuve d'une plus grande circonspection. M. Gustav Pordea obtient 10 000 francs de dommages et intérêts.

Arianespace demande un bonus aux assureurs

Président d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest s'inquiète de la situation actuelle du marché de l'assurance spatiale. Les taux demandés par certains assureurs pour les satellites lancés par Ariane atteignent 16 % ou parfois 20 % de la valeur assurée bien que le lanceur européen vienne, au cours de sept lancements successifs, de mettre en orbite onze satellites commerciaux sans aucune perte pour les assureurs. M. d'Allest estime que ceux-ci font payer à Ariane les pertes que leur ont occasionnées des échecs américains – deux satellites mis sur une mauvaise orbite lors d'une mission de la navette, un troisième perdu lors du tir d'un lanceur Atlas-Centaur. Il demande donc que les tarifs d'assurance prennent mieux en compte les qualités de chaque type de lanceur.

Charon fait de l'ombre à Pluton

Un astronome de l'université du Texas a pour la première fois observé une éclipse de la planète Pluton par son satellite, Charon. C'est une preuve de l'existence de ce satellite, découvert en 1978, mais dont l'existence restait à confirmer. Découverte en 1930, Pluton est une petite planète distante de 5,6 milliards de kilomètres de la Terre. Comme Charon en est très proche, il n'a été vu, en 1978, que comme une déformation de l'image de Pluton. L'analyse de l'observation qui vient d'être faite devrait fournir une mesure de la taille de Pluton. Celle-ci est très mal connue : depuis 1976 on la suppose inférieure à la taille de la Lune, alors qu'on estimait auparavant que Pluton avait un diamètre double de celui de notre satellite.

Les difficultés de l'Europe judiciaire

(Suite de la première page)

Mais à peine ébauché, ce projet était déjà menacé. M. Valéry Giscard d'Estaing, à qui revient l'initiative de cette alliance, ne l'envisageait pas, en effet, entre les Vingt et un, trop nombreux et trop dissemblables, mais entre les pays membres de la Communauté européenne. M. Lecanuet avait mal interprété les consignes de l'Elysée...

Un accord sera cependant scellé à Strasbourg le 27 janvier 1977 entre les Vingt et un, sous la forme d'une convention *« pour la répression du terrorisme »* avec laquelle la France prit aussitôt ses distances. C'est que ce texte, dont le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a de nouveau vanté les avantages à M. Roland Dumas, le 12 février à Rome, suscitait déjà de sérieuses réserves en France, y compris dans la majorité d'alors. Il en suscite du reste aussi en Italie qui ne l'a pas ratifié.

Cette insistance de M. Andreotti n'a d'égale que l'invariabilité de la position française. Le changement de majorité de mai 1981 n'y a rien modifié, et le dialogue de sourds continue, sans issue prévisible.

Qu'a donc de si pernicieuse cette convention de Strasbourg voulue puis rejetée par la France, signée mais jamais ratifiée par elle ? D'abord, elle tire un trait sur le droit d'asile. Ensuite, elle porte atteinte à la souveraineté des Etats signataires et accroît les risques de représailles terroristes auxquels ceux-ci s'exposent.

L'atteinte au droit d'asile est manifeste. La convention dénie d'avance toute justification politique à certains auteurs de crimes et délits. Cette négation entraîne leur extradition automatique. La liste des infractions visées est longue. Elle inclut les actes graves dirigés contre les biens lorsque ces actes créent, selon une formulation fort vague, *« un danger collectif pour les personnes »*.

Si le pays où un terroriste réel ou prétendu a trouvé refuge refuse de l'extrader, il est alors obligé de le juger. Ainsi, l'alternative laissée aux Etats signataires n'est-elle guère encourageante : soit renoncer à leur tradition d'asile politique en extradant, soit prendre le risque de représailles de la part des groupes dont ils jugent les militants. Ce ne serait pas trop grave si la France était « exportatrice » de terroristes. Or elle est plutôt « importatrice » : séparatistes basques espagnols, « brigadistes » italiens, membres de la Fraction armée rouge ouest-allemande, etc.

Que veut Paris ?

L'atteinte au droit d'asile et ce risque de représailles ont été, depuis 1977, constamment rappelés par la France lors des rencontres des ministres de la justice européens. Aujourd'hui avec plus de force encore qu'avant le changement de majorité.

Le moins virulent, avant mai 1981, n'était pas M. Michel Debré, qui voyait, dans le mécanisme de l'extradition automatique, un abandon inadmissible de souveraineté. Le RPR reste, aujourd'hui, très critique à l'égard de la convention de Strasbourg. Un de ses représentants, M. Denis Bandouin, l'a répété le 14 février, lors d'un débat au Parlement européen, en demandant la révision de cet accord et non sa ratification.

Cela n'a pas empêché ledit Parlement de voter, le même jour, une résolution invitant *« instamment »* les Dix à ratifier *« sans réserve »* cette convention. Mais les blocages sont tels que cette ratification paraît impossible. Cette convention ne semble pas avoir davantage d'avenir que celle de Dublin du 4 décembre 1979, vaine tentative pour inciter les pays membres de la Communauté à mettre en application entre eux l'accord signé à vingt et un à Strasbourg.

La valse-hésitation de la France à la fin des années 70 a rendu ses partenaires circonspects. Que veut Paris ? A une certaine époque, M. Giscard d'Estaing mettait en avant un autre projet, celui d'un *« espace judiciaire européen »*. Accord de coopération pénale plus large que la lutte contre le terrorisme, ce projet entre les Neuf (Dix depuis) ne vit jamais le jour. Le 19 juin 1980, à Rome, lors d'une réunion ministérielle, ses collègues firent comprendre à M. Jean-Paul Mourot, alors secrétaire d'Etat à la justice, que les suggestions de la France seraient mieux acceptées si elle savait ce qu'elle voulait.

L'héritage que doit aujourd'hui assurer M. Badinter, garde des sceaux, est donc lourd. Les partenaires de la France au sein du Conseil de l'Europe ou de la Communauté ne sont pas tous opposés aux principes auxquels Paris se dit attaché : respect du droit d'asile, refus de l'alternative « extrader ou juger » (*« aut dedere, aut judicare »*, disent les juristes). Mais, irrités par les revirements de la France depuis dix ans, ils boudent, aujourd'hui, les propositions de M. Badinter.

Celui-ci n'a ainsi suscité qu'un intérêt à peine poli lorsque, le 25 octobre 1982, à Luxembourg, il a suggéré à ses collègues la création d'une cour pénale européenne chargée de juger, en cas de refus d'extradition, les auteurs d'attentats et, de manière plus générale, les malfaiteurs coupables de crimes organisés. Aux yeux de la France, un tel tribunal international éviterait les pressions sur les Etats membres et leur épargnerait d'avoir à remettre en liberté, comme aujourd'hui, les militants politiques qu'ils refusent d'extrader.

L'autre idée chère à M. Badinter est celle d'une convention d'extradition commune aux Dix. Actuellement, la France n'est liée par des conventions de ce genre qu'avec quelques-uns de ses partenaires. Qui plus est, certains de ces accords sont devenus pratiquement inutilisables. Souvent cité, l'accord avec les Pays-Bas, qui remonte à 1895, permet l'extradition des étrangers coupables d'avortement ou de bigamies, mais pas des trafiquants de drogue...

Depuis son échec de Luxembourg, M. Badinter ne parle plus de son projet de cour pénale européenne. Il semble se dire que les obstacles sont insurmontables. Mais son projet de convention multilatérale d'extradition lui tient à cœur. Hélas, plusieurs rencontres en tête à tête avec ses collègues européens à Paris ou dans d'autres capitales n'ont rien donné, même si, confie-t-il, *« les rapports entre nous sont excellents »*.

L'Europe judiciaire est en panne. Cela n'empêche pas la France de décider comme elle l'entend d'extrader ou non les étrangers que ses partenaires lui réclament à cor et à cri, hier l'Espagne, aujourd'hui l'Italie. Mais, en raison de son attitude passée, elle se voit accusée de complaisance à chaque nouvelle vague de terrorisme, une accusation difficile à réfuter dans les moments de tension et qui nuit gravement à son image à l'étranger.

BERTRAND LE GENDRE.

M. Mitterrand et l'extradition : oui pour les crimes de sang, non pour les « repentis »

Au terme de son entretien avec M. Bettino Craxi, président du conseil italien, qu'il reçu à l'Elysée, le vendredi 22 février, M. Mitterrand a précisé, au cours d'une conférence de presse, les positions de la France en matière d'extradition. *« Les principes d'action sont simples à définir,* a estimé le chef de l'Etat, *mais ils sont souvent moins simples à mettre en œuvre. Il s'agit de terrorisme, qui est, par définition, clandestin. C'est une véritable guerre. Tout crime de sang sur lequel on nous demande justice justifie l'extradition vers quelque pays que ce soit, et particulièrement l'Italie, dès lors que la justice française en décide. Tout crime de complicité évidente dans les affaires de sang doit aboutir aux mêmes conclusions (...). Tout Italien terroriste reconnu comme tel dans son pays pour des actes de cette gravité et reconnu comme pouvant être extradé par la justice française, oui, tous ces cas seront soumis à l'exécutif, qui conclura à l'extradition ou à l'expulsion, selon les cas, mais toujours selon un critère de sévérité, ce qui va de soi. »*

M. Mitterrand a ajouté : *« La France, autant que d'autres pays, plus que d'autres pays encore, mène une lutte sans compromis avec le terrorisme. Depuis que j'ai la charge des affaires publiques, il n'y a jamais eu de compromis, et il n'y en aura pas. »* Mais, a poursuivi le président de la République, *« le cas particulier qui nous est soumis (...) est celui d'un certain nombre d'Italiens venus pour la plupart depuis longtemps en France. Leur nombre est de l'ordre de trois cents. Plus d'une centaine d'entre eux étaient déjà là avant 1981. Ils ont, d'une façon évidente, rompu avec le terrorisme. Même s'ils se sont rendus coupables auparavant – ce qui, dans de nombreux cas, est probable, – ils ont été reçus en France, ils n'en ont pas été extradés, ils se sont imbriqués dans la société française, y vivent, se sont mariés, très souvent (...). La plupart ont demandé leur naturalisation. De telle sorte qu'il se pose un problème particulier, sur lequel j'ai déjà dit que, en dehors de l'évidence – qui n'a pas été apportée – d'une participation directe à des crimes de sang, ils ne seront pas extradés (...). Bien entendu, tout dossier sérieusement étayé qui démontrerait que ces crimes de sang ont été commis, ou que, échappant à la surveillance, certains* [de ces Italiens] *continuent d'exercer des activités terroristes provoquerait alors l'extradition ou, selon l'ampleur du crime, l'expulsion. »*

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il avait donné cette précision à M. Craxi. Mais il a formellement écarté l'idée que la France puisse servir de « *terre d'asile* » aux terroristes, contre lesquels sera menée « *une lutte sans merci* ». « *Nous ne les épargnerons pas* », a conclu M. Mitterrand.

Le président du conseil italien, de son côté, a estimé que l'engagement de la France dans la lutte antiterroriste était « *indiscutable* », et que Paris ne pouvait pas être accusé de « *laxisme* » à cet égard.

Carnet

Naissances

– Les docteurs Jean-Jacques et Sylvie GODIER-ROPIQUET,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,
le 19 février 1985.

5, rue du Pérou,
76000 Rouen.

Fiançailles

– M. Jean-Claude Guillou et Mme, née Annie-Claude Rollot,
M. Jean Beurnier et Mme, née Rose-Thérèse Escalière,

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Laurence et Thibault.

3 *bis*, rue Jomard,
78380 Bougival.
7, avenue de Friedland,
75008 Paris.

Décès

– M. et Mme Robert Delanoë
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Chalopin
et leurs enfants,
M. et Mme François Chalopin
et leurs enfants,
Mme Isabelle Lavanant
et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur André Faugouin,
son frère,
Mme Roger Chalopin,
Mlle Jacqueline Chalopin,
M. et Mme Claude Bénard,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme François Mussy
et leur enfants,
Les famille Poinfeau et Devaux,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean CHALOPIN,

survenu dans la nuit du 21 au 22 février 1985, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 26 février à 8 h 30, en l'église d'Auteuil, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Orléans (Loiret), dans le caveau de famille, à 11 h 30.

54, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Après un long et douloureux combat,

Paul DODIN
nous a quittés le 19 février, à l'âge de cinquante ans.

Que son courage exemplaire aide à vivre ceux que son absence blesse cruellement.

Andrée Dodin-Lucas,
son épouse,
Philippe Gravez,
Pascale Dodin,
Patrice Dodin,
ses enfants,
Mme André Dodin-Six,
sa mère,
Mme Jean Lucas-Ferdel,
sa belle-mère.

Votre fidélité à son souvenir et des dons adressés à la recherche contre le cancer seront les seuls témoignages de votre sympathie (16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, BP 300, 94803 Villejuif Cedex).

14, rue Vauban,
59100 Roubaix.

– M. et Mme André Strauss,
M. Roger Strauss,
M. Laurent Strauss,
Mlle Corinne Strauss,
M. Marc Strauss,
Mme Jacques Felder,
Mme Lucien Isère
et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Fernand STRAUSS,
née Emilie Israël,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, décédée le 20 février 1985 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 26 février, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira.

4, rue Paul-Dupuy,
75016 Paris.

Anniversaires

– Pour le onzième anniversaire de la disparition de

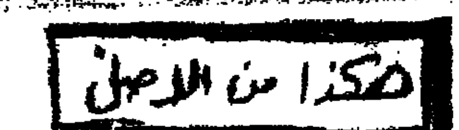
Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Vingt ans après sa disparition, une pensée est demandée pour

Marcel MOLINE
(1907-1965),

directeur du Crédit agricole de Bagnols-sur-Cèze (Gard).



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉÂTRE AUX MAINS NUES : Athévains (355-27-10), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 16 h 30.

HISTOIRE DE L'ARBRE : Péniche (540-81-13), sam., dim. 19 h et 21 h.

PREMIER AMOUR : Cartoucherie, Tempête, salle 2 (328-36-36), sam. 21 h, dim. 15 h 30.

LES INCERTITUDES D'UN TORTIONNAIRE : Neuilly, Athletic (624-03-83), sam. 20 h 30.

HOTEL DE L'HOMME SAUVAGE : Gémier (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

L'ÉCOLE DES FEMMES : Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. à 17 h.

DOUBLE FOYER : Bouvard-Potinière (261-44-16), sam. 20 h 45.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 18 h 30 : Tristan et Isolde.

SALLE FAVART (296-06-11), Concert : dim. 20 h : Concertos brandebourgeois (audition intégrale, 2e partie) par les solistes de l'Opéra (violon solo : H. Le Floch).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 et 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; sam. 20 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, sam. 15 h : le Violon violet (spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre, sam. 20 h, dim., 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage, de J.-P. Fargeau.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h, dim. 15 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ TEP (364-80-80), Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : dim. 14 h 30 : En espéranto, de G. Silfer ; Cinéma-Vidéo : sam., dim. 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; à 19 h : Écoutez May Picqueray, de B. Baissat ; sam., dim. 15 h : Donation L. et M. Leiris ; 19 h : C. Oldenburg ; Cinéma chinois : sam. 17 h 30 : Tristesse et joie de l'âge mûr, de S. Hu ; 20 h 30 : La terre brûlée reverdit, de O. Yuqian ; dim. 14 h 30 : Soleil radieux, de C. Yu ; 17 h 30 : le Festival de la mi-automne, de S. Zhu ; 20 h 30 : Corbeaux et moineaux.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Traviata, de G. Verdi (direction musicale : Donato Renzetti, Orchestre Colonne).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (887-97-34), sam., dim., 21 h : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Asmodée ; sam. 15 h : le Président Haudecœur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : Théâtre aux mains nues.

☞ ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BARAQUE (707-14-93), sam. 21 h, dim. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : sam. 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; sam. 21 h, dim. 17 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Double foyer.

☞ CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves. II. sam. 21 h, dim. à 15 h 30 : Premier Amour.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense. Galerie, sam. : 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. Sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Lili (dern.).

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Tokyo, Un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Morpion's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Coline ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 20 h : la Maîtrise ; la Dispute (de Marivaux).

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Hiroshima mon amour. 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. sam. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), sam. 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Dernier bain.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas (dern.) ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. : 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler (dern.) ; sam. 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h 30 et 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 et 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle, sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) : Grande salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93), sam. 21 h, dim. à 19 h et 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages (dern.).

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Écume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, sam. 21 h, dim. 17 h : Games.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil (dern.).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : Le Petrel Fulmar ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées ; sam. 17 h : les Méfaits du tabac.

La danse

THÉATRE-18 (226-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : M. Salmon (dern.).

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), sam. 20 h 30 : Ove Solo; Fuite.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 23

Lucernaire, Fischer (soprano) ; Cyferstein (piano) ; Schubert, Wolf).

Samedi 23 - Dimanche 24 février

Eglise St-Merri, 21 h : Quatuor de Saxophones de Paris (Rossini, Singelee, Pousseur).

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J. Mercier (Mahler, Schumann).

Eglise américaine, 17 h : E. Mercier (Mozart, Liszt, Beethoven, Scriabine, Prokofiev).

DIMANCHE 24

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble La Lyre italienne (Beethoven, Mozart).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Delavault (Amours et trahisons).

Eglise St-Thomas d'Aquin, 17 h : G. Athanasiades (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Lasalle de Cincinatti (Ravel, Beethoven).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : L. Nolan, I. Nodaïra, Y. Maganuma, F. Rivière (Mendelssohn, Purcell, Brahms).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 16 h 30 : Orchestre de chambre, B.N. Andrieux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 23 FÉVRIER

15 : Florence est folle, de G. Lacombe ; 17 h : 70 ans d'Universal : Seuls sont les indomptés, de D. Miller (v.o.) ; 19 h : Du silence et des ombres, de R. Mulligan (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : (documentaire) Films réalisés pour la télévision, par N. Oshima.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

15 h : Hôtel du Nord, de M. Carné ; 17 h : 70 ans d'Universal : les Oiseaux, d'A. Hitchcock (v.o.) ; 19 h : Charade, de S. Donen (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 23 FÉVRIER

Grands classiques du cinéma mondial : 15 h : la Grande Parade, de K. Vidor ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Histoires des villages du Hunsrack, de E. Reitz (v.o.) ; 21 h : Amerika, Rapports de classes, de J.M. Straub (v.o. s.t.f.).

DIMANCHE 24 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : les Trois Sublimes Canailles, de J. Ford ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Décoder, de Muscha (v.o.) ; 21 h : Baby, d'U. Friessner (v.o., angl.).

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PALACE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

ROUGE-GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) : v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-54-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19 ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE GARBO, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

BRAZIL, film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNÉ CHARLOTTE, film français de Caroline Huppert : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BODY DOUBLE (VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX) (*), film américain de Brian De Palma, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

Culture

VACLAV NEUMANN DIRIGE MAHLER

La clarté des sommets

Les concerts se suivent et se ressemblent puisqu'on y joue presque toujours les mêmes œuvres dans l'illusion soigneusement entretenue qu'on les entendra « autrement »... Cela arrive parfois cependant, et ce sont souvent les interprétations les moins extravagantes qui laissent les souvenirs les plus durables, tant il est rare de pouvoir écouter une partition connue sans sentir ici ou là qu'on veut vous faire voir quelque chose que l'auteur n'y a pas mis. Ainsi y a-t-il des chances pour que le concert du 13 novembre dernier, au cours duquel l'Orchestre national de France avait joué, notamment, la *Première Symphonie* de Mahler sous la direction de Vaclav Neumann, ait laissé des traces assez profondes dans la mémoire des auditeurs de France-Musique et du Théâtre des Champs-Elysées pour que l'exécution de la *Troisième Symphonie* par les mêmes interprètes (les 20 et 21 février) ait été attendue, suivie et commentée.

Le premier sujet d'étonnement concernait bien entendu l'orchestre, comme cela se produit régulièrement, car si le National a ses bons et ses mauvais jours, on a tendance à oublier de quoi il est capable lorsqu'un chef sait en tirer parti. Il est vrai que les symphonies de Mahler, impitoyables pour les moindres défaillances, exigent d'excellents solistes mais ne sont pas ingrates : par le jeu d'une écriture orchestrale supérieurement habile, elles décuplent l'effet des efforts qu'on fait pour elles.

Une partition aux visages multiples

C'est ce même brio orchestral, si frappant déjà lors de l'exécution de la *Première Symphonie*, qu'on a retrouvé avec la *Troisième*, tandis qu'à travers cette partition aux visages multiples on appréciait mieux encore ce qui caractérise la direction de Vaclav Neumann : un goût de la clarté touchant aussi bien à la polyphonie, où chaque plan, nettement différencié, tranche sur les autres, qu'à l'articulation des phrases et des périodes à l'intérieur d'un mouvement.

Econome d'effets pour une musique qui s'y prête pourtant, Vaclav Neumann ne donne pas dans ce qu'il est convenu d'appeler le style viennois, avec ses coquetteries et son sentimentalisme à fleur de peau. Peut-être même va-t-il un peu loin dans ce refus des complaisances, au profit d'une battue imperturbable, qui avance sans regarder en arrière, certaine du but.

Aussi pouvait-on craindre que le lied *O Mensch* manque de mystère ou l'*adagio* final de profondeur. On avait tort. Après avoir fait jaillir la lumière et souffler le vent coupant des sommets, Vaclav Neumann a soudain imposé ce calme impénétrable sur lequel se détachait la voix profonde de Birgit Finnila. Interrompue par les « *Bimm, Bamm !* » rayonnant des chœurs, la méditation reprenait ensuite à l'orchestre avec cette immense montée sur laquelle l'œuvre s'achève. On est toujours étonné, lorsque vient saluer l'artiste qui a joué en coulisse la difficile partie de cor de postillon, de le voir habillé comme les autres musiciens ; il détruit ainsi l'illusion qu'il avait si bien réussi à créer. Il s'agit d'un effet emprunté au théâtre, d'une naïveté qui pourrait être poussée jusqu'au bout, histoire de secouer un peu les puristes.

GÉRARD CONDÉ.

COMMANDÉS PAR LOUIS XIV

Les plans-reliefs des villes de France pourraient émigrer à Lille

Le projet de transférer à Lille les plans-reliefs du musée des Invalides suscite l'inquiétude chez les spécialistes du patrimoine et de l'architecture.

Les plans-reliefs sont, comme leur nom ne l'indique qu'incomplètement, les maquettes des villes de France, en bois peint, extraordinairement fidèles. Initialement commandés par Louis XIV et Louvois aux collaborateurs de Vauban, leur construction s'est prolongée jusqu'en 1870. Leur intérêt était surtout stratégique : ils indiquaient non seulement la conformation des cités, mais celle du paysage environnant. On comprend l'intérêt que leur portèrent en 1871 les Prussiens, qui les emportèrent à Berlin. Ils devaient y rester jusqu'en 1945.

Aux Invalides, ils complétaient fort logiquement le musée de l'Armée. En théorie tout au moins, car ils sont restés jusqu'à présent peu accessibles au public, apparaissant occasionnellement comme à l'exposition Vauban au Musée des Monuments français, l'an passé, ou l'actuelle exposition du nouveau Centre du patrimoine, dans le Marais, « L'Architecture en représentation ».

Volumineuses, difficilement maniables au point qu'il faudrait ouvrir le toit pour sortir certaines d'entre elles, ces maquettes ont toujours fait rêver les « grands enfants » qui avaient la chance de pouvoir en mesurer la richesse. C'est notamment le cas de M. Pierre Mauroy, maire de Lille, ville peu touchée par la grâce des grands travaux culturels, qui, visitant les Invalides alors qu'il était premier ministre, prit conscience de la valeur des plans-reliefs. Ainsi naquit le projet de les transférer à Lille après qu'eut été, vite et à raison, abandonné celui de les disperser dans les cités dont elles ont été, un temps, les effigies fidèles.

Seulement, M. Mauroy n'est pas le seul à s'intéresser à cette collection unique au monde. Une table ronde sur les maquettes d'architecture l'a montré récemment à l'Hôtel Sully. Outre le musée des Armées, aux Invalides, qui a quelques raisons de vouloir la conserver, même s'il ne semble pas en avoir les moyens ; outre tel ou tel maire de grande ville qui, autant que Lille, peut avoir des raisons de rêver à ce pittoresque ensemble, il y a en effet tous ceux qui pensent à un musée d'architecture ; à ce musée dont M. Lang, ministre de la culture, et M. Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, ont récemment annoncé l'étude, et dont tout concourt aujourd'hui à tracer l'esquisse.

Plusieurs villes des Etats-Unis ou même Francfort, en Allemagne se sont déjà dotées d'un tel musée Paris est largement en retard, malgré sa richesse. En plus des plans reliefs, qui sont une bonne faç d'introduire à l'urbanisme tout en faisant rêver, Paris a le Musée d monuments français, au Palais d Chaillot, tout à fait accessible au public et dont les plâtres — documents aussi précieux pour l'histoire et le patrimoine disparu que le sont les plans-reliefs — ont curieusement couru les mêmes risques de déplacement « à la légère » voici quelques années.

Ces éléments solides, et ils ne sont pas les seuls dans les collections parisiennes, peuvent être facilement entourés, étayés d'éléments plus théoriques ou de formules contemporaines. On le voit, et remarquablement en ce moment, au Centre du patrimoine. On peut le voir encore à l'*Hôtel* Sully, siège de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites : une exposition fort bien faite, venue de Marseille, y parle, elle aussi, de « L'image en architecture ». Et le Centre de création industrielle, au Centre Pompidou, vient de faire venir la première exposition du musée de Francfort, sur l'architecture des vingt dernières années (« Nouveaux plaisirs d'architecture »). Sans oublier, plus thématiques, « Les villes d'eaux » aux Beaux- Arts, et « Vittel » à l'Institut français d'architecture.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Le tricentenaire de Haendel

(Suite de la première page.)

Dans son œuvre se conjuguent, selon Winton Dean, les styles français et italien, le choral allemand et la musique de clavier de son pays, les cantates et les opéras d'Alessandro Scarlatti et l'écriture instrumentale de Domenico Scarlatti, la tradition de Purcell et la musique anglaise d'église et de théâtre. Mais toutes ces influences ont été absorbées par l'énorme tempérament d'« *un génie qui boit la vie universelle et s'assimile à elle*, disait Romain Rolland ; *cette âme immense est comme une mer, dont tous les fleuves de l'univers ne sauraient apaiser la soif* ».

L'homme Haendel reste un personnage mystérieux dont on a méconnu l'intériorité et l'évolution spirituelle. « *Ce bon vivant, à l'accès direct, à la forte sensualité, à l'équilibre quasi rabelaisien*, écrit Jean-François Labie, *était aussi un géant blessé, un hypocondriaque, anxieux, tourmenté, fuyant la compagnie de ses semblables (...). Sa vie errante lui a donné l'occasion de connaître mieux que personne les méandres du cœur humain, réalité quotidienne du théâtre ; on peut penser qu'elle lui a permis d'avoir, sur les rapports de l'homme et de Dieu, des lumières qui ont échappé à Bach, le pieux maître de chapelle enfermé dans son monde étroit. C'est finalement l'homme de théâtre qui est allé le plus loin dans la voie douloureuse de l'expérience spirituelle du malheur et de son acceptation. Personne n'a mieux que lui chanté l'*Alleluia *(dans* le Messie*) ; mais* Theodora *et* Jephté *nous apprennent qu'il est aussi un maître incomparable de l'*Amen, *du* Qu'il en soit ainsi. »

Ce n'est pas un hasard si Haydn, Mozart, Schubert, Liszt entre autres ont célébré Haendel, et surtout Beethoven qui a dit : « *C'est le plus grand compositeur qui ait jamais vécu, Je voudrais m'agenouiller sur sa tombe.* » Un long chemin nous reste à accomplir pour connaître cette œuvre démesurée, les opéras qui, malgré les répétitions lassantes de l'*aria da capo* auquel il est resté fidèle toute sa vie, contiennent de nombreuses pages riches de poésie, de feu dramatique et d'émotion, certains témoignages bouleversants comme l'*Ode funèbre pour la reine Caroline (les Chemins de Sion)*, et puis cette prodigieuse ascension qui se révèle à travers les oratorios, libérés enfin de toute entrave stylistique, fresques aussi puissantes que celles du Tintoret ou de Michel-Ange, où Haendel a peint l'épopée humaine avec les traits les plus saisissants et les plus profonds.

JACQUES LONCHAMPT.

« OUT OF ORDER », « BODY DOUBLE »

Claustrophobies

D'un côté, trois hommes et une femme bloqués dans un ascenseur en panne : c'est le film de Carl Schenckel, allemand en dépit de son titre, *Out or order*. De l'autre, un acteur claustrophobe, déguisé en vampire punk pour les besoins d'une production miteuse, frappé d'angoisse paralysante au moment où il devrait jaillir de son cercueil : c'est *Body Double*, de Brian de Palma, qui, avec une santé d'acier, paraphrase *Fenêtre sur cour*. Hitchcock est son dieu, la source d'inspiration de son œuvre.

Dans *Body Double*, l'acteur (Graig Wasson, bien grimaçant) est entraîné dans une machination tordue. Sa claustrophobie et une certaine tendance au voyeurisme y jouent un rôle important. Il est amené à observer à la longue vue une brune voisine, qui, toute seule dans sa chambre, exécute une danse lascive, à rencontrer une blonde vedette porno, à se retrouver avec elle dans une tombe... En réalité, on peut bien le dévoiler, tout se passe dans sa tête de ringard qui a trop vu Hitchcock, juste pendant l'instant de sa crise d'angoisse paralysante.

Brian de Palma s'essouffle dans son entreprise de copie non conforme. Mais, dès qu'il montre les minables de Hollywood, leurs mœurs, leur mégalomanie, leurs chimères, il retrouve son rythme, sa force carrée, la drôlerie cinglante de *Phantom of the Paradise*. Carl Schenckel, lui, patauge dans un huis clos qui exaspère les réactions primitives et révélatrices. Le film, soigneusement réalisé, a des ambitions.

Les personnages sont censés représenter la société allemande. Il y a l'employé modèle, complètement amorphe, suffisamment âgé pour avoir laissé le nazisme s'installer, et qui serre une valise pleine de marks volés. Le carriériste empâté, du genre efficace, qui a grandi pendant le boom économique. Il est cupide et sans scrupule, jouisseur, et cherche à raccrocher une blonde sensuelle, qui ressemble à Hanna Shygulla dans, *Maria Braun, une femme allemande*, de Fassbinder, mais Fassbinder était unique.

Au carriériste, la femme préfère le troisième homme, jeune et joli garçon branché sur walkman, plus « écolo » que loubard. Le carriériste et lui, montés sur le toit de la cabine pour tenter de la débloquer au péril de leur vie (métaphore), finissent par se battre comme des bêtes. Les « cris » résonnent, les câbles se déchirent fibre par fibre, les mains tâtonnent, les pieds glissent. Vue plongeante sur le gouffre de vingt étages. Classique, on a peur.

Là aussi, à partir d'un certain moment — mais lequel ? — on assiste aux péripéties à travers la culpabilité de l'employé à la valise. Depuis qu'on sait que le temps réel n'a rien à voir avec celui du rêve, les scénaristes ont la vie belle, mais les metteurs en scène ont bien du mal à s'en sortir.

COLETTE GODARD.

★ *Body Double*. Voir films nouveaux.

★ *Out of Order*. Voir films en exclusivité.

■ **LE PRINTEMPS DE BOURGES. — Le neuvième Printemps de Bourges aura lieu du 30 mars au 8 avril, avec une nouveauté : un prix offert par le ministère de l'environnement à de jeunes artistes dont une ou plusieurs chansons auront pour thème la défense de la nature et la qualité de la vie. La chanson française sera représentée à Bourges notamment par Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Charlélie Couture, tandis que les Stranglers, Cocteau Twins, les Calamités et surtout Marc Seberg défendront les couleurs du rock.**

Le kaléidoscope d'Holiday on Ice

Voilà quarante ans qu'Holyday on Ice propose au public familial son grand spectacle sur glace où cohabitent champions du patinage artistique, attractions visuelles internationales, clowns, tableaux folkloriques et exotiques, éléments de revue percutants et personnages de bandes dessinées. La recette est immuable et infaillible. Le phénomène a un air de famille avec celui, encore plus gigantesque, suscité par l'entreprise Disney.

Installé au Palais des sports, porte de Versailles, jusqu'au 5 mai, Holyday on Ice présente, cette année, comme champion de patinage artistique, Rudi Cerne ; comme attraction visuelle, Los Argentinos, déjà vus au Lido et à l'Olympia avec leurs bolas qui tournent au rythme de la musique ; comme clowns, les Américains Dominique Guglielmetti et Jim Murphy. Les Schtroumpfs traversent la piste de glace poursuivis par un sorcier. *La Belle au bois dormant* permet d'offrir le tableau d'un mariage princier. Enfin l'Amérique est, comme il se doit, présente avec une évocation de la fin des années 20 : de la nuit noire de Wall Street à Charlie Chaplin et à la chanson *Halleluyah*.

Holiday on Ice reste une belle machine parfaitement huilée. Un kaléidoscope de couleurs.

C. F.

■ **RENCONTRES HENRI-LANGLOIS A TOURS. — Les services culturels de la ville de Tours et l'association Cinéma d'hier et d'aujourd'hui à Tours, organisent les 27 et 28 février et le 1er mars, les neuvièmes Rencontres internationales Henri-Langlois qui servent de tremplin aux jeunes des écoles de cinéma du monde entier. Le jury, cette année, sera présidé par la comédienne Fanny Cottençon.**





Communication

La Vidéo-Transmission signe un accord avec le football

Quinze matches au moins de championnat de France de football pourront être retransmis en direct, dans les salles de cinéma ou autres enceintes ouvertes au public, durant la saison 1985-1986 à compter de septembre prochain.

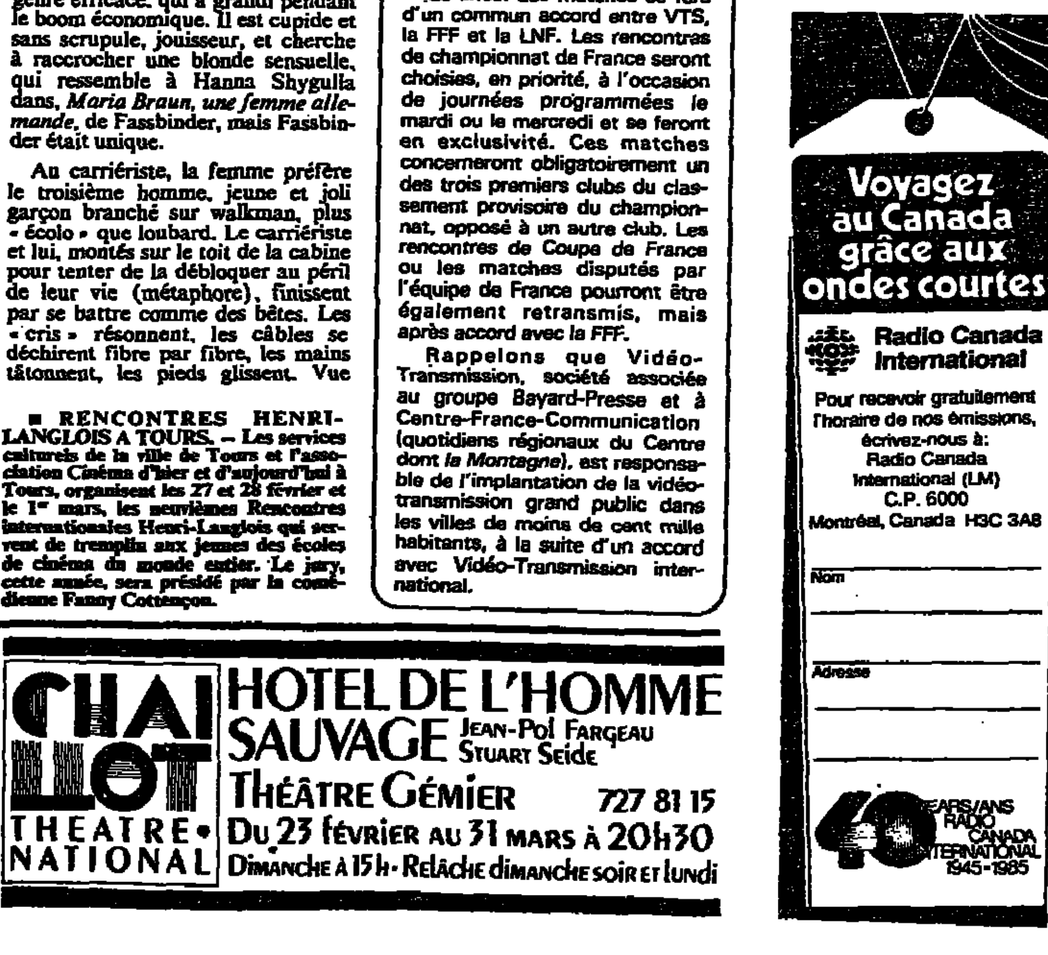
La Ligue nationale de football (LNF) et la Fédération française de football (FFF) ont signé en effet vendredi 22 février un accord chargeant, à titre exclusif, la société Vidéo-Transmission-Service (VTS) d'organiser, en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, ces retransmissions collectives.

Le choix des matches se fera d'un commun accord entre VTS, la FFF et la LNF. Les rencontres de championnat de France seront choisies, en priorité, à l'occasion de journées programmées le mardi ou le mercredi et se feront en exclusivité. Ces matches concerneront obligatoirement un des trois premiers clubs du classement provisoire du championnat, opposé à un autre club. Les rencontres de Coupe de France ou les matches disputés par l'équipe de France pourront être également retransmis, mais après accord avec la FFF.

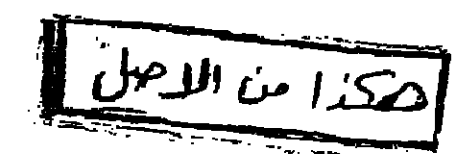
Rappelons que Vidéo-Transmission, société associée au groupe Bayard-Presse et à Centre-France-Communication (quotidiens régionaux du Centre dont *la Montagne*), est responsable de l'implantation de la vidéo-transmission grand public dans les villes de moins de cent mille habitants, à la suite d'un accord avec Vidéo-Transmission international.

● *Un centre émetteur français en Guyane.* — M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, a inauguré, le vendredi 22 février, le nouveau centre émetteur (ondes courtes) de Monsinéry, en Guyane, qui permettra la diffusion de Radio-France Internationale (RFI) sur l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Afrique occidentale.

Situé à 45 kilomètres de Cayenne, ce centre, avec ses trois émetteurs de 500 kW et ses onze antennes, est le premier relais français en ondes courtes édifié hors métropole. Il complète les vingt émetteurs OC d'Allouis et d'Issoudun. La réalisation de ce centre à coûté 142 millions de francs, réglés pour moitié par la redevance et pour moitié par le ministère des relations extérieures.



هكذا من الاصل



Économie

REPÈRES

Chômage : nouveau record en Europe

Le chômage continue de battre des records à l'intérieur de la CEE, *où 570 000 demandeurs d'emplois supplémentaires* ont été recensés en janvier. Au total, 13,7 millions de personnes sont touchées. En données brutes, le taux de chômage par rapport à la population active s'élève à 12 %. Selon l'office statistique de la *Communauté (Eurostat) le taux de chômage était, en janvier* – toujours en données brutes – de 9,7 % en RFA, de 11,9 % en France, de 13,7 % en Italie, de 12,6 % en Grande-Bretagne, de 14,1 % aux Pays-Bas, de 15 % en Belgique. Par rapport à *janvier 1984, c'est en France (+ 13,4 %)* qu'il a le plus augmenté, tandis qu'il diminuait aux Pays-Bas (– 6,8 %).

Hausse en février en RFA. – Le chômage en RFA, qui avait atteint, en janvier, le chiffre record, en données brutes, de 2,62 millions de demandeurs d'emplois, a continué d'augmenter en février et devrait concerner 2,67 millions de personnes selon une information émanant de l'Office fédéral du travail de Nuremberg. Cette hausse est attribuée essentiellement aux mauvaises conditions climatiques.

Famine : aide alimentaire de la CEE au Soudan

La Communauté européenne va envoyer une aide alimentaire d'au moins 150 000 tonnes d'équivalents-céréales au Soudan avant novembre pour combattre la famine, dont 100 000 tonnes dans les quatre prochains mois, a annoncé, vendredi 22 février, à Bruxelles, un haut fonctionnaire de la Commission.

L'aide que la Communauté a déjà commencé à envoyer aux huit pays africains les *plus* touchés par la *famine* (Ethiopie, Soudan, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Mozambique et Angola) atteindra au total 1,219 million de tonnes d'équivalents-céréales en 1985, a *indiqué* le *haut* fonctionnaire.

Pour les autres pays d'Afrique touchés par la famine, la CEE s'engage à acheminer 1,455 million de tonnes d'aide alimentaire cette année, ont précisé les officiels.

Prix : + 0,4 % en janvier en Grande-Bretagne

Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en janvier, après une baisse de 0,1 % en décembre. Sur douze mois le taux d'inflation est passé de 4,6 % en décembre à 5 % en janvier. En dehors du froid qui a fait monter les prix des fruits et légumes, la baisse de la livre face au dollar provoque une forte hausse du coût des matières premières et des produits importés, que commencent d'ailleurs à refléter les prix de gros (+ 0,7 % en janvier contre + 0,3 % en décembre et novembre). – (*AFP*.)

L'appauvrissement croissant des travailleurs privés d'emploi

« Le bout du tunnel est en vue. »
Constatant une amélioration de la situation économique des pays membres, M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, a repris, le 19 février, à Stockholm, pour parler du chômage, une formule que personne ne se hasardait à utiliser depuis des années, même s'il a pris soin de préciser la nécessité d'une* « action coordonnée et complémentaire pour la création d'emplois ».** ***Ce pronostic optimiste tranche toutefois avec la réalité des faits, que souligne l'augmentation du chômage en Europe et particulièrement en France (voir repères). Plus que jamais la détérioration du marché de l'emploi y est observée avec angoisse.

Le débat sur la pauvreté et le chômage – la *« nouvelle pauvreté »* –, ouvert il y a cinq mois maintenant, resurgit avec vigueur. Il y a, à cela, des raisons techniques et politiques mais, à l'origine de cette relance, on trouve également la publication du dernier bulletin de l'UNEDIC (nº 95), qui reprend une étude, réactualisée, sur les chômeurs non indemnisés, réalisée à l'automne (*le Monde* du 7 et du 10 novembre 1984). Ce qui, paradoxalement, complique la compréhension d'un phénomène grave mais surestimé.

A l'époque, en effet, cette analyse de l'UNEDIC, effectuée par le service statistique, avait pour objectif de tirer au clair un mystère auquel personne, jusqu'alors, n'avait prêté attention : la différence qui existe entre le nombre de chômeurs – les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE – et le nombre de chômeurs *indemnisés*. Cette différence amenait à croire que 50 % des travailleurs privés d'emploi ne recevaient aucune allocation et, par *déduction, se retrouvaient sans ressources*.

Malgré la publication de chiffres inquiétants – 1,2 million de chômeurs non indemnisés – la réalité apparaissait plus complexe. En raison des délais de carence, 10 % de ces demandeurs d'emploi attendaient de pouvoir bénéficier d'une allocation ; 44 % ne pouvaient prétendre à une indemnisation ou n'avaient pas fourni tous les documents nécessaires. Enfin, 28 % n'avaient pas déposé de demande à l'UNEDIC alors qu'ils remplissaient les conditions. Restait en fait 18 % de chômeurs non indemnisés à qui, effectivement, une allocation avait *été supprimée. Mais*, là *encore, on* pouvait considérer que, selon les cas, les explications en étaient pour partie logiques.

Théoriquement, la polémique à ce propos aurait dû tourner court. La magie des chiffres en décida autrement : il est toujours plus facile de dire qu'un chômeur sur deux est victime du système d'assurance-chômage, comme le laissent d'ailleurs entendre les organisations syndicales, à commencer par la CGT qui l'a rappelé ces jours-ci.

Des situations éprouvantes

Cela étant rappelé, la réalité du chômage dépasse le cas des seuls chômeurs non indemnisés. Il faut aussi observer la situation des demandeurs d'emploi indemnisés, situation qui se révèle tout aussi préoccupante et complexe.

Ainsi, en utilisant les données fournies par l'UNEDIC, la CFDT a établi le niveau moyen d'indemnisa*tion, en novembre* 1984, des chômeurs de toutes catégories, qui, demandeurs d'un emploi à temps complet, à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée, avaient reçu une allocation au titre des deux systèmes d'assurance et de solidarité en vigueur depuis le 1er avril.

Sur un *total de 1 620 212* chômeurs indemnisés pour 2 754 873 demandeurs d'emploi, on comptait :

● *998 806 personnes, soit* 62,3 % du total, touchaient une allocation de base et avaient en moyenne perçu 3 400 francs par mois, donc sensiblement *moins* que le SMIC. Toutefois, s'agissant d'une moyenne, ce chiffre ne permet pas de rendre compte des disparités. On sait, par exemple, *selon une évaluation* plus ancienne calculée en juin 1984, que 9 900 chômeurs seulement *touchaient* une indemnité supérieure à 10 000 F par mois. Inversement, la moyenne est abaissée par le taux d'indemnisation très *faible, fixé d'ailleurs en fonction* de son salaire antérieur, du travailleur à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée. De même, on *mesure bien là l'effet du chômage* des ouvriers et employés qualifiés (53,7 % des demandeurs d'emploi), victimes des restructurations indus*trielles*.

● 92 000 personnes, soit 5,7 % avaient droit aux taux majorés de l'allocation de fin de droits, de l'allocation de solidarité ou d'insertion et recevaient de 1 500 F à 2 500 F par mois.

● 551 406 personnes, soit 34,4 %, étaient placées en allocations de fins de droits, de solidarité ou d'insertion et avaient, de ce fait, 42,40 % par jour (1 242 F par mois).

Globalement, force est de constater que les chômeurs, même indemnisés, connaissent des situations très éprouvantes. Et l'on comprend mieux l'extrême attention que portent à ces données, les hommes politiques, les techniciens comme les syndicalistes. Tous, avec des mobiles divers, sont également soucieux de vérifier si le nouveau règlement du système d'assurance-chômage a eu, ou non, des effets aggravants. Là encore, et même s'ils sont fastidieux, les chiffres parlent d'eux-mêmes, si *l'on veut bien garder* à *l'esprit qu*'il s'agit de taux moyens.

En novembre 1984, un licencié économique percevait 13 % de moins que son homologue de novembre 1983. S'il était admis à l'indemnisation au titre de la nouvelle allocation de base (le licencié économique ne bénéficiant plus désormais d'une allocation spéciale) il perdait 16,95 % par rapport à novembre 1983. Pareillement, l'allocataire en fin de droits, – le chômeur de longue durée – a vu son indemnisation diminuer de 4,5 % selon qu'il était soumis à l'ancienne ou à la nouvelle réglementation (1).

Améliorer l'indemnisation

Tout cela explique aussi que, depuis des mois maintenant, les organisations syndicales n'aient de *cesse de réclamer une modification* des mesures prises, notamment pour les chômeurs de longue durée qui se retrouvent plus vite qu'avant en fin *de droits*, et *doivent vivoter avec* 1 242 F par mois. M. André Bergeron pour Force ouvrière, M. Paul Marchelli pour la CGC, la CFDT encore récemment, à *l'issue de son* bureau national des 13 et 14 février, la CFTC, se tournent avec insistance vers les pouvoirs publics pour leur demander un effort financier. *Même le CNPF, et M. Gattaz* a fait quelques déclarations en ce sens, reconnaît implicitement cette nécessité que la CGT, bien entendu, ne saurait désavouer.

Malgré le besoin manifeste et l'urgence d'une telle correction, il y a quelque hypocrisie, de la part de certains, à réclamer de l'État une rallonge pour les fins de droits. Et c'est d'ailleurs ce que font observer, plus ou moins discrètement, la CGT et la CFDT qui n'ont pas été signataires de l'accord sur le partage de l'ancien régime UNEDIC, le 10 janvier 1984.

On peut en effet considérer que la situation d'aujourd'hui découle de ces dispositions convenues entre les *partenaires sociaux et qu'ils en portent* donc la responsabilité, même s'il leur fallait réaliser des économies pour revenir à l'équilibre financier *dans la gestion*, paritaire, de l'UNEDIC. Faire appel à l'Etat constitue un aveu. C'est également une solution de facilité.

Quoi qu'il en soit, et comme l'a de nouveau souligné M. Bergeron le 19 février à Laval, il faut *« en tirer les conséquences »*. Pour remédier à la situation, a indiqué le secrétaire général de FO, *« il n'existe pas d'autre moyen qu'une intervention des budgets de l'Etat ou une augmentation de la cotisation versée aux ASSEDIC par les entreprises et par les salariés, ou les deux »*. S'attachant, *« dans l'immédiat »*, à la revalorisation des allocations de fin de droits, il a demandé audience au président de la République.

Les autres organisations syndicales, sans tenir le même langage, œuvrent dans la même direction. La CFDT par exemple, vient de décider *« de saisir le gouvernement et le CNPF pour que s'engagent des négociations »*. Elle demande expressément que soit réduit le nombre *« des exclus de tout système d'indemnisation »* et propose d'augmenter de 50 % (1 850 F par mois) les allocations de fin de droit ou de solidarité. La CFTC, le 22 février, vient d'entreprendre une démarche identique.

Le gouvernement ne pourra laisser les revendications sans réponse, d'autant que le sort des chômeurs, toujours plus nombreux, en dépend.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'allocation spéciale de novembre 1983 s'élevait en moyenne à 132,70 F par jour, son équivalent en novembre 1984 s'élevait à 115,31 F. L'allocation de base de novembre 1984 était évaluée à 110,21 F. L'allocation de fin de droits « ancienne réglementation » se montait à 44,90 F contre 42,54 F pour la nouvelle réglementation.

LE SYNDROME DU CHOMAGE

Le Bureau international du travail (BIT) vient de publier un document consacré au « syndrome du chômage ». Résultat d'un travail d'experts, cette étude démontre que le chômage prolongé expose sa victime au *suicide*, à *des dépressions, à des maladies* comme les ulcères, l'hypertension et les troubles cardiaques. Soulignant *« la détresse croissante »* du chômeur, le BIT observe que la privation d'emploi peut provoquer *« des dommages irréparables » et « laisse des cicatrices qui demeurent, même après une réinsertion dans la vie active »*.

Un accroissement d'un million de chômeurs en cinq ans dans un pays pourrait, selon l'étude, entraîner cinquante mille décès *supplémentaires pour cause de* maladie et cent soixante-sept mille autres imputables à des maladies de cœur. Soixante-*quatre mille personnes de plus* seraient admises dans les asiles psychiatriques.

Les personnes les plus vulné*rables sont les chômeurs âgés de* plus de cinquante ans, les handicapés, les jeunes ayant quitté l'école sans avoir obtenu de bons *résultats* et les membres des minorités ethniques.

Dans un premier temps, le choc de se trouver sans travail *est suivi d'un refus de la situation*, mélangé à un sentiment de soulagement. Dans la phase suivante, le chômeur connaît une détresse croissante et prend conscience de la gravité de sa situation. Plus tard, il se résigne à son destin et ne cherche plus d'emploi. Il réduit ses activités sociales et passe la majeure partie de son temps chez lui.

Contrats de formation-reclassement

APRÈS FORCE OUVRIÈRE, LA CFDT RÉCLAME A SON TOUR DES NÉGOCIATIONS

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a déclaré, le 22 février sur Antenne 2, que son organisation était favorable à l'ouverture de négociations avec le CNPF *« sur l'extension des congés de conversion à tous les licenciés économiques »*.

M. André Bergeron, secrétaire général de FO, ayant déjà fait la même démarche, en début de semaine, les chances augmentent de voir le projet gouvernemental de congés formation-recherche d'emploi (CFR) examiné par les partenaires sociaux.

De son côté, la CFTC, dont une délégation a été reçue par le ministre du travail le 21 février, paraît s'orienter dans le même sens, avec quelques réserves toutefois.

Le CNPF, qui a toujours été prudent sur cette affaire, mais qui avait indiqué dès l'origine qu'il ne saurait être question de refuser de s'asseoir à une table de négociations, va devoir répondre prochainement à ces demandes.

Il se précise également que les *organisations syndicales tentent de* trouver d'autres sujets de négociation, outre les CFR. C'est ce que réclame la CFTC en demandant une modification des indemnités pour les chômeurs de longue durée. C'est ce que demande la CFDT quand M. Maire propose *« la reprise des discussions dites sur la flexibilité de l'emploi par trois négociations successives : durée et organisation du travail, et temps partiel pour en améliorer les conditions ; sécurité de l'emploi ; les nouvelles technologies et leur mise en place dans les entreprises »*.

LES SYNDICATS DES AFO S'OPPOSENT AU PLAN DE REPRISE DE LEUR ENTREPRISE

Les syndicats des Ateliers français de l'Ouest (AFO, construction navale) seront reçus, lundi 25 février, par les pouvoirs publics au sujet du plan de sauvetage de leur entreprise. Ce plan, qui leur avait été présenté en détail le 20 février, a soulevé l'opposition de la CGT et de la CFDT, et provoqué des occupations, notamment celle de la mairie de Saint-Nazaire.

Ce plan prévoit l'éclatement des AFO en deux : l'activité de construction navale serait reprise par les Ateliers et Chantiers de la Manche (ACM) et l'activité de réparation navale par la Compagnie industrielle et financière de la Loire (CIF-Loire).

CIF-Loire, qui propose de reprendre la réparation navale en location gérance pendant au moins dix-huit *mois, sous le nom* d'ARNO, *réclame* une « aide exceptionnelle » de l'Etat de 16 millions de francs. En outre, des subventions de 20 % du chiffre d'affaires (490 millions de francs cette année) sont sollicitées dans le cadre des aides aux chantiers navals. Le nombre de suppressions d'emplois supplémentaires prévues est de deux cent trente-cinq, après sept cents en 1984.

De son côté, ACM propose de reprendre 60 % du capital de la branche construction située à Grand-Quevilly, près de Rouen, les 40 % restant étant détenus par CIF-Loire. Les besoins de fonds propres de cette *société* sont de *35 millions* de francs et les effectifs devront être ramenés à trois cents personnes.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série noire : Pitié pour les rats.
De J. Amila et J. Ertaud, avec X. Deluc, R. Dumas, G. Fontanel...

22 h 15 Droit de réponse : le Modèle scandinave.
Emission de Michel Polac.
Avec MM. Alain Touraine, sociologue, Carl Libaum, ambassadeur de Suède à Paris, Svend Auken, député danois, Guy Sorman, écrivain, Guy de Faramond, journaliste, Michel Suchod, député PS de Dordogne, Klas-Eric Odhner, syndicaliste suédois, Jean-Pierre Fourcade, sénateur et maire UDF, Henryck Stangerup, écrivain danois.

0 h 00 Journal.

0 h 20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *Trafic de bijoux*. Extérieur nuit : *les Fécos de Limoux*.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés Champs-Élysées.
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
23 h 5 La vie de château.
23 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 ILE-DE-FRANCE CENTRE

17 h 35, Belle et Sébastien ; 18 h, Magazine : 3e rang de face ; 18 h 25, Un trait c'est tout ; 18 h 30, Clip Clap ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Championnat de France de Football : Marseille-Bordeaux ; 22 h 15, le Radeau d'Olivier ; 23 h, **Androïde**, film de A. Lipstadt ; 0 h 15, **le Bal**, film d'E. Scola ; 2 h, Rock concert ; 2 h 45, **l'Amérique interdite**, film de R. Vanderbes ; 4 h 15, Saute ma puce ; 5 h 5, **Othello**, film de O. Welles.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique.
22 h 10 Démarches, avec Bernard Turle qui présente « Villas toscanes » de H. Acton.
22 h 30 Musique : le bal de la contemporaine, par J.-L. Cavalier et Y. Gornet.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Mahler.
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio France) : *Symphonie nº 2, en ut mineur* (1re version, 1er mouvement), *Des Knaben Wunderhorn* (extraits), de Mahler, *Symphonie nº 4*, de R. Schumann, orchestration Mahler, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier, sol. P.C. Runge, baryton.
22 h 30 Gustav Mahler metteur en scène : œuvres de Puccini, Mozart.
24 h Les nuits de France-Musique : Voyages de nuit, une nuit allegro pour rouler moderato.

Dimanche 24 février

PREMIÈRE CHAINE TF 1

8 h Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe
12 h 2 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
Invité : Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge ».
12 h 30 Téléfoot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 25 Sports dimanche.
Championnat de France de cross ; judo ; et tiercé à Auteuil.
16 h 30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
Avec Paul Belmondo, Anémone, Richard Berry.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Le vent d'Australie.
19 h Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté par Jean Lanzi.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : J'ai épousé une ombre.
Film français de R. Davis (1982), avec N. Baye, F. Huster, R. Bohringer, M. Robinson, G. Trejean, V. Abril.
A la suite d'un accident de chemin de fer et d'une confusion d'identité, une jeune femme, abandonnée avec un bébé entre dans une riche famille du Bordelais
22 h 25 Sports dimanche soir.
23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Hôtel de police.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
21 h 35 Pour le meilleur et pour le pire : Habanera, Cuba.
Enquête de V. Sarmiento, en collaboration avec le ministère de la culture et la télévision cubaine.
Dernier volet d'une bonne série sur les relations hommes-femmes dans différents pays du monde. Après l'Egypte, les Etats-Unis, le Japon, l'URSS, Cuba.
22 h 35 Magazine : Opus 85.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Emission pour les jeunes.
Inspecteur Gadget ; Disney Channel...
10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12 h D'un soleil à l'autre.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 15 h 50).
15 h 15 Théâtre : 29 ° à l'ombre.
De Labiche, enregistré au Théâtre de la Comédie-Française, mise en scène J. Piat.
Vers 1860, dans une maison aux environs de Paris, un bourgeois tente de venger son honneur conjugal.
17 h Boîte aux lettres : François Mauriac.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Architecture et géographie sacrées.
Série de Paul Barba-Negra. Le Pharaon, roi-prêtre de l'ancienne Egypte.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
L'Impasse, d'Yves Benoit.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Entente cordiale.
Film français de M. L'Herbier (1939), avec G. Morlay, V. Francen, P. Richard-Willm, A. Lefaur, J. Darcey, J. Galland, J. Worms (N.).
Le prince de Galles, devenu le roi Edouard VII, s'emploie à rapprocher la France de l'Angleterre.
23 h 50 Prélude à la nuit.
La Canzona, *de Riccio, interprétée par les Saqueboutiers.*

CANAL PLUS

7 h, Spécial tous en scène ; 7 h 40, Document : Kef Essouf, légende du vent ; 8 h 40, Cabou Cadin (les Grandes espérances, Cobra, Benji) ; 10 h 45, Gym à gym ; 11 h, la **Boum II**, film de C. Pinoteau ; 13 h 25, Top 20 ; 14 h 20, Ellis Island ; 15 h 5, Soap ; 15 h 30, Batman ; 16 h, Robin des bois ; 16 h 50, Andrzej Zulawski, metteur en scène de cinéma ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, **Un amour de Swann**, film de V. Schlöndorff ; 22 h 20, **la Boum I**, film de C. Pinoteau ; 0 h 5, Karateka connexion, film de P. Aaron ; 1 h 35, **Une langouste au petit déjeuner**, film de G. Capitani.

FRANCE-CULTURE

1 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h 3, **Chasseurs de son** ; 7 h 15, **Horizon**, magazine religieux ; 7 h 25, **La fenêtre ouverte** ; 7 h 30, **Littérature pour tous** : Jean-Louis Curtis, « une éducation d'écrivain ». 7 h 45, **Dits et récits** : le roi d'Espagne et le milord anglais, d'Italo Calvino ; 8 h **Orthodoxie** ; 8 h 25, **Protestantisme** ; 9 h 5, **Ecoute Israël** ; 9.35, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : l'Union rationaliste ; 1P h, **Messe à Saint-Jean-de-Montmartre** (Paris) ; 11 h, **Histoires du futur** ; 12 h, **Des Papous dans la tête** ; 13 h 40, *L'exposition du dimanche* : le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur à la fondation Maeght ; 14 h, **Le temps de se parler** ; 14 h 30, **Comédie-Française présente** : « Platonov » de Tchekhov - Avec P. Noelle, S. Eine, C. Vernet ; 16 h 30, **Conférence de Carême**, en direct de Notre-Dame. De l'Evangile à la vie sociale de chacun de nous ; 17 h 20, **La tasse de thé** : histoire – actualité (Barbie) ; 19 h 10, **Le cinéma des cinéastes** : deux Anglaises et le continent.
20 h Musique : Passions opus 12.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Gherasim Luca et Juan Allende Blin.
22 h 30 Musique : Les amis de la musique de chambre : Trio Haydn de Vienne ; Quatuor Orlando ; Musikverein Streichquartet.
0 h Clair de nuit.

FRANCE MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : Voyages de nuit, une nuit allegro pour rouler moderato ; 7 h 3, **Concert-promenade** : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5, **Cantate** : BWV 54 de Bach ; 10 h, **Gustav Mahler à Vienne** : l'été 1905 ; 12 h 5, **Magazine international** ; 14 h 4, **Disques compacts** : œuvres de Schutz, Stravinski, Mozart, Poulenc, Britten, Rossini, Scarlatti ; 17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Musique et souvenir ; œuvres de Verdi, Janacek, Schumann, Wagner, Berlioz, Beethoven, Schubert ;
19 h 5, Jazz vivant : Piano jazz à quatre ou huit mains.
20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Grand concert d'archives : ouverture de *Coriolan*, *Concerto pour piano nº 3 pour piano et orchestre en ut mineur*, de Beethoven, *Symphonie nº 4 en mi mineur*, de Brahms, par l'Orchestre national, dir. C. Schuricht, avec C. Arrau, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex Libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 25 FÉVRIER

TF 1	20 h 35, L'avenir du futur : *Saturn III*, film de S. Donen ; 22 h, Débat : Les nouveaux robots ; 23 h 25, Journal ; 23 h 45, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : Mariage, comédie de G.-B. Shaw ; 22 h 15, Magazine : Plaisir du théâtre ; 23 h 5, Ballet : Roméo et Juliette ; 23 h 20, Journal.
FR 3	20 h 35, Cycle « Le grand frisson » : *Il faut vivre dangereusement*, film de C. Makovski ; 22 h 15, Journal ; 22 h 50, Thalassa, le magazine de la mer ; 23 h 30, Henri Vincenot dans « Histoire de trains » ; 23 h 35, Prélude à la nuit : Rachmaninov.
CANAL PLUS	20 h 30, *le Cercle des passions*, film de C. d'Anna ; 22 h 20, Boxe ; 23 h 20, Basket américain ; 1 h 25, *la Boum I*, film de C. Pinoteau.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 24 FÉVRIER

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, participe au « Forum » de RMC, à 12 h 30.

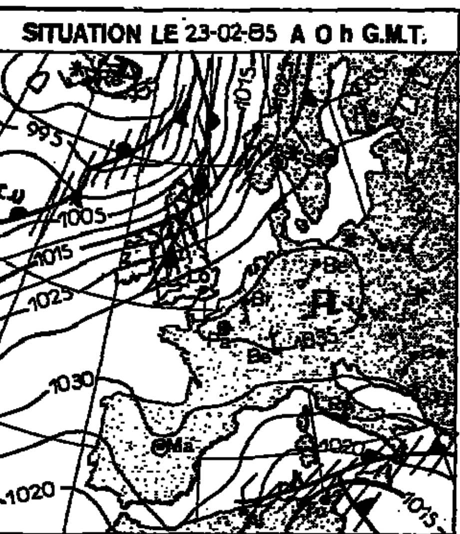
– *M. Jean François-Poncet*, ancien ministre, sénateur deu Lot-et-Garonne, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

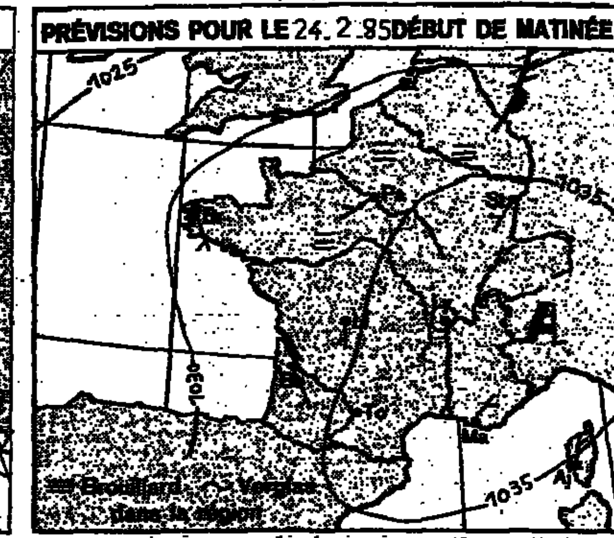
– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, participe au « Club de la presse », sur Europe 1 et Canal Plus, à 19 h 15.

LUNDI 25 FÉVRIER

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER 1986 A 0 HEURE (GMT)

Évolution probable du temps en France entre le samedi 23 février à 0 heure et le dimanche 24 février à 24 heures.

Les hautes pressions se maintiennent sur l'ouest de l'Europe, protégeant la France du temps perturbé circulant de l'océan vers les îles Britanniques.

Lent décalage vers l'est du centre de ces hautes pressions, ce qui permettra un réchauffement sur l'ouest du pays.

Dimanche, persistance du beau temps bien ensoleillé sur la plupart des régions.

Le matin, des nuages passagers sur la Picardie et les Ardennes, des bancs de brouillard du nord de la Loire aux Vosges. Ailleurs, déjà du soleil.

Encore des gelées de – 7 à – 8 degrés du Massif Central à l'Est. 0 à – 2 degrés ailleurs, et même des températures positives sur les côtes.

Au cours de la journée, tout juste quelques passages nuageux sur la Lorraine et l'Alsace ainsi que sur la Corse.

Plus de 10 degrés sur la moitié sud-ouest, 15 degrés sur le Pays basque, 5 à 8 degrés sur la moitié nord-est.

Le vent restera faible en toutes régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le samedi 23 février à 7 heures, de 1035,1 millibars, soit 776,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 février) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 12 et –4 ; Bourges, 7 et –4 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 7 et –4 ; Cherbourg, 6 et –3 ; Clermont-Ferrand, 6 et –7 ; Dijon, 6 et –5 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et –5 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et –5 ; Lille, 3 et –4 ; Lyon, 3 et –5 ; Marseille-Marignane, 11 et –1 ; Nancy, 5 et –8 ; Nantes, 8 et –3 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 3 ; Paris-Montsouris, 9 et –1 ; Paris-Orly, 7 et –4 ; Pau, 12 et –1 ; Perpignan, 14 et –2 ; Rennes, 8 et –4 ; Strasbourg, 5 et –7 ; Tours, 5 et –4 ; Toulouse, 12 et –2 ; Pointe-à-Pitre, 27 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 12 ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 9 et 4 ; Berlin, –1 et –5 ; Bonn, 3 et –6 ; Bruxelles, 3 et –2 ; Le Caire, 15 et 11 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, –2 et –6 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 20 et 14 ; Genève, 2 et –14 ; Istanbul, –1 et –7 ; Jérusalem, 7 et 2 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 5 et 1 ; Luxembourg, 2 et –5 ; Madrid, 11 et 2 ; Montréal, 5 et 1 ; Moscou, –8 et –19 ; Nairobi, 25 et 19 ; New-York, 4 et 4 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rio-de-Janeiro, 30 et 24 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, –12 et –24 ; Tozeur, 21 et 13 ; Tunis, 15 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 23 février 1985 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 20 mars 1978 relatif, pour les départements d'outre-mer, à la prise en charge des frais de voyage de congés bonifiés accordés aux magistrats et aux fonctionnaires civils de l'Etat.

● Relatif à l'organisation et au fonctionnement du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 3 juillet 1980 relatif à l'aide au financement des investissements des entreprises d'armement au commerce.

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 FÉVRIER

« Impressionnisme », 16 h 30, Grand Palais, caisse (J. Angot).

« Rubens », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Croisades et croisés », 15 h, musée des monuments français (M. Boulo).

« L'habitat populaire autrefois », 15 h, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

MARDI 26 FÉVRIER

« Monet et les impressionnistes », 14 h 30, musée Marmottan (Approche de l'art).

« Ile de la Cité, Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité (les Flâneries).

« La future marquise de Maintenon au Marais », 15 h, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Messer).

CONFÉRENCES

LUNDI 25 FÉVRIER

18 h 15, musée national des monuments français, A. Erlande-Brandenburg : « Les demeures seigneuriales sous Charles V ».

18 h 30, 35, rue des Francs-Bourgeois, J.-D. Jurgensen : « La Hollande dans la Communauté ».

14 h 45, 23, quai de Conti, le grand rabbin J. Kaplan : « La religion israélite face aux menaces qui pèsent sur la France et sur le monde ».

MARDI 26 FÉVRIER

19 h, 13, rue Mazarine, P. Bonnard : « Le gigantisme musical à Vienne ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3909

HORIZONTALEMENT

I. Prouvent, de façon matérielle, qu'on n'a pas attendu pour rien. Plus maître de lui. – II. C'est une vraie plaie ! A connu des jours meilleurs. – III. Grecque. A souvent un bâton dans la main. Réchauffait l'atmosphère. – IV. Note. Peut rendre service quand on a un mal de chien. – V. Une séparation qui est à l'origine de bien des mots. Sigle. – VI. A des objectifs bien précis. Rentre plus d'une fois dans la gorge. Entre par une oreille mais ne ressort pas par l'autre. – VII. Où l'on peut trouver marteaux et enclumes. Conjonction. – VIII. Mettre fin à toute inspiration. – IX. Instrument de mesure. Partie d'un lien. – X. N'offre qu'une molle résistance. Ont l'habitude de recevoir des « pavés ». – XI. Envoyé en l'air. Etait bon pour la classe. – XII. Ne se rencontre pas à tous les coins de rue. Article. – XIII. Au sud-est de Perpignan. Symbole chimique. Bête, au propre comme au figuré. – XIV. Dans un état plutôt mauvais. Risque parfois d'être délaissé si l'on en vient à casser sa pipe. – XV. Témoin du temps passé. Met en action certaines glandes. Abréviation.

VERTICALEMENT

1. N'a pas réponse à tout. En faïence. – 2. Arrivent toujours les derniers. Est connue à plus d'un « titre ». – 3. Cité péruvienne. Sont appelés à aller dans les décors. – 4. Adverbe. Leurs allumettes sont bien incapables d'enflammer. – 5. Le repos du guerrier. Ne craint pas les courants d'air. – 6. Coule en Afrique. Pas pour le premier venu. A tenté son coup et ne l'a point manqué. – 7. Conjonction. Ses débordements ne passent pas inaperçus. Pour écarter. – 8. De quoi avoir la « bouche » en feu. Ne manque pas d'autorité. Met fin à certaines indigestions. – 9. Pour ne pas prendre mauvaise allure. Sont découpées en tranches. – 10. Signes d'espoir. Gros « plan ». Tiré d'affaires. – 11. Se montre rebelle à toute concession. Fait des étincelles. – 12. Privé de défenseurs. Eclat de verre. – 13. Elément d'une paire. Certains n'hésitent pas à se le mettre à dos. – 14. Lieu de recherches. Mise sur la bonne voie. Pour lui, l'affaire est dans le sac. – 15. Ce n'est pas la terre ferme. Ne laisse pas mourir. Morceau de verre.

Solution du problème nº 3908

Horizontalement

I. Arrogante. – II. Routinier. – III. Cru. Onagre. – IV. Hill. Rami. – V. Esaïe. Uen. – VI. Os. Tu. – VII. Loch. Ne. – VIII. Oimekon. – IX. Gr. Epilé. – X. Aspic. – XI. Egrainent.

Verticalement

1. Archéologue. – 2. Rouissoir. – 3. Ru. La. Cm. Ar. – 4. Otolithe. Sa. – 5. Gin. Eu. Képi. – 6. Anar. Lopin. – 7. Nigaud. Nice. – 8. Terme. – 9. Ereintement.

GUY BROUTY.



L'euromarché

« MiniMax » ou la fixité dans l'évolution

Un nouveau type d'instrument a fait son apparition cette semaine et a, d'emblée, soulevé l'ire des eurobanquiers, qui ont jugé son caractère fondamentalement malsain. Rapidement surnommé « MiniMax », il représente l'intrusion de la fixité dans l'évolution permanente des taux d'intérêt. Il s'agit, en fait, d'une variation sur le thème du taux variable, son flottement étant limité par la fixation préalable d'un intérêt minimal et d'un intérêt maximal.

Quatre transactions de ce genre, totalisant 575 millions de dollars, ont successivement vu le jour entre *lundi et jeudi*. La première, d'un montant de 250 millions de dollars, a été offerte par le Danemark. D'une durée de dix ans, elle comporte un intérêt semestriel qui sera l'ajout d'une marge de 0,1875 % au taux du *Libor* à six mois. L'addition de ces deux paramètres ne pourra, toutefois, jamais être inférieure à 10 % ni supérieure à 11,875 %. Le Swedish Export Credit a, par la suite, proposé 125 millions de dollars sur sept ans sur la base d'une marge de 0,125 % en sus du *Libor* à six mois dans les limites de 10 % et 11,75 %. Simultanément, la Christiania Bank a lancé un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur dix ans, doté d'un intérêt de 0,125 % en plus du *Libor* à six mois, avec un minimum de 10,50 % et un maximum de 11,50 %.

Jeudi, enfin, la Commerzbank allemande est venue rechercher 100 millions de dollars sur dix ans à partir de 0,25 % de plus que le *Libor* à six mois, avec respectivement 10 % et 11,875 % d'intérêt minimal et maximal. Toutes ces opérations, offertes avec des commissions bancaires variant entre 40 et 50 points de base, se sont rapidement effondrées sur le « marché gris », affichant des décotes infamantes de l'ordre de 175 points.

L'émergence des « MiniMax » est la conséquence de deux facteurs.

Le *premier* est d'origine japonaise. Les investisseurs nippons, sous l'emprise de la réglementation édictée par leur ministère des finances, *ne peuvent, actuellement*, acheter qu'un pourcentage limité d'euro-émissions à taux d'intérêt fixe. En revanche, ils ont la possibilité d'acquérir tout le papier à taux variable qu'ils désirent. En réduisant le degré de flottement du taux d'intérêt, les emprunts « MiniMax » permettent aux Japonais d'absorber sans aucune restriction un papier doté d'un taux quasiment fixe. Dans la perspective de cet habillage, le « MiniMax » idéal serait celui dont l'intérêt minimal et l'intérêt maximal seraient identiques !

Le deuxième facteur, d'ordre technique, repose sur la « contre-transformation » — ou « transformation à rebours » — qu'effectuent les *banques sur les euro-émissions* à taux variable. La terminologie anglo-saxonne, qui se révèle toujours plus percutante que la française, dénomme « mis-match » l'accouplement à rebours permettant aux prêteurs de refinancer à partir du *Libor* à un mois les capitaux à taux variable qu'ils prêtent sur la base du *Libor* à six mois. La différence entre les deux taux est, actuellement, de l'ordre de 1 %.

Cela signifie que, même sans le support d'une marge additionnelle, les eurobanques qui achètent la quasi-totalité du papier à taux flottant font dès le départ un bénéfice appréciable. En surimposant dans les euro-emprunts à taux variable un intérêt minimal qui, au moment du lancement, est bien évidemment supérieur au taux de référence que les emprunteurs s'engagent à acquitter, les « MiniMax » augmentent d'autant le « mis-match » initial.

Par exemple : en garantissant un taux d'intérêt minimal de 10 % sur son euro-émission à dix ans de *250 millions de dollars*, le Danemark permet aux établissements bancaires un gain de 1,125 % (10 % minorés des 8,875 % que représente le *Libor* à un mois). Si le Danemark avait emprunté dans le cadre d'un euro-emprunt à taux variable classique, il n'aurait offert aucune marge, limitant ainsi le bénéfice pour les prêteurs à la différence entre les taux du *Libor* à six mois (9,875 %) et à un mois (8,875 %), soit 1 %.

Tout ceci n'est valable qu'aussi longtemps que la courbe des taux d'intérêt reste positive, c'est-à-dire que les taux plus courts demeurent inférieurs à ceux à échéance plus lointaine. Si la courbe s'applatit, les taux à un mois s'alignant sur ceux à six mois, le profit du « mis-match » disparaît. Or, plus forte est la propension pour les banques d'emprunter des eurocapitaux sur un mois, plus élevée devient la tension sur ce taux. Si le nombre des opérateurs recherchant des fonds à trente jours l'emporte sur ceux enclins à prêter sur cette période, on peut être assuré que le taux du *Libor* à un mois augmentera substantiellement et rejoindra celui des échéances ultérieures. Si, *enfin*, la courbe des taux s'inverse, on va au désastre, les prêteurs se trouvant devant l'impossibilité de refinancer à un meilleur coût des engagements de durée plus longue.

Le double pari d'EDF

Les opérations avec options de change ont toujours pris beaucoup de temps pour être comprises. EDF, *qui, après trois mois de réflexion*, s'est décidée à lancer cette semaine, sous la garantie de la République française et de la direction du CCF, une euro-émission de *300 millions* de dollars et de 300 000 warrants, comportant non seulement une option de change mais également une option de taux d'intérêt, — devait donc s'attendre que la réaction initiale du marché se révélât des plus prudentes. La proposition est en effet complexe. De plus, elle intervient à un moment où l'évolution tant du dollar que des taux d'intérêt est loin d'être évidente.

D'une durée de douze ans, l'euro-emprunt EDF, qui au départ est à taux variable, entend, en fin de *course, être converti* pour moitié en euro-obligations libellées en ECU dotés d'un taux d'intérêt fixe grâce à la présence des warrants. Les notes originales se présentent *sous forme* de coupures unitaires de 10 000 dollars, dont le taux d'intérêt semestriel sera celui du taux interbancaire demandé à Londres sur les dépôts en euro-dollars à six mois (Libid, le *Libor* étant le taux offert qui est en général supérieur de quelque 0,125 %). Ce taux sera toutefois fixé non pas une fois tous les six mois, mais mensuellement, afin d'en serrer l'évolution au plus près. Le coût de chaque warrant est de 14 dollars.

En présentant jusqu'au 26 février 1986 vingt warrants plus une note de 10 000 dollars, le porteur se verra remettre en échange un montant équivalent d'euro-obligations en ECU dont la durée sera de dix ans, le cou*pon de 9,75 % par an et la valeur no*minale par titre de 1 000 ECU. Ce transfert se fera sur la base d'un taux de change dollar/ECU qui sera *la moyenne minorée de 3%* des cotations au comptant relevées entre ces deux devises les 26 et 27 février prochains.

Si l'on prend, par exemple, la parité de 1,503 dollar pour 1 ECU, qui était celle en vigueur le mercredi *21 février*, le porteur recevra 14 580 ECU sous forme de quatorze obligations, le solde des 580 ECU lui étant remboursé en espèces par EDF. *Vendredi matin*, une bonne demande pour les warrants émanait à la fois de Londres et des États-Unis.

L'opération est cependant un double pari sur une baisse du dollar et des taux d'intérêt au cours des douze mois à venir. Conceptuellement, elle offre un énorme intérêt. Mais, pour que l'investisseur s'y retrouve, l'affaiblissement de la devise américaine devrait être au minimum de l'ordre de 6 % à 7,50 %. Aux 3 points de minoration sur le taux de change, il faut en effet ajouter 2,8 points représentant le coût des warrants nécessaires à l'échange et la décote théorique actuelle des euro-obligations en ECU, qui est sur une base conservatrice de l'ordre de *1 à 1,5 point*. Le dollar perdra-t-il 7,5 % de sa valeur pendant les douze prochains mois ? Lecteurs, faites vos jeux !

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar monte toujours : 10,37 F

Une hausse de près de 4 % à Paris, où des records historiques étaient de nouveau battus (10,37 F), comme ils l'ont été à Milan et à Madrid, un retour au niveau atteint en novembre 1971 à Francfort : le dollar a encore fait des étincelles cette semaine sur tous les marchés des changes, défiant tous les commentaires, sinon toutes les prévisions.

Certes, à la veille du week-end précédent, des ventes massives en provenance de Singapour et de Hongkong avaient pesé sur le « billet vert », dans la crainte d'interventions des banques centrales. Du coup, le dollar repassait même le lundi suivant sous la barre des 10 F et des 2,25 DM. Mais, en l'absence de ces interventions des banques centrales, notamment aux Etats-Unis, où les marchés financiers étaient clos, des rachats non moins massifs se produisaient lundi et mardi, catapultant le dollar de record en record : 10,13 F à Paris ; 10,16 F mercredi ; 10,24 F jeudi, et, finalement, 10,34 F vendredi à midi (10,37 F à New York *en fin d'après-midi*). A Francfort, l'escalade se poursuivait parallèlement : 3,30 DM, 3,32 DM, 3,34 DM, puis *3,37 DM à New- York, à la veille du* week-end. A Londres, la livre sterling plongeait pour la première fois au-dessous de 1,10 dollar, tombant à *1,0740 dollar. Seule la monnaie* japonaise résistait tant bien que mal, le dollar ne s'élevant qu'à 262 yens contre 260 yens quinze jours auparavant.

Les raisons de cette nouvelle poussée ? Toujours les mêmes : davantage d'acheteurs que de vendeurs, fortes acquisitions par les multinationales et, en fait, par tout le monde. Vendredi, la hausse du « billet vert » fut même spectaculaire (+ 1,4 %), à l'annonce d'une révision en hausse de la *progression* du produit national brut américain pour le quatrième trimestre 1984 : + 4,9 % sur une base annuelle, au lieu des 3,9 % initialement indiqués.

Au surplus, M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, déclarait, mercredi, devant le Sénat des Etats-Unis, que l'efficacité des interventions des banques centrales pour freiner la hausse du dollar lui paraissait très « *réduite* ».

Dans la « zone rouge »

Pour faire bon poids, tout en dénonçant l'ampleur du déficit budgétaire, il ajoutait qu'une décision prise « *soudainement* » pour réduire ce déficit serait de nature à accélérer l'ascension du dollar dans l'immédiat, avant d'entraîner son recul par la suite. Qu'on juge de l'effet de telles déclarations sur les marchés des changes !

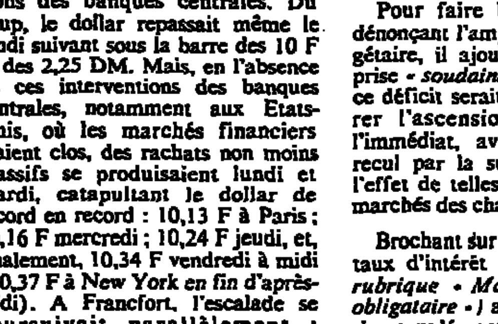
Brochant sur le tout, la hausse des taux d'intérêt américains (*voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »*) a imprimé une impulsion supplémentaire à la devise américaine. Est-elle, dans l'immédiat, devenue vulnérable à une réaction technique, fort compréhensible après cette ascension rapide ? C'est possible mais pas obligatoire : tout dépendra de l'attitude des banques centrales, dont une intervention concertée pourrait, précisément, provoquer cette réaction technique.

Selon M. Riccardo Tutino, chef de l'organisme de prévision parisien Fintrend (Darsa-Finacor), qui, au moyen de ses graphiques, avait déjà pronostiqué la montée du dollar à 3,30 DM et même 3,40 DM, si le seuil des 3,20 DM était franchi (*le Monde* du 24 janvier 1985), le dollar vient d'entrer dans la « zone rouge ». Il peut encore aller jusqu'à 3,44 DM éventuellement, mais, est capable, aussi bien, de subir une correction très forte, avec, toutefois, une série de « supports » très résistants : le premier à 3,30 DM, le second aux alentours de 3,24 DM, même un peu plus bas, c'est-à-dire 10,05 F – 10,08 F à Paris.

Selon M. Tutino, le dollar est affligé, en ce moment, d'un « *excès de volatilité* », sans toutefois que la correction envisagée *puisse vraiment* casser le mouvement de hausse. De toute façon, estime-t-il, de même que les opérateurs sur graphiques du marché à terme de Chicago (IMM), on navigue maintenant sur « *des mers non reconnues* » *(chartless waters)*.

A Paris, le franc n'a guère été affecté par la réapparition d'un important déficit commercial en *janvier (près de 4 milliards de* francs), qui suscite, néanmoins, quelques interrogations. En tout cas, les avoirs en devises de la France ont *augmenté de 1,4 milliard de francs* en janvier, atteignant 111,26 milliards de francs.

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 22 FÉVRIER 1985

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,0765	–	9,6525	35,0263	29,5377	1,4678	26,0756	0,0474
	1,1040	–	9,9950	35,9582	30,5903	1,5213	27,0124	0,0495
Paris	11,1525	10,3600	–	362,87	306,01	15,2062	270,14	4,9099
	11,0455	10,0050	–	359,76	306,05	15,2213	270,25	4,9529
Zurich	3,0734	2,8550	27,5579	–	84,33	4,1905	74,4459	1,3531
	3,0702	2,7810	27,7963	–	85,0718	4,2309	75,1215	1,3767
Francfort	3,6445	3,3855	32,6156	118,58	–	4,9692	88,2790	1,6045
	3,6089	3,2690	32,6743	117,54	–	4,9735	88,3036	1,6183
Bruxelles	73,3419	68,13	6,5763	23,8634	20,1240	–	17,7653	3,2289
	72,5659	65,73	6,5697	23,6353	20,1070	–	17,7552	3,2539
Amsterdam	4,1284	3,8350	37,0174	1,3433	113,28	5,6289	–	1,8175
	4,0870	3,7020	37,0027	1,3311	113,24	5,6321	–	1,8326
Milan	2271,42	2110	203,67	739,05	623,25	30,9702	550,20	–
	2230,08	2020	201,92	736,35	617,92	30,7317	545,65	–
Tokyo	282,74	262,65	25,5525	91,9965	77,5589	3,8551	[illegible]	0,1245
	283,17	256,50	25,6377	92,2330	78,4643	3,9023	69,2868	0,1269

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 février, 3,9444 F contre 3,9005 F le vendredi 15 février.

Marché monétaire et obligataire

Nette tension des taux aux Etats-Unis

Quelque chose se passe aux Etats-Unis sur le front des taux d'intérêt, où l'eurodollar à trois mois et six mois a enregistré une progression de 0,5 % environ, à respectivement *9 1/2 %* et *10 %*. Les milieux financiers américains soupçonnent la Réserve fédérale, sinon de resserrer le crédit, tout au moins de ne pas faire grand-chose pour alléger les tensions sur les taux. Selon eux, seule la nouvelle et forte avance du dollar dissuade ladite Réserve d'adopter une attitude plus restrictive face à une augmentation des liquidités jugée actuellement trop rapide.

Sans doute, son président, M. Paul Volcker, déposant devant la commission bancaire du Sénat américain, s'est-il montré assez optimiste sur la situation de son pays, pronostiquant une croissance de 3 1/2 % à 4 % du produit national brut *en* 1985, avec une inflation du même rythme.

Il a même pris soin d'annoncer aux sénateurs que la Réserve fédérale, tout en maintenant inchangés les objectifs de croissançe (4 % à 7 % par an) pour la masse monétaire M 1 (monnaie fiduciaire et dépôts à vue), avait pour M 2 (M 1 + les dépôts à terme des banques) élargi sa fourchette à 6 %-9 % par an, contre 6 %-8 1/2 % auparavant, celle de M 3 (M 2 + les dépôts des caisses d'épargne), passant de 6 %-9 % à 6 %-9 1/2 %.

Mais nul ne peut s'empêcher de remarquer que M 1 vient, en quinze jours, d'augmenter de 3,8 milliards de dollars, et que, en dépit des propos lénifiants de son président, la FED a, en fait, cessé de se montrer libérale dès le premier mois de l'année 1985.

Un enquête effectuée par la grande banque américaine Manufacturers Hanover auprès des directeurs financiers de six cents entreprises (trois cents moyennes et trois cents grosses) indique que les trois quarts de ces directeurs tablent sur une réescalade « appréciable » des taux d'intérêt d'ici à la fin de l'année. Pour eux, le taux de base des banques pourrait même passer de 10 1/2 % à 13 %.

F. R.

Les matières premières

Hausse du zinc et du cacao

Les marchés commerciaux restent toujours soumis à l'influence du facteur monétaire avec la nouvelle et sensible hausse du dollar. La stabilisation des prix des matières premières est une œuvre de longue haleine. Représentants des pays consommateurs et producteurs viennent de se réunir pour la troisième fois en vue de parvenir à un accord de stabilisation des prix du cacao. Va-t-on s'orienter, comme le souhaiteraient les pays producteurs, vers l'instauration d'un système de quotas d'exportation, comme dans l'accord international de l'étain ?

MÉTAUX. — *Nouvelle et vive progression des cours du zinc à Londres qui atteignent leurs niveaux les plus élevés depuis une décennie, mais en livres sterling, encore toutefois assez éloignés du cours record touché en 1973 (938 livres la tonne). La raréfaction des disponibilités a mis le « feu aux poudres », accentuée par une grève qui paralyse les installations d'une importante société australienne dont la capacité annuelle de production est de 380 000 tonnes de concentrés. Aussi, des majorations de prix inévitables viennent-elles d'être enregistrées : augmentation de 2 cents par livre à 45 cents du prix du métal en Amérique du Nord par différents producteurs et de 40 dollars par tonne par plusieurs sociétés européennes à 940 dollars, ce qui annule ainsi la baisse survenue en octobre 1984.*

Pour la première fois depuis quelques semaines, les cours du cuivre ont marqué le pas au Metal Exchange de Londres, malgré la chute persistante des stocks de métal revenus en Grande-Bretagne à 109 050 tonnes (– 3 750 tonnes) soit leur point le plus bas depuis novembre 1981.

L'aluminium est repassé au-dessus de 10 000 livres la tonnes à Londres. Le marché a puisé un réconfort certain dans les derniers chiffres publiés faisant ressortir une légère amélioration de la position statistique du métal. En effet, le rythme quotidien de production des pays non communistes a été en janvier inférieur de 400 tonnes à celui du mois précédent. C'est toutefois aux Etats-Unis où la diminution de la production est la plus marquée atteignant d'une année à l'autre près de 10 %.

L'étain conforte sa position au-dessus de 10 000 livres la tonne sur le marché de Londres. L'Indonésie, pays faisant partie de l'accord international, envisage d'écouler son métal sur le marché malaisien, délaissant celui de Londres, car les prix y sont plus favorables (influence du taux de change).

Toujours en légers progrès à Londres, le nickel bénéficie de l'évolution de la conjoncture politique en Nouvelle-Calédonie.

DENRÉES. — *Les cours du sucre semblent avoir fait preuve d'une plus grande résistance sur la plupart des marchés. Les perspectives sont pourtant loin d'être favorables. Le directeur d'une importante maison de négoce ne prévoit-il pas d'amélioration statistique notable au cours des prochaines années ? Tout au plus, la consommation mondiale pourrait passer de 97 millions de tonnes à 102 millions de tonnes en 1989. Quant à la production mondiale, elle resterait supérieure à la demande. Ainsi, à fin août par exemple, les stocks mondiaux sont évalués à 15 millions au-dessus de leur niveau normal.*

Reprise des cours du cacao en corrélation avec les prévisions de certains négociants relatives à certaines récoltes inférieures aux dernières prévisions. Les professionnels sont péssimistes et doutent qu'une entente puisse être réalisée rapidement car les représentants des pays producteurs et ceux des pays consommateurs ont des positions éloignées au sujet des grille de prix et de volume du soick régulateur.

Aux enchères de Londres, les prix du thé fléchissent régulièrement depuis quelques semaines. La baisse atteint près de 10 % en l'espace d'un mois. La récolte de l'Inde dépassera le chiffre record de 1983 (587 millions de kilos) en atteignant 645 millions de kilos soit 15 millions de kilos de plus que lors de la dernière estimation.

CÉRÉALES. — *Les cours du blé ont peu varié sur le marché aux grains de Chicago en dépit de la nouvelle augmentation de 2 millions de tonnes de l'estimation de la récolte mondiale de blé à 517 millions de tonnes. Deux importants pays exportateurs, l'Australie et l'Argentine, enregistreront des récoltes proches de leurs meilleurs niveaux.*

LES COURS DU 22 FÉVRIER 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 287 (1 286,50) ; à trois mois, 1 306,50 (1 309,50) ; étain comptant, 10 060 (10 002) ; à trois mois, 10 070 (10 015) ; plomb, 334,50 (336,75) ; zinc, 825 (781) ; aluminium, 1 016 (998,50) ; nickel, 4 770 (4 560) ; argent (en pence par once troy), 557,50 (570). — **New-York** (*en cents par livre*) : cuivre (premier terme), 59,15 (62,30) ; argent (en dollars par once), 6,07 (6,25) ; platine (en dollars par once), 268 (276,3). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) ; coton, mars, 62,80 (64,35) ; mai, 64,30 (65,47). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 511 (517). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, inch. (53,60).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 710 (700).

DENRÉES. — **New-York** (*en cents par* lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 149 (2 110) ; mai, 2 177 (2 151) ; sucre, mars, 3,98 (3,85) ; mai, 4,15 (4,16) ; café, mars, 143 (144,20) ; mai, 141,78 (143,28). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 114 (112) ; mai, 118,80 (119) ; café, mars, 2 346 (2 347) ; mai, 2 392 (2 379) ; cacao, mars, 2 203 (2 120) ; mai, 2 202 (2 137). — **Paris** (*en francs par quintal*) : cacao, mars, 2 327 (2 305)) ; mai, 2 330 (1 125) ; café, mars, 2 530 (2 538) ; mai, 2 558 (2 570) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 418 (1 395) ; octobre, 1 502 (1 395). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 129,10 (132,40) ; mai, 135 (138,40). — **Londres** (en livres par tonne), juin, 140 (142,50) ; août, 141 (143,50).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 348,25 (345 75) ; *mai, 337,75 (338,75)* ; maïs, mars, 265,75 (269) ; mai, 272,50 (276,75).

INDICES. — Moody's, 962,90 (968,30) ; Reuter, 2 022,80 (2 020,20).

Économie

UNE PREMIÈRE A LA CITY

La banque américaine Citicorp lance une OPA sur une banque d'escompte londonienne

La grande banque américaine Citicorp a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur les actions – négociées à la Bourse de Londres – de la banque d'escompte britannique Seccombe Marshall and Campion, un établissement qui avait jusqu'ici la particularité de servir d'intermédiaire à la Banque d'Angleterre pour ses interventions sur le marché monétaire. Cette opération qui doit permettre à Citicorp de renforcer son implantation dans la City, en développant « *considérablement* » les activités commerciales de Seccombe, a obtenu l'aval des administrateurs de cette dernière, mais aussi celui de la Banque d'Angleterre. Celle-ci continuera à être représentée sur le marché monétaire par Seccombe jusqu'en janvier 1986, date à partir de laquelle la banque centrale entend opérer elle-même sur ce marché.

L'offre formulée par Citicorp repose sur 440 pence par action Seccombe (elles cotaient environ 320 pence jusqu'à ce que se répandent les premières rumeurs d'OPA, sans que l'on sache qui était derrière), ce qui correspond à un prix global de 7 millions de livres sterling (77 millions de francs français). Fondée en 1922, Seccombe agissait depuis plus de soixante ans pour le compte de la Banque d'Angleterre en lui permettant d'intervenir, le cas échéant, sur le marché monétaire, en y négociant divers instrument financiers à court terme, de façon à régulariser les pénuries et les excédents de liquidités constatés sur ce marché.

Cette opération, dont tout laisse présager le succès, marque une étape importante dans la déréglementation qui se produit à la City, puisque, pour la première fois, une banque – étrangère de surcroît – va pouvoir détenir une – petite – maison d'escompte britannique. Cette « passerelle » était jusqu'à présent formellement interdite par les autorités monétaires britanniques, qui souhaitaient maintenir des établissements distincts.

Impôts

L'ordinateur mis à contribution

Tous les contribuables seront « fichés » sur un ordinateur central d'ici à 1987, sous un numéro confidentiel, indépendant du numéro de Sécurité sociale et établi par les services informatiques de la direction générale des impôts (DGI).

La réalisation de ce fichier, indique-t-on à la DGI, débutera dans le courant de cette année. Elle marquera l'une des dernières phases de l'informatisation des services fiscaux.

De 20 à 30 millions de contribuables (personnes physiques, sociétés, etc.) seront ainsi répertoriés sur quelques données de base : identité, adresse, profession (pour éviter les confusions entre homonymes), date et lieu de naissance.

La commission « Informatique et Libertés », consultée sur le projet, a imposé à la DGI que les contribuables soient identifiés sous un numéro informatique totalement aléatoire, de façon à interdire toute interconnexion de l'ordinateur des services fiscaux avec ceux de la Sécurité sociale, de l'INSEE, ou d'autres services.

C'est pour cette raison que le numéro de Sécurité sociale ne figure plus en tête des formulaires de « déclarations de revenus de l'année 1984 » qui doivent être remplis et retournés aux centres des impôts avant la fin de ce mois de février.

LES MAITRES DE FORGES EUROPÉENS RÉCLAMENT UNE HAUSSE DU PRIX DE L'ACIER

Les sidérurgistes européens, réunis dans Eurofer, ont annoncé qu'ils allaient réduire leurs livraisons d'acier, au deuxième trimestre, à des niveaux inférieurs aux quotas décidés par la Commission européenne. Les maîtres de forges entendent ainsi appuyer leur demande, jusqu'ici refusée par M. Karl-Heinz Narjes, commissaire aux affaires industrielles de la CEE, de hausse de 3 % à 4 % des prix minimaux de l'acier en Europe, à partir du 1er avril prochain. La Commission doit néanmoins se prononcer de nouveau le 27 février sur cette demande.

Les prix de l'acier dans la CEE sont en moyenne inférieurs aux prix américains de 20-30 %, et aux prix japonais de quelques 10-15 %. Le souhait des maîtres de forges a donc quelque légitimité, d'autant que le ralentissement prévisible de la demande risque déjà de faire naturellement glisser les prix vers le bas au pire moment pour des sidérurgies encore en période de restructuration. Toutefois, selon un des dirigeants européens, « *M. Narjes craint une vive réaction des utilisateurs d'acier, comme les constructeurs d'automobiles, opposés à tout relèvement des tarifs* ». La première épreuve de force test entre le nouveau commissaire, qualifié de « libéral », et les sidérurgistes est engagée. – E.L.B.

Faits et chiffres

Affaires

● **Mobil se protège contre une éventuelle OPA.** – Les actionnaires de la société Mobil, réunis vendredi 22 février en assemblée générale extraordinaire, ont approuvé diverses mesures proposées par la direction pour « *protéger leurs droits en cas de tentative de prise de contrôle de la société* ». Ces mesures visent à rendre plus difficile la réussite d'une offre publique d'achat inamicale sur la société. Mobil figure parmi les sociétés les plus souvent citées comme victimes possibles des financiers américains qui, comme M. T. Boone Pickens, multiplient depuis deux ans les tentatives de prise de contrôle à seule fin d'accroître la valeur de leurs participations (*le Monde* du 15 février).

Agriculture

● **Manifestation des éleveurs de porcs du Finistère.** – Quelque quatre-vingt éleveurs de porcs du CDJA et de la FDSEA, représentant trente-cinq cantons, ont réveillé le sous-préfet de Chateaulin (Finistère), vendredi 22 février à minuit, pour lui remettre une motion protestant contre les cours du porc. Les manifestants qui estiment que la cotation du porc fixée à 10,50 F est insuffisante et « *devrait, au moins, atteindre 12,50 F* », ont demandé l'arrêt des importations de porcs venant des pays de l'Est. Peu avant 1 heure, les agriculteurs sont repartis dans le calme.

● **Mort du fondateur de la Confédération des agriculteurs italiens.** – Paolo Bonomi, fondateur de la Confédération des agriculteurs italiens, est décédé vendredi 22 février à Rome à l'âge de soixante-quinze ans.

[Grand électeur de la Démocratie chrétienne, Paolo Bonomi avait, dès la chute du fascisme en 1943, rassemblé l'ex-confédération mussolinienne pour créer en 1944 la nouvelle Fédération des agriculteurs (petits exploitants). Elu à l'Assemblée constituante qui, en 1946, devait élaborer les institutions de la jeune République italienne, il devait être réélu à la Chambre des députés, et y faire passer une série de lois en faveur des petits agriculteurs, notamment dans le domaine de la sécurité sociale (1954) et des pensions d'invalidité et de vieillesse (1957). M. Bonomi s'était retiré en 1980.]

Énergie

● **Projet de gazoduc reliant le Qatar à l'Europe via la Turquie.** – Le ministre turc des affaires étrangères en visite officielle à Doha, a annoncé qu'une étude allait être lancée pour la construction d'un gazoduc reliant le gigantesque gisement gazier de North-Field au large des côtes du Qatar à l'Europe occidentale, en traversant la Turquie. Ce projet n'en est qu'à sa phase « préliminaire », a-t-il précisé, estimant que ce gazoduc pourrait répondre aux besoins croissants en gaz de l'Europe dans les années 1990. Le gisement géant de North-Field contient des réserves estimées à 6 000 milliards de mètres cubes, il ne pourra être développé que lorsque des contrats de fourniture à long terme auront été signés. Une société mixte, comprenant le Qatar, la société BP et la Compagnie française des pétroles, a été constituée l'an passé pour l'exploiter.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 février 1985

Prudence

TREIZE jours de suite... Treize séances consécutives pendant lesquelles l'indice de la Compagnie des agents de change – le « CAC » – a inscrit un nouveau record. De quoi réconcilier les boursiers superstitieux avec ce chiffre porte-malheur pour les uns et porte-bonheur pour les autres. Le fait est que, à la fin de cette semaine en progrès de 1,4 % en termes d'indicateur instantané et marquée, mercredi, par les opérations de liquidation mensuelle (une hausse de 4,15 % pour le mois de février), la Bourse de Paris a hissé à 205,8 (base 100 fin 1981), le baromètre numéro un du palais Brongniart, qui avait à peine dépassé les 180 points au début du mois de janvier.

Est-ce à dire que, au vu du score réalisé en deux mois – 13 % de hausse, – les actions françaises peuvent atteindre les 20 % de progression escomptés par certains analystes pour l'ensemble de l'année 1985 ? Rares sont les professionnels qui placent la barre aussi haut ; témoin, la prudence manifestée une fois de plus par le syndic des agents de change. Invité par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) à prêcher la bonne parole, M. Xavier Dupont s'est borné à faire état d'« *un optimisme prudent* », en mettant l'accent sur la « *présence chronique* » des investisseurs étrangers (britanniques – ceux-ci cachant souvent des Américains et des opérateurs du Moyen-Orient, – allemands et hollandais, pour l'essentiel).

Même s'ils ne sont interessés que par « *par une trentaine de sociétés françaises, toujours plus ou moins les mêmes* », selon l'expression du « patron » des agents de change, leur présence est primordiale sur un marché confronté en même temps à une institutionnalisation croissante, à l'instar des autres places internationales.

Ce qui se traduit, par exemple, pour les seules SICAV, par un portefeuille global sans cesse accru : 315 milliards de francs à la fin janvier 1985 contre 190 milliards à la fin de l'année 1983.

Facteur de soutien incontestable au marché parisien, cette présence des acheteurs étrangers peut aussi constituer un élément de faiblesse, les valeurs françaises restant à la merci des éventuels désinvestissements qu'ils peuvent opérer, au mieux de leurs intérêts.

Pour l'heure, il n'en est rien, et les sommes provenant des coupons payés par les SICAV, aussitôt réinvestis, peuvent constituer une parade efficace en cas de retour de flamme. Car c'est bien de cela dont on s'entretenait ces jours-ci autour de la corbeille. Après 73 % de hausse en deux ans (1983 et 1984), « *la Bourse de Paris est surachetée* », estimait tel professionnel, faisant valoir que les grandes valeurs de la cote (BSN, l'Air liquide, Pernod-Ricard, Moët-Hennessy...) n'ont guère bougé depuis le début de l'année.

En revanche, les titres de second rang ont été très recherchés, surtout sur le marché au comptant, « *avec le risque que cela comporte en cas de retournement du marché, les investisseurs ayant beaucoup moins d'opportunités de revente que sur le règlement mensuel* », expliquait ce familier de la rue Vivienne.

Là aussi, on parie à fond sur le redressement de telle ou telle entreprise, le plus bel exemple étant sans doute la hausse vertigineuse (233 % en deux mois à peine !) des Piles Wonder, récemment reprises par le groupe Tapie, lequel est en train de rééditer, sur cette société, l'exploit de Testut, autre firme en difficulté (et cotée en Bourse), tombée dans l'escarcelle du repreneur numéro un français.

Dans le même état d'esprit, c'est par gros paquets de titres que l'on achète depuis des jours et des jours des actions Peugeot, en faisant fi de l'endettement très important de ce groupe pour s'en tenir uniquement aux perspectives favorables que vient de développer le patron « musclé » de ce groupe, M. Jacques Calvet, dans un récent entretien accordé à la presse britannique.

De même, la société de négoce international SCOA continue à susciter des demandes, ainsi que le groupe Textile DMC et Avions Dassault, dont les actions ont figuré parmi les plus fortes hausses du mois de février (18 % et 19 % respectivement). Il est vrai que, pour Dassault, les possibilités de « faire monter le titre » sont facilitées par le fait qu'à peine 5 % des actions sont encore réparties dans le public, mais les spécialistes du marché voient, dans le bond en avant accompli cette semaine, la préfiguration d'une issue (peut-être) favorable à propos du contrat en cours de négociation avec l'Arabie saoudite et portant sur cinquante Mirage-2000, ce qui représenterait une commande de près de 30 milliards de francs. De quoi déclencher bien des envies chez les sous-traitants, et il ne faut pas aller chercher plus loin l'explication de la bonne tenue constatée parallèlement sur Thomson-CSF et Matra.

Par comparaison, les sauts de cabri de SOGERAP (plus 20 % jeudi) et de Penhoët (plus 16,6 % vendredi, alors que le titre n'avait pu être coté la veille en raison de l'abondance des achats) ont plutôt un caractère anecdotique, même si l'envolée de SOGERAP est plus ou moins liée à la progression d'ESSO-REP (elle en détient 10 %), qui vient de mettre au jour « *un pétrole de bonne qualité* » sur le permis de Brie, situé à l'est de Melun, en Seine-et-Marne. Pour sa part, Penhoët semble réagir une fois de plus par anticipation à l'aventure de Vuitton. Déjà, ce titre avait fortement progressé en prévision de l'introduction en Bourse, intervenue en juin 1984 sur le marché au comptant, du célèbre bagagiste, dont elle détient une participation, et il semble bien que, à présent, Penhoët progresse aussi par anticipation en vue du prochain passage de Louis Vuitton au marché à règlement mensuel.

Mais ces écarts – à la hausse – importants ne doivent pas cacher la prudence qui commence à s'instaurer chez certains professionnels, très attentifs à la moindre velléité de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ce qui s'est effectivement produit cette semaine sur les fonds fédéraux, après les déclarations – prêtant à interprétations diverses – de M. Paul Volcker, le grand « patron » de la Réserve fédérale américaine.

Dans leur esprit, l'annonce du déficit commercial de la France au mois de janvier (3,9 milliards de francs) et le coup d'arrêt donné aux exportations (elles ont chuté de 9,5 % d'un mois à l'autre), alors que le dollar volait de sommet en sommet ont été ressentis comme un coup de semonce. Face à la « *la contrainte extérieure* », la marge de manœuvre du gouvernement s'est encore rétrécie, estiment-ils, et l'hypothèse d'une « *mini-relance* » paraît provisoirement écartée. De même que paraissent compromises les chances de voir baisser sensiblement les taux d'intérêt domestiques alors que le contexte international est plutôt placé, dans ce domaine, sous le signe de la tension.

SERGE MARTI.

Pas de Lucas ni de Bosch pour Valeo

Valeo, numéro 2 européen de l'équipement automobile (11 milliards de francs de chiffre d'affaires), n'est pas à vendre et il n'est pas question qu'un de ses concurrents, le britannique Lucas, surtout l'allemand Bosch, prenne une part significative dans son capital.

C'est de façon très résumée le langage que M. André Boisson, président du groupe, a tenu le 20 février devant la presse. Il entendait mettre ainsi fin aux rumeurs qui ont récemment circulé, et dont il ressortait que Valeo, mal en point, était à la recherche de partenaires susceptibles de lui apporter un concours financier.

Valeo serait-il moins malade qu'on le dit ? M. Boisson n'a pas fardé la vérité. Après deux années de bénéfices, la groupe a été déficitaire pour 1984. Combien ? 60 à 70 millions de francs, peut-être plus. Impossible de le dire exactement avant l'arrêté définitif des comptes. Le résultat n'est pas conforme aux prévisions d'équilibre. Raisons : l'hémorragie de la branche « machines tournantes » – c'est-à-dire les alternateurs et les démarreurs (2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui rassemble Paris-Rhône, Valeo Motorola, Ducellier – a été plus importante que prévu (200 millions de francs de pertes au lieu de 40 millions), à cause de Ducellier dont le contrôle a été repris à Lucas au printemps 1984, de Paris-Rhône aussi dont les comptes ont viré au rouge.

Le service du dividende est suspendu (40 millions de francs en 1983). Tout va être entrepris, en outre, pour la mise en place du plan de financement dressé au printemps dernier : 110 millions de francs de prêt participatif consenti par un « pool » bancaire ; consolidation des dettes de Paris-Rhône et de Ducellier à hauteur de 180 millions de francs, prêts du Fonds industriel de modernisation (160 millions de francs) et Crédit national (62 millions de francs).

Comme l'obtention de ces aides est subordonnée au renforcement des fonds propres des sociétés du groupe pour 250 millions de francs, Valeo va donc augmenter son capital de cette somme dans les trois mois à venir. Mais qui souscrira ?

Et Bosch ? C'est un très vieil associé intéressé à l'affaire à travers le holding FEA (Financière de l'équipement automobile), qui contrôle tout l'équipement électrique, dont il détient 30 %. le groupe allemand fera sans doute son devoir à hauteur de ses intérêts en apportant 110 millions de francs.

Mais, selon M. Boisson, il n'est pas souhaitable de modifier les relations avec ce concurrent « *pour l'intérêt et l'indépendance de Valeo* ». Une prise de participation directe serait mal perçue par les réseaux commerciaux... Le capital est très dilué (la Financière de Suez est le plus gros actionnaire avec 10 %) et doit le rester. Valeo pourra-t-il réunir assez de capitaux pour faire face ?

Assurément non. Réflexe habituel : il va se recentrer sur ses activités et désinvestir dans les branches, qui y sont étrangères.

Des immeubles seraient également vendus, mais on ne touchera pas à l'étranger. « *C'est la vache à lait du groupe.* »

A. D.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 fév.	Cours 22 fév.
Or fin (kilo en barre) ...	97 800	98 600
– (kilo en lingot) ...	97 450	98 750
Pièce française (20 fr.) .	574	581
Pièce française (10 fr.) .	455	465
Pièce suisse (20 fr.) ...	567	573
Pièce latine (20 fr.) ...	557	585
● Pièce tunisienne (20 fr.)	557	585
Souverain	700	713
Souverain Elizabeth II ..	700	713
● Demi-souverain	382	390
Pièce de 20 dollars	4 000	4 000
– 10 dollars	2 080	2 100
● – 5 dollars	1 350	1 325
– 50 pesos	3 645	3 855
● – 20 marks	689	696
– 10 florins	589	583
● – 5 roubles ...	399	400

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Source Perrier ...	141 055	75 555 600
BSN	27 222	65 747 358
Presses de la Cité	32 645	64 370 738
IBM	40 652	58 573 478
Carrefour	27 586	53 906 292
Gén. occidentale .	61 518	48 348 820
ELF-Aquitaine ..	193 103	46 761 029
Thomson SA Part.	38 915	46 710 648
Air liquide	73 551	46 198 710
Pétroles Française	175 584	45 499 656

(*) Du 15 au 21 fév. inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	18 fév.	19 fév.	20 fév.	21 fév.	22 fév.
RM	399 318	393 672	519 539	459 277	408 272
Comptant					
R. et obl. .	1 695 793	1 905 089	2 335 657	1 747 239	2 171 150
Actions ..	63 720	81 935	93 927	77 180	87 919
Total	2 158 831	2 380 696	2 949 123	2 283 696	2 667 341
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	108,1	108,6	109,8	110,8	–
Étrang. ...	112,9	112,8	113,6	113,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance .	108,9	109,1	109,7	111,2	110,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	200,9	201,5	203,6	205,9	205,8

SECOND MARCHE (base 100, 28 décembre 1984)

	15 fév.	2 fév.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice ...	107,2	108,0	+ 0,7	107,7	99,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Marché nerveux

La tendance a évolué nerveusement la semaine passée à Wall Street, l'activité ayant été réduite par la fermeture du marché, lundi, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de George Washington. L'indice des valeurs industrielles a terminé avec des déclins de 6,18 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 275,83.

La crainte de voir la détente des taux d'intérêt, amorcée l'été dernier, prendre fin – fondée sur les déclarations faites mercredi par le président de la réserve fédérale, M. Paul Volcker, et sur la révision en hausse marquée du produit national brut – a suscité de nombreuses ventes bénéficaires. Le taux de croissance du PNB américain au quatrième trimestre de l'année dernière a été nettement plus élevé que ne le laissaient prévoir les premières estimations (4,9 % contre 3,9 %), ce qui se traduit par un taux de croissance de l'économie pour l'ensemble de 1984 de 6,9 %, soit la meilleure performance depuis 1951. L'année 1985 a, quant à elle, débuté en fanfare, ainsi que les statistiques de janvier continuent à le démontrer. Les dernières en date font état d'une augmentation de 14,9 % des mises en chantier de logements, tandis que l'industrie manufacturière américaine tournait à 81,9 % de sa capacité contre 81,7 % en décembre.

	Cours 15 fév.	Cours 22 fév.
Alcoa	38 1/8	37 3/4
ATT	21 3/8	21
Boeing	65 1/8	63 5/8
Chase Man. Bank ..	54 1/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	53 3/4	52 7/8
Eastman Kodak	69 1/2	69
Exxon	47 3/8	46 3/8
Ford	45 5/8	44 1/8
General Electric ...	63 1/8	62 1/8
General Foods	59 1/2	59 1/8
General Motors ...	78 1/8	77 1/2
Goodyear	28 1/2	28 1/2
IBM	131 5/8	132 7/8
ITT	33 3/8	32 3/4
Mobil Oil	27 3/4	28 7/8
Pfizer	39 7/8	38 3/8
Schlumberger	41 5/8	40 3/4
Texaco	35 1/2	36 1/8
UAL Inc.	45 5/8	45 1/8
Union Carbide	39 1/2	39
US Steel	28 1/8	27 5/8
Westinghouse	31 3/4	30 1/2
Xerox Corp	45 1/2	45 1/8

LONDRES

Irrégulier

La déclaration de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, mercredi au Sénat américain, a renforcé la crainte de nouvelles hausses des taux d'intérêts et pesé sur les cours.

Le raffermissement des taux d'intérêts à court terme, qui se manifeste déjà sur le marché des capitaux américain et local, la faiblesse persistante de la livre sterling qui a affiché de nouveaux records historiques de baisse par rapport au dollar, ainsi que l'échec des dernières négociations pour mettre fin à la grève des charbonnages ont déprimé le marché.

Indices « FT » : industrielles : 975,2 contre 979,9 ; mines d'or : 466,2 contre 495,8 ; fonds d'État : 79,32 contre 80,13.

	Cours 15 févr.	Cours 22 févr.
Beecham	358	353
Bowater	235	243
Brit. Petroleum ...	570	560
Charter	295	291
Courtaulds	142	149
De Beers (*)	487	437
Dunlop	46	45
Free State Ged. (*)	23	20 1/4
Glaxo	11 3/4	11 51/64
Gt. Univ. Stores ...	699	692
Imp. Chemical	854	882
Shell	781	775
Unilever	11 3/4	11 45/64
Vickers	247	243
War Loan	35	34 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

Nouveau record

Indice Nikkei-Dow Jones : 12 171,92 (contre 12 169,92). Indice général : 956,85 (contre 945).

	Cours 15 fév.	Cours 22 fév.
Akaï	464	461
Bridgestone	521	520
Canon	1 420	1 360
Fuji Bank	1 430	1 540
Honda Motors	1 460	1 420
Matsushita Electric	1 610	1 560
Mitsubishi Heavy ..	247	242
Sony Corp.	4 410	4 460
Toyota Motors	1 330	1 330

FRANCFORT

Bonne tenue

Le carnaval rhénan semble avoir communiqué cette semaine sa bonne humeur à la Bourse de Francfort, où des achats étrangers ont été, une fois de plus, déterminants pour la bonne tenue du marché des actions.

Indice de la Commerzbank : 1 176,8 (contre 1 170).

	Cours 15 fév.	Cours 22 fév.
AEG	113	110
BASF	186,30	197,90
Bayer	196,80	201,20
Commerzbank	168	163 30
Deutschebank	403,50	403,20
Hoechst	189,50	196,90
Karstadt	210,50	219
Mannesman	156	153
Siemens	547	544
Volkswagen	192,80	196

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

FRANCE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

A Paris, près de l'Opéra attentat à la bombe contre Marks and Spencer

Quinze blessés dont deux grièvement

Quinze personnes ont été blessées, dont deux très grièvement, après l'explosion d'une bombe placée sous le porche d'entrée du grand magasin britannique Marks and Spencer, près de l'Opéra à Paris, peu après l'ouverture de l'établissement à 9 h 31. L'attentat a provoqué des dégâts matériels à l'entrée du magasin : de nombreux débris de verre ont été projetés sur la chaussée par le souffle de l'explosion. L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué à 11 heures, s'est produit au 8 de la rue des Mathurins, juste derrière le bâtiment de l'Opéra.

Deux autres attentats à l'explosif, qui n'avaient provoqué que des dégâts matériels peu importants avaient été commis le 23 février 1976 et le 4 mai 1981 contre le magasin britannique. Ces deux attentats n'avaient jamais été revendiqués.

De plus, Marks and Spencer avait déjà été visé en la personne du frère du président de cette chaîne de magasins : le 30 décembre 1973, à Londres, Carlos avait tiré à trois reprises sur Joseph Edward Seif (*le Monde* daté 8-9 janvier 1984). Celui-ci avait échappé à la mort. Explication de l'attentat par Carlos : J.E. Seif et son frère *« étaient très engagés dans la conspiration sioniste pour voler la Palestine. Le FPLP avait une haine profonde pour cette famille »*.

DEUX BASQUES ESPAGNOLS EXPULSÉS VERS LES ILES DU CAP-VERT

(De notre correspondant.)

Bayonne. – Deux militants basques espagnols, Tomas Linaza Etcheverria et Enrique Iztueta Barandika, réfugiés en France depuis plusieurs années, ont été embarqués, le vendredi 22 février, à bord d'un avion à destination des îles du Cap-Vert (Afrique). Tomas Linaza, vingt-neuf ans, arrêté à Biarritz le 29 septembre 1984 (*le Monde* du 2 octobre 1984), était récemment sorti de prison, où il avait purgé une peine de trois mois pour détention d'armes. Enrique Iztueta n'avait, pour sa part, jamais fait parler de lui avant son interpellation, à la fin du mois de septembre 1984, à Hendaye.

D'autre part, Angel Lete Etchaniz, interpellé en possession d'un pistolet, a été inculpé, vendredi 22 février, de détention d'arme et de séjour irrégulier en France, et écroué à la prison de Bayonne.

M. Pedro Pidès, premier ministre des îles du Cap-Vert, séjourne actuellement à Madrid pour fixer avec M. Felipe Gonzalez les « quotas » de personnes assignées à résidence qu'il accepterait d'accueillir.

PH. E.

Les licenciements de délégués chez Ducellier

LA CGT ET LE PCF INTENSIFIENT LEUR CAMPAGNE DE PROTESTATION

Pour protester contre l'autorisation, accordée le 7 février par M. Michel Delebarre, ministre du travail, du licenciement de six délégués CGT des usines Ducellier dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, tous membres du PCF, le Parti communiste, le quotidien *l'Humanité* et la confédération CGT multiplient les initiatives (*le Monde* du 22 février).

Le 21 février, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a adressé une lettre à M. Laurent Fabius, premier ministre, pour lui demander d'*« annuler cette décision inacceptable »*.

A son tour, le 22 février, le bureau confédéral de la CGT écrivait au premier ministre en relevant les nombreux cas de sanctions frappant les militants syndicaux dans les entreprises. Dépassant le seul exemple de Ducellier, la CGT demandait *« instamment »* à M. Fabius de *« donner les instructions nécessaires pour que soient partout stoppés les agissements patronaux, annuler les sanctions et licenciements »*.

Formation en alternance

LES DIFFICULTÉS SONT APLANIES ESTIME M. YVON CHOTARD

A propos de la formation en alternance pour les jeunes, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, s'apprêterait à enterrer la hache de guerre. Le 6 février, il avait accusé l'administration d'être incapable de mettre en place rapidement les mesures nécessaires au fonctionnement d'un dispositif accepté par les partenaires sociaux en octobre 1983. Il avait même parlé de l'*« inertie »* des fonctionnaires et mis en cause l'influence de la CGT.

A Saint-Etienne, le 22 février, M. Yvon Chotard a annoncé que les difficultés avaient été aplanies et que la formation en alternance dans les entreprises pourrait démarrer prochainement.

Répétant la promesse faite par le patronat, il ajoutait qu'il y aurait *« 300 000 jeunes de 16 à 25 ans en formation alternée en 1985 »*. *« Le CNPF mettra tout en œuvre pour endiguer le chômage et notamment le chômage des jeunes »*, a conclu M. Chotard.

De son côté, la CGC souligne le démarrage difficile de l'expérience. Dans *la Lettre confédérale*, M. Georges Ferraris dénonce la *« pléthore d'organismes agréés »*, ce qui revient, affirme-t-il, *« à laisser le pouvoir aux seuls permanents patronaux »*. *« Le patronat se montre plus apte à se mobiliser pour collecter de l'argent que pour établir des contrats pour l'emplois des jeunes »*, estime le responsable de la CGC.

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1985 a été tiré à 440 053 exemplaires

NOUVELLES BRÈVES

● *Lourdes peines par des trafiquants d'héroïne.* – La seizième chambre correctionnelle de Paris a ingligé, vendredi 22 février, des peines de trois à dix-huit ans de prison à quatorze trafiquants et revendeurs d'héroïne, la plupart d'origine chinoise, interpellés le 15 août 1982 au moment où 14 kilos de cette drogue leur étaient livrés en provenance de Bangkok (*le Monde* du 2 février).

I Kium Lim, a été condamné à dix-huit ans de prison et Wang Chi Wai Kao Wong, à dix-sept ans de prison. Apong Pong Petcharabul et Tiet Kam Guyen ont été sanctionnés de seize ans de prison. Lors de son réquilisatoire, Mme Annie Grenier, substitut du procureur de la République, avait demandé contre ces quatre accusés une peine de vingt ans de prison.

Trois de leurs complices ont été condamnés à six ans de prison, six autres à trois ans et un à quatre ans alors que le tribunal prononçait deux relaxes. Les condamnés devront en outre payer 40 millions de francs de pénalités douanières.

● ATHLÉTISME : *saut en salle record.* – Médaille d'argent aux Jeux olympiques de Los Angeles, le Suédois Patrick Sjoeberg a établi une nouvelle meilleure performance mondiale au saut en hauteur en passant 2,38 mètres lors de la réunion en salle de Berlin-Ouest le 22 février, soit 1 centimètre de plus que le précédent record de l'Allemand de l'Ouest Carlos Thraenhardt en février 1984.

● ESCRIME : *Coupe d'Europe des clubs champions.* – Les Allemands de l'Ouest de Tauberbischofsheim (Bade-Wurtemberg) ont remporté pour la quatrième fois la Coupe d'Europe des clubs champions en battant, le 22 février à Paris, le club polonais de Varsovie (8 à 5), tandis que Melun se classait troisième.

● HANDBALL : *championnats du monde « B ».* – L'équipe de France s'est inclinée pour la deuxième fois en deux matches du championnat du monde « B » de handball en perdant (24 à 18), le 22 février à Stavanger (Norvège), contre l'Union soviétique.

● NATATION : *record de France du 50 mètres dos.* – Médaille de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles, Frédéric Delcourt a amélioré le record de France du 50 mètres dos le 22 février à Aix-en-Provence lors des championnats nationaux d'hiver en couvrant la distance en 27 sec. 22/100 soit 31/100 de moins que Claude Jambet l'an passé.

● SKI ALPIN : *descente masculine.* – Champion du monde junior en titre, Luc Alphan, âgé de dix-neuf ans, est devenu champion de France de descente le 22 février à Méribel (Savoie) en devançant Frank Piccard et Lionel Rey.

A B C D E F G

Au Mali

CINQUANTE ET UN MORTS DANS UN ACCIDENT D'AVION A TOMBOUCTOU

Bamako (*AFP*). – Cinquante et une personnes ont trouvé la mort, vendredi 22 février à Tombouctou, dans le centre-est du Mali, lorsqu'un Antonov 24 de la compagnie Air Mali a manqué la piste et a pris feu.

Selon des informations fragmentaires parvenues à Bamako, l'avion transportait quarante-cinq passagers – dont l'un, de nationalité malienne, a été miraculeusement rescapé – et sept membres d'équipage.

Aucune liste des passagers n'était disponible vendredi soir à Bamako, mais on indiquait de diverses sources diplomatiques qu'il devait y avoir une dizaine d'étrangers à bord, dont trois Néerlandais et un ou deux Français.

L'appareil, un bimoteur à hélices de fabrication soviétique, d'une capacité de cinquante passagers, assurait la liaison régulière Gao-Tombouctou-Mopti-Bamako.

Vendredi soir, aucun avion n'avait pu décoller de Bamako pour se rendre sur les lieux de l'accident, en raison des vents de sable qui gênent la visibilité dans la capitale malienne. Une mission d'enquête, menée par le directeur de la compagnie Air Mali, devait tenter de gagner Tombouctou ce samedi pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

En Afrique du Sud

L'ÉVÊQUE DESMOND TUTU PROTESTE CONTRE LES ARRESTATIONS DE MEMBRES DE L'UDF

Le Prix Nobel de la paix, l'évêque Desmond Tutu, s'est violemment élevé vendredi 22 février contre les accusations de *« haute trahison »* prononcées à l'encontre de huit membres du Front démocratique uni (UDF, rassemblant près de sept cents organisations anti-apartheid) et d'organisations affiliées.

Mgr Tutu s'exprimait lors d'une réunion organisée à Johannesburg pour protester contre les arrestations de ces huit personnes après la rafle opérée mardi dernier par la police sud-africaine contre divers dirigeants syndicaux et de l'UDF (*le Monde* du 23 février).

A Paris, le ministère français des relations extérieures a renouvelé vendredi *« la condamnation qu'il a déjà portée et continue de porter, sur la répression brutale qui s'exerce dans la banlieue du Cap en Afrique du Sud, et qui a déjà fait plusieurs victimes »*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que, si le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, avait reçu la semaine dernière son homologue sud-africain, M. Pik Botha, c'était *« pour lui tenir ce langage sans complaisance »*. Etant donné que la répression continue, a poursuivi le porte-parole, cette condamnation doit être répétée.

En Égypte

« DIEU, ARROSE-NOUS ! »

Le Caire, (*AFP*). – Le grand imam d'El-Azhar, le cheikh Gad-el-Hak, a imploré Dieu pour *« l'envoi d'une pluie bienfaisante »* au cours d'une prière spéciale (istiska) célébrée vendredi 23 février au Caire, répétant à trois reprises : *« Dieu, arrose-nous ! »*. La prière s'est déroulée immédiatement après la grande prière collective du vendredi, en présence de dix à douze mille fidèles.

Le Nil est à son niveau le plus bas depuis 1611. L'Egypte a dû puiser quelque 20 milliards de mètres cubes d'eau dans le lac Nasser, en amont du haut barrage d'Assouan, pour subvenir aux besoins de l'irrigation.

● RECTIFICATIF. – Le nom du nouvel ambassadeur du Gabon qui vient de présenter ses lettres de créances (*le Monde* du 20 février) a été mal orthographié. Il s'agit de M. Jean-Claude Labouba et non pas Laboura, comme il était écrit par erreur.

● *Echecs : Karpov et Kasparov invités en France.* – Anatoly Karpov et Garry Kasparov ont été invités à assister à la cérémonie de clôture du tournoi des prétendants au titre de champion du monde, qui se déroulera à Montpellier, du 12 octobre au 3 novembre, par M. Jean Py, président du club montpelliérain, le « Cercle Alekhine ».

Au Nicaragua

M. Ortega dénonce « la croisade systématique » lancée par le président Reagan

Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a dénoncé vendredi 22 février, la *« croisade systématique »* lancée contre son pays par le président Ronald Reagan, afin d'inciter le Congrès américain à voter le mois prochain 14 millions de dollars d'aide à la guérilla antisandiniste.

Il a également condamné l'acharnement de Washington à poursuivre *« sa politique d'agression, de terrorisme et de crimes contre le peuple nicaraguayen »*.

M. Ortega répliquait aux propos tenus jeudi par le président Reagan dans une conférence de presse au cours de laquelle le chef de la Maison Blanche avait clairement déclaré que son objectif était *« d'évincer les sandinistes »* du pouvoir à Managua. Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, est revenu sur ce thème vendredi lors d'une allocution prononcée à San-Francisco, évoquant *« la nuit sans fin de la tyrannie communiste »* dans laquelle serait confiné le Nicaragua si une aide n'était pas apportée aux *« combattants de la liberté »* en lutte contre le gouvernement sandiniste.

Les partis d'opposition réunis au sein de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN) ont, d'autre part, demandé vendredi au gouvernement de Managua de décréter une trêve dans sa lutte contre les groupes rebelles armés afin d'ouvrir *« un dialogue national qui mette fin à la guerre civile »*.

LE POÈTE CATALAN SALVADOR ESPRIU EST MORT

Salvador Espriu, le poète le plus considérable de la Catalogne contemporaine, est mort, vendredi 22 février dans l'après-midi, dans la clinique de Barcelone, où il avait été admis pour troubles cardiaques. Il était âgé de soixante-douze ans.

L'exil intérieur

Enracinée dans sa « petite patrie », la poésie d'Espriu atteint sans conteste à l'universel par ses thèmes : la mort, la fidélité à son peuple, le combat pour en sauver la langue, l'absurde de la condition humaine, l'impossible communication avec un Dieu qui se joue des humains, l'inanité des luttes fratricides.

Si, dans les quarante-cinq dernières années, d'autres ont écrit de magnifiques poèmes en catalan, nul comme lui n'a fait de la poésie la propre substance de son être, au point qu'il n'est pas possible de découvrir l'homme derrière le poète tant l'homme et le poète ne font qu'un.

De santé délicate, il comprit très vite que toutes ses forces il devait les consacrer à la littérature : c'est ainsi qu'il n'avait que seize ans, en 1929, quand il publia son premier livre, *Israël*, un receuil de récits en prose. Entre 1931 et 1937, il publie deux romans, *El Doctor Rip* et *Laia*, ainsi que *Aspectes*, *Adriadna al Laberint grotesc*, *Miratge a Citerea* et *Letizia i Altres proses*, qui rassemblent des récits et des nouvelles. Après une double licence, en droit et en histoire ancienne, il compose pendant la guerre civile un recueil de poèmes *les Hores*, en souvenir de ses chers morts : sa mère et son ami, le poète majorquin Rossello-Porcel.

Cette guerre civile lui inspire, en 1938, sa première pièce de théâtre, *Antigona*, qui sera représentée en 1958 et qui illustre son horreur du combat fratricide. Une autre pièce, *Primera Historia d'Esther*, est la représentation d'un spectacle de marionnettes racontant la persécution des juifs à Suse, spectacle donné à Sinera – anagramme de Arenys, berceau de sa famille – lieu mythique au centre de son œuvre. C'est en 1946 que le mythe apparaît dans son poème *Cementiri de Sinera*, qu'il publie clandestinement.

Avec les *Cançons d'Ariadna* (1949) et *Mrs Death* (1951), apparaît pleinement une autre facette de l'univers de Espriu : l'humour et la satire. Ce monde est grotesque et les hommes ne sont que des pantins ridicules dont Dieu et la mort tirent les ficelles. *Les Hores* est enfin publié en 1952. Dans *El Caninant i mur* (1954), et *Final del laberint* (1955), le ton se fait épique, l'imprécation se déchaîne pour arriver dans *la Pell de Brau* (1960) (*la Peau de taureau*, publié en français chez Maspero en 1969) aux accents prophétiques où le poète vit un véritable exil intérieur, et dans sa langue, tout à la fois sacrée et interdite, devient le serviteur de son peuple, assimilant peuple juif et peuple catalan dans les notions de Sépharade (1) de l'Espagne. Espagne, terre de l'exil où vit, enraciné et étranger à la fois, un petit peuple nostalgique des gloires passées, qui subit le malheur des temps présents, coupable de bien des erreurs mais qui possède la vertu de la fidélité.

En 1963, il publie encore *libre de Sinera – Livre de Sinère* en français, Maspéro 1975). œuvre du souvenir qui se termine par ce mot d'espoir :

« Mais dans la sécheresse s'enracine le pin. »

En 1972, il publie *Simana Santa*, au ton grave, amer, au goût de cendre. En français, l'anthologie *Seigneur de l'ombre* (Oswald 1974) contribue à le faire connaître dans toutes ses facettes.

L'œuvre d'Espriu est d'une extraordinaire cohérence. Comme il l'a dit lui-même : *« Tous mes livres sont cycliques ; les uns s'expliquent par rapport aux autres »*. Ainsi nourrie de la Bible et de la mystique juive, de la culture de l'Egypte ancienne et des mythes grecs, cette poésie universelle tire sa substance primordiale de sa connaissance de la langue et du peuple catalans. Et la grande richesse thématique de cette œuvre tourne autour d'une méditation sur la mort et la condition humaine. Et, si pour le poète, toujours lucide, cette dernière est souvent grotesque, elle est aussi pitoyable. Finalement, pour Salvador Espriu, l'homme est innocent du crime de vivre.

MATHILDE BENSOUSSAN.

(1) Nom hébraïque de l'Espagne.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean François-Poncet, sénateur de Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), président du conseil général de ce département, fondateur d'une association d'élus de l'opposition de l'Aquitaine, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 24 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. François-Poncet, qui fut secrétaire général de l'Elysée pendant la présidence de M. Giscard d'Estaing, puis, de 1978 à 1981, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Malar de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

En Israël

LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DÉPEND DE L'ATTITUDE DE L'URSS, estime M. Pérès.

Tel-Aviv (*Reuter*). – Le président du conseil israélien, M. Pérès, a déclaré vendredi 22 février à Tel-Aviv qu'Israël pourrait reconsidérer sa position vis-à-vis d'une conférence des Nations unies sur le Proche-Orient si l'Union soviétique renouait des relations diplomatiques avec l'Etat juif et si la Chine changeait d'attitude envers lui.

Le refus israélien d'une telle conférence, dont les pays communistes et certaines capitales arabes se font les champions, se fonde sur le fait que Moscou et Pékin, qui sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, sont hostiles à Israël. *« Le minimum que nous attendons de l'Union soviétique, c'est qu'elle reprenne les relations diplomatiques et adopte une attitude non partisane »*, a dit M. Pérès.

Pendant un entretien qu'il avait eu jeudi soir à Bucarest avec les journalistes qui l'accompagnaient en Roumanie, M. Pérès avait indiqué avoir insisté auprès du président Ceausescu pour qu'il tente de persuader l'Union soviétique de renouer ses liens avec Israël, rompus en 1967.

D'autre part, M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, effectuera une visite de travail en France du 24 au 26 février, au cours de laquelle il sera reçu par M. Mitterrand.

هكذا من الاصل